terres de Lorraine
LE PAYS COOPÉRATIVE

Evaluation de la démarche DiDA

Rapport final

Octobre 2025

de la Dignité DANS LES ASSIETTES

pluricité GROUPE

STATUT DU DOCUMENT

L'évaluation a pour objectif de formuler une opinion argumentée sur la pertinence, la cohérence, l'efficacité, les impacts et la viabilité de la démarche, au regard e son contexte de mise en œuvre, de ses orientations stratégiques et des moyens mobilisés.

Le présent document constitue le **rapport final** de l'évaluation de la démarche « De la dignité dans les assiette » (DiDA), commanditée par le Pays Terres de Lorraine et réalisé par le bureau d'études Pluricité entre novembre 2024 et juillet 2025. Il présente les principaux constats, analyses et recommandations issus des données collectées et du travail d'analyse menée dans le cadre de cette mission.

Il a été soumis aux membres du Comité multi partenarial pour relecture, avis et contributions.

TABLE DES MATIERES

1 INTRODUCTION 7

L'OBJET DE L'ÉVALUATION : LA DIDA 10

1.1 Un projet ambitieux articulé autour d'une Charte afin de faciliter l'installation d'un système alimentaire garantissant un accès à une alimentation digne, durable et qualité pour tous 10

1.2 Une gouvernance et un projet plaçant la participation des personnes au centre 12

1.3 Des actions concrètes porteuses de transformation 14

1.4 Un projet étroitement articulé à d'autres plans et programmes du Pays Terres de Lorraine 15

1.5 Une logique d'action formalisée 16

2 MÉTHODOLOGIE 18

2.1 Objet et enjeux de l'évaluation 18

2.2 Protocole méthodologique 19

2.2.1 Aperçu général du déroulé de l'évaluation 19

2.2.2 Bilan de la collecte 20

2.2.3 Les limites de la collecte 24

2.3 Des résultats avec une portée réflexive et opérationnelle 24

3 LA DIDA ET LES PERSONNES CONCERNÉES : SÉCURISATION ALIMENTAIRE ET AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE 26

3.1 En synthèse 26

3.2 « Et à la fin, on mange bien ! », le pari relevé de faciliter l'accès à des personnes en situation de précarité alimentaire à des denrées plus abordables, saines et de qualité 26

4.2.1 Des alternatives concrètes pour une alimentaire plus saine, plus accessible, plus choisie et plus durable ... 26

4.2.2 Une réponse ouverte, durable et complémentaire qui s'inscrit dans les circuits de lutte contre la précarité alimentaire 27

4.2.3 Des résultats tangibles mais une dynamique vertueuse freinée par des limites structurelles 28

3.3 « On ne juge pas, on jardine » : une transformation de l'aide alimentaire vers plus de respect, d'autonomie et de proximité 31

3.3.1 Une alternative au « tout » aide alimentaire : sortir de la logique descendante 31

3.3.2 Construire une solidarité locale par l'alimentation 33

3.3.3 Une réappropriation progressive de l'alimentation 33

3.4 « On a des carottes et le sourire », quand la DiDA joue aussi sur la santé des personnes concernées 34

3.4.1 Prendre soin de sa santé par l'assiette et le geste 35

3.4.2 Une estime de soi retrouvée 35

4 LA DIDA ET LES PERSONNES CONCERNÉES : POUVOIR D'AGIR 37

4.1 En synthèse 37

4.2 « C'est pas parce qu'on est pauvres qu'on a rien à dire » Une gouvernance pensée par et pour les personnes concernées 37

4.3 « On arrête de parler d'assistanat pour devenir des acteurs », quand l'implication dans la DiDA contribue au pouvoir d'agir 41

4.3.1 Une valorisation progressive de savoir-faire et savoir-être 42

4.3.2 Des effets globaux sur les trajectoires, mais encore partiels 43

5 LES EFFETS DE LA DIDA EN MATIÈRE D'ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET BÉNÉVOLES DANS LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE 46

5.1 En synthèse 46

5.2 Une sensibilisation des salariés et bénévoles de la lutte contre la précarité alimentaire, formés aux enjeux de la démarche et aux vécus des personnes concernées 46

5.2.1 Une connaissance et une adhésion des salariés et bénévoles aux valeurs de la Charte de la DiDA 46

5.2.2 Une sensibilisation concrète des professionnels et bénévoles à une nouvelle approche de la lutte contre la précarité alimentaire via les Labos Cap et les Labos d'usage 47

5.2.3 Une sensibilisation informelle à l'œuvre dans les projets, du fait du croisement des savoirs entre bénévoles, professionnels et personnes concernées 49

5.2.4 Une sensibilisation à grande échelle via l'utilisation de canaux artistiques (théâtre, film) 49

5.3 « Ça me bouscule dans mes pratiques » : au niveau des professionnels et bénévoles impliqués dans la démarche, une évolution confirmée des pratiques 50

5.3.1 « On apprend à écouter et à sortir du cadre » : des évolutions constatées par les professionnels et bénévoles en termes de prise en compte des individus 50

5.3.2 « Avant, on était chacun dans notre coin » : une évolution des formes d'aides, une palette d'outils étoffée et diversifiée pour répondre aux besoins des personnes, dans le respect de leur dignité 53

5.4 Une dynamique confirmée au niveau des structures du territoire 55

5.4.1 Une adhésion des structures aux valeurs de la Charte, qui se font les premiers relais vers les actions et projets développés dans le cadre de la DiDA 56

5.4.2 Un consensus fort autour d'une évolution des pratiques d'écoute et de prise en compte des personnes concernées à l'échelle des structures 57

5.4.3 Une évolution des orientations stratégiques de certains partenaires, allant un cran plus loin dans l'appropriation des valeurs de la DiDA et vers une transformation plus globale et systémique de la lutte contre la précarité alimentaire 60

6 LA DIDA, « UNE HISTOIRE QUI INFUSE » : UN PLAIDOYER QUI PÉNÈTRE PROGRESSIVEMENT DANS LES TERRITOIRES ET À L'ÉCHELLE NATIONALE 63

6.1 En synthèse 63

6.2 Des effets en demi-teinte sur l'évolution de la filière de solidarité et sur les modes d'agir auprès des publics vulnérables 63

6.2.1 « Quand j'assiste aux réunions, je suis étonné de la pluralité des profils » : Un rapprochement des acteurs qui se parlaient peu en amont, et de nouvelles coopérations qui émergent sur le territoire 63

6.2.2 Des rapprochements initiés avec les producteurs agricoles et les associations classiques d'aide alimentaire, qu'il reste à consolider 65

6.2.3 Des communes qu'il reste à embarquer 67

6.3 Pour autant, le Pays Terres de Lorraine joue « à plein » un rôle d'incubateur de projet dans l'approche DiDA 68

6.4 L'expérience DiDA, préfiguratrice d'une nouvelle approche qui essaime dans les territoires 70

6.4.1 Un portage permettant de faire passer les projets de l'échelle communale à l'échelle territoriale 70

6.4.2 Un déploiement soutenu à l'échelle départementale 71

6.5 « C'est une parole mise à l'honneur » : un plaidoyer au niveau national qui alimente les travaux de réflexion autour des programmes alimentaires 72

6.5.1 Un ancrage territorial fort, socle solide du plaidoyer national 72

6.5.2 Des « propulseurs » de réflexion sur la justice alimentaire au sein de la DiDA, positionnés comme « référent » pour les acteurs institutionnels autour des questions de justice alimentaire 72

6.5.3 Des « productions » (livres, rapports, synthèse de groupes de travail, pièces de théâtre) capitalisées, diffusées et bien identifiées au niveau national 73

7 ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX 76

8 ANNEXES 77

8.1 Repères sur la précarité sur le Pays Terres de Lorraine 77

8.2 Le diagramme logique d'impact détaillé 79

8.3 Le référentiel d'évaluation détaillé 80

8.4 Listing détaillé des personnes consultées dans le cadre de l'évaluation 84

8.5 Comptes-rendus et notes des ateliers participatifs 85

Ce que la DiDA a changé pour MOI 89

Ce que la DiDA a changé pour LES AUTRES 92

Ce que la DiDA a changé pour LE TERRITOIRE 94

8.6 Résultats des 3 enquêtes questionnaires 100

8.7 Fiches « études de cas » 100

GLOSSAIRE

AAP : Appel à projets
CIAS : Centre intercommunal d'action sociale
CCAS : Centre communal de l'action sociale
CNA : Conseil national de l'alimentation
CPCPA : Comité de pilotage citoyen de la précarité alimentaire
COCOLUPA : Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire
DiDA : De la dignité dans les assiettes
DLA : Dispositif local d'accompagnement
E&C : Emplettes & Cagettes
GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun
GT : Groupe de travail
MDS : Maison des Solidarités
PAT : Projet alimentaire territorial
Pays Terres de Lorraine : Pays Terre de Lorraine
TETRAA : programme « Territoires engagés pour la transition agroécologique et alimentaire »

1 INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, la précarité alimentaire s'est imposée comme un **enjeu social et sanitaire majeur**, révélateur de fractures économiques, territoriales et culturelles profondes. Sur les quinze dernières années, le nombre de personnes ayant recours à l'aide alimentaire a presque doublé : la Banque Alimentaire estimait à 2,4 millions le nombre de bénéficiaires accueillis fin 2022, contre 820 000 en 2011[1], ce qui représente près de 350 000 tonnes de denrées collectées et distribuées chaque année[2].La Cour des Comptes recensait de son côté 5,6 millions d'inscriptions dans les associations d'aide alimentaire en 2023, soit une hausse de 20 % depuis 2019[3], confirmant une tendance de fond à l'augmentation de l'aide alimentaire en France.

Au-delà de ces chiffres, une étude menée par ATD Quart Monde en 2016[4] a mis en lumière **la nécessité d'adopter une approche plus globale de la précarité alimentaire pour comprendre et agir sur ses multiples facettes**. Loin de se réduire à une seule question d'approvisionnement, les difficultés d'accès à l'alimentation reflètent une précarité multidimensionnelle qui touche l'ensemble des conditions de vie : estime de soi, habitat, santé, revenus, mobilité, lien social, liens familiaux, participation citoyenne. Le rapport à l'alimentation est aussi **un rapport à soi et aux autres** : se nourrir n'est pas seulement un acte de survie, mais un marqueur d'identité, une pratique culturelle, un facteur d'intégration, un espace de choix et de dignité.

La crise sanitaire de 2020 a renforcé la visibilité de ces enjeux en soulignant la vulnérabilité accrue de certaines populations face aux ruptures d'accès à l'alimentation. L'inflation et la succession de crises économiques et sociales ont contribué à **étendre l'insécurité alimentaire et à faire émerger de « nouveaux visages »** de la précarité alimentaire parmi les travailleurs pauvres, les retraités et les étudiants[5]**.** Ces dynamiques ont remis au centre des débats la question de l'accès à une alimentation variée, choisie, de qualité – **enjeu de santé publique, autant que de justice sociale et de transition agricole et alimentaire.**

Face à ce constat, plusieurs voix se sont élevées pour **transformer progressivement le modèle français de lutte contre la précarité alimentaire.** Aux côtés des acteurs traditionnels de l'aide alimentaire, de nombreuses initiatives locales ont émergé pour dépasser les logiques d'urgence et de distribution, en promouvant **des modèles de solidarité plus durables, ancrés dans les territoires et porteurs d'émancipation**. Ce changement de paradigme est notamment incarné par la **Loi EGAlim de 2018,** puis la création du **COCOLUPA** en 2020 (Comité national de coordination et de la lutte contre la précarité alimentaire), qui marque une volonté de structurer et renouveler l'action publique en la matière.

C'est dans ce contexte de remise en question des réponses classiques à la précarité alimentaire qu'a émergé, dès fin 2016, sur le territoire du Pays Terres de Lorraine, une démarche pionnière associant élus locaux, acteurs associatifs, institutions, citoyens et personnes concernées. Portée à l'origine sous le nom du rapport d'ATD Quart Monde « Se nourrir quand on est pauvre », cette initiative s'est construite dans **une logique de recherche-action visant à repenser en profondeur les modalités d'accès à l'alimentation, en partant des réalités vécues par les personnes en situation de précarité**. Elle a ainsi, de par son expérimentation, contribué aux réflexions nationales sur la justice alimentaire. En 2019, cette démarche a été renommée « De la Dignité dans les Assiettes » (DiDA), affirmant plus clairement son ambition de changer de regard sur l'aide alimentaire et de construire, avec les personnes concernées, des alternatives durables, ancrées dans les territoires et porteuses d'émancipation.

À travers une **approche transversale, participative et systémique**, la DiDA articule plusieurs volets : des expérimentations concrètes, comme les collectifs d'acheteurs en précarité ou les jardins nourriciers, des espaces

[1] « Etude « Profils » Qui sont les personnes accueillies à l'aide alimentaire ? » Banque alimentaire, Février 2023
[2] « La lutte contre la précarité alimentaire. Évolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique » Rapport IGAS, Décembre 2019.
[3] Cour des comptes, *L'aide alimentaire financée par l'Etat et les fonds européens* [en ligne], juillet 2025
[4] Ramel Magali, Boissonnat Pelsy Huguette, Sibué-De Caigny Chantal, Zimmer Marie-France, *Se nourrir lorsqu'on est pauvre - Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité*, Revue Quart Monde, Dossier et documents, n°25, 2016.
[5] « Etude « Profils » Qui sont les personnes accueillies à l'aide alimentaire ? » Banque alimentaire, Février 2023

de dialogue et de coconstruction de solutions, des actions de sensibilisation et un travail de plaidoyer local et national pour faire remonter les constats du terrain dans les espaces de décision[6].

Incarnée par les **11 principes de la Charte DiDA** pour un accès digne et durable de tous à une alimentation de qualité, de « toutes les qualités », la démarche constitue aujourd'hui une expérience originale de politique alimentaire territoriale intégrée, à la croisée des champs de la solidarité, de la santé publique, de l'agriculture, de l'éducation populaire et du développement local.

Elle s'inscrit d'ailleurs dans le **Projet alimentaire territorial (PAT) Sud 54**, labellisé en 2017 et animé par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. À ce titre, elle constitue l'un des axes structurants de la politique alimentaire du Pays Terres de Lorraine, qui en assure le portage et anime une gouvernance ouverte, impliquant un large éventail d'acteurs du territoire.

Aujourd'hui, après plusieurs années de mise en œuvre, la démarche DiDA atteint un tournant stratégique. Elle s'est progressivement étoffée, structurée et affirmée comme une initiative à part entière du territoire. Comme tout projet innovant évolutif et ancré dans l'expérimentation, elle se confronte désormais à de nouveaux défis. Il s'agit à la fois de **réaffirmer ses lignes directrices** et d'en **renforcer la lisibilité**, de consolider son **ancrage territorial** tout en accompagnant **les dynamiques d'essaimage** et de clarifier les perspectives à moyen terme en identifiant les **conditions de sa pérennisation** et de son évolution.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'évaluation, avec une double ambition. Elle vise d'une part à **porter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru**, en tirant les enseignements des actions menées et en capitalisant sur les acquis, pour mieux les valoriser auprès des partenaires et des acteurs du territoire et au-delà. Elle vise d'autre part à **interroger les effets produits par la démarche,** à repérer les leviers comme les fragilités et à nourrir une réflexion prospective sur les orientations à venir.

Il ne s'agit donc pas seulement de mesurer les résultats, mais de **poser un regard réflexif et critique** sur une démarche qui, dès l'origine, revendique une capacité de transformation sociale, institutionnelle et territoriale.

Le présent rapport s'organise en plusieurs chapitres qui peuvent être consultés indépendamment les uns des autres. Il débute par une présentation détaillée de la démarche DiDA, afin d'en expliciter les fondements, les objectifs et les principales actions, notamment pour les lecteurs moins familiers de l'initiative. La seconde partie revient sur la méthodologie d'évaluation adoptée, en précisant les outils mobilisés et le déroulé des investigations. Les chapitres suivants sont structurés autour des quatre questions évaluatives, chacun développant les constats tirés de l'analyse et les principaux enseignements. Enfin, le rapport se conclut par une série de préconisations et de pistes de réflexion, destinées à nourrir la discussion avec le comité multipartenarial et à éclairer les perspectives d'évolution de la démarche.

[6] Un bref historique de la démarche DiDA, de ses actions et de sa gouvernance sont présentés dans le chapitre 3 du rapport

L’exercice d’évaluation : objet et cadre méthodologique

L'OBJET DE L'ÉVALUATION : LA DiDA

Pour une description détaillée de la démarche et du contexte national dans lequel elle s'est développée, se référer à la note de cadrage de l'évaluation

1.1 Un projet ambitieux articulé autour d'une Charte afin de faciliter l'installation d'un système alimentaire garantissant un accès à une alimentation digne, durable et qualité pour tous

Fondée sur une dynamique amorcée dès octobre 2016, avec des premiers ateliers exploratoires et des réunions d'approche, la DiDA s'est structurée à partir de janvier 2017 autour de groupes multi partenariaux réunis chaque mois. Elle est le fruit d'une réflexion collective associant des professionnels, des bénévoles, des élus, des citoyens et des personnes concernées désireux de repenser l'aide alimentaire en s'appuyant notamment sur les constats et préconisation du rapport d'ATD Quart Monde[7]. La DiDA a pour objectif de construire « *un cadre favorable au développement d'initiatives et à l'émergence d'un système alimentaire qui garantira un accès à l'alimentation digne, durable et de qualité pour tous* »[8], en refusant de considérer l'aide alimentaire distributive comme solution durable aux situations d'insécurité alimentaire en France, et en appelant de ses vœux la mise en œuvre du droit à l'alimentation en France. Elle défend une mise en œuvre concrète du droit à l'alimentation en plaçant au cœur de sa démarche la participation des personnes concernées (parole, expérience du vécu, compétences, participation aux actions…). L'objectif est triple :

1. Garantir une alimentation digne, durable – et de long terme- et de toutes les qualités pour tous.
2. Valoriser le rôle social de l'alimentation, les dynamiques citoyennes via l'alimentation
3. Valoriser la reconstruction des dynamiques personnelles et citoyennes ébranlées par les aléas de la vie en situation de précarité.

Le Pays Terres de Lorraine est un territoire contrasté, mêlant à l'est des zones périurbaines relativement dynamiques, sous l'influence de l'agglomération nancéienne, et des zones rurales plus isolées au nord et au sud. Si les indicateurs globaux de précarité (taux de chômage, de pauvreté) y sont inférieurs à la moyenne départementale, cette relative résilience masque des disparités importantes. Les situations de pauvreté se concentrent notamment dans les quartiers prioritaires et le centre-ville de Toul, dans certaines centralités rurales comme Vézelise, dans des communes périurbaines telles que Pont-Saint-Vincent ou Foug, ainsi que dans les franges rurales à proximité des Vosges et de la Meuse. Ces territoires cumulent des difficultés spécifiques : isolement géographique, précarité énergétique, faibles revenus, accès limité à une alimentation de qualité ou à des services de proximité. Ces inégalités territoriales rendent la lutte contre la précarité alimentaire particulièrement complexe et appellent des réponses différenciées, adaptées aux contextes locaux et ancrées dans les dynamiques de terrain. Un constat qui trouve un écho dans la cartographie départementale de l'indice de présomption de précarité alimentaire présentée ci-dessous qui met en lumière la diversité des situations locales et permet d'identifier des zones du territoire les plus exposées à des difficultés d'accès durable à une alimentation de qualité (Source : Atlas départemental Meurthe-et-Moselle, 2023)

[7] Ramel et al., *Se nourrir lorsqu'on est pauvre - Analyse et ressenti de personnes en précarité*, *op. cit.*
[8] Rapport de synthèse des Laboratoires d'usage, Plan alimentaire territorial SUD 54 – Terres de Lorraine, 2021

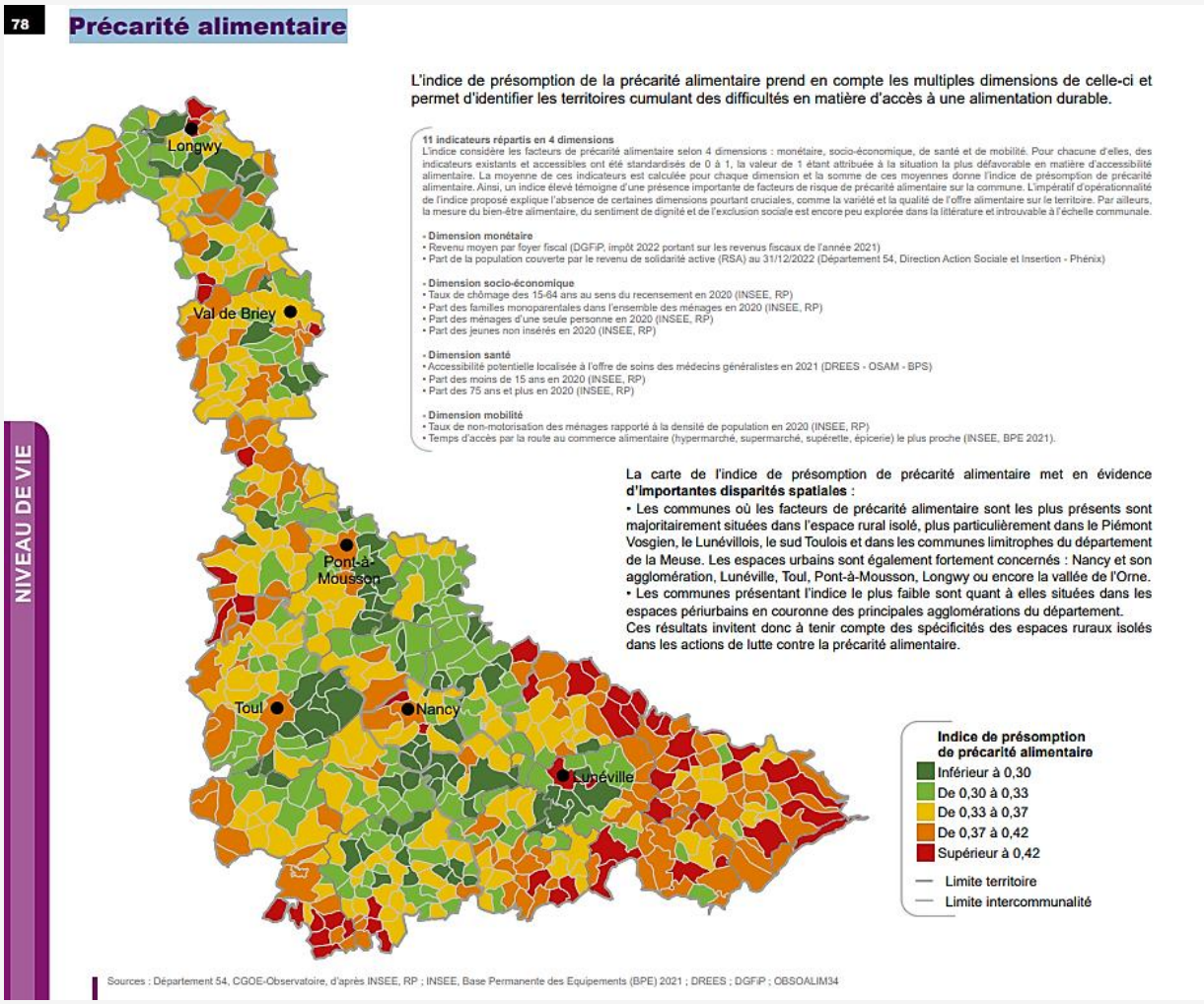

Une présentation détaillée des indicateurs de pauvreté pour le territoire est proposée en annexe 1.

La **Charte du projet DiDA**, signée officiellement le 8 mars 2019 lors du Forum « De la Dignité dans les assiettes ! Pour une alimentation digne, durable et de qualité pour tous, vraiment pour tous » DiDA organisé le collectif de la DIDA à Toul [9]. Elle formalise les principes de cette démarche, en définissant des engagements communs autour de **l'accès digne et durable à une alimentation de toutes les qualités** et en posant ainsi les **fondements de la constitution progressive d'une gouvernance alimentaire[10].** Elle est co-écrite par les acteurs impliqués dans la démarche de la DiDA et de personnes, rassemblés autour du projet alimentaire territorial en Terres de Lorraine et vise à permettre l'inclusion sociale et la citoyenneté de tous, à travers des actions concrètes autour de l'alimentation.

Cette Charte se présente comme un outil, qui a vocation à interroger les pratiques, sensibiliser aux enjeux d'un accès digne et durable à l'alimentation et permettre de repérer et de promouvoir des actions alimentaires répondant à ces principes. (*Cf schéma ci-dessous).*

[9] Forum ayant rassemblé 400 participants
[10] Rapport de synthèse des Laboratoires d'usage, Plan alimentaire territorial SUD 54 – Terres de Lorraine, 2021

*Les **11 principes** de la Charte pour **un accès digne et durable de tous** à **une alimentation de qualité**, de « **toutes les qualités** »*
(Traitement Pluricité à partir de la Charte de la DiDA)

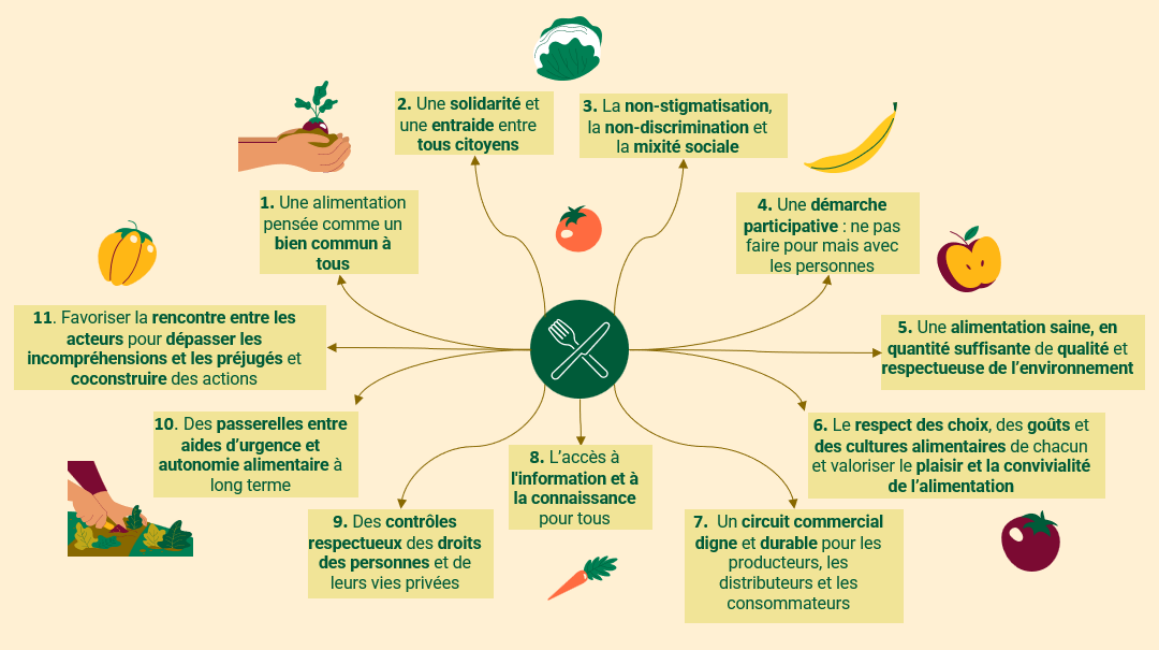

Cette initiative constitue l'un des axes du projet de transition agricole et alimentaire (trajectoire à 2030 et 2050) du pays. Les élus de TDL ont ainsi placé l'accessibilité sociale à une alimentation de qualité au cœur de leur stratégie au début des travaux engagés en 2016 sur les questions agricoles et alimentaires. Cette orientation de travail a été rapidement partagée à au sein du PAT Sud 54, la DiDA constituant un point d'appui et une source d'inspiration et d'essaimage pour les territoires voisins du Sud 54. Les coopérations à cette échelle permettent en retour à Terres de Lorraine et à la DiDA de bénéficier des effets d'actions et de partenariats complémentaires à ce qui est engagé au niveau local.

Le territoire TDL s'est doté en 2023 d'une **trajectoire de transition agricole et alimentaire à 2030-2050** pour guider son action sur le temps long. Sur la plan agricole, le défi est de développer les pratiques agroécologiques (BIO, HVE…) et de conforter les modèles économiques des exploitations agricoles. Il s'agit notamment d'apporter plus de valeurs aux productions, en tirant davantage parti du potentiel du marché local, dans le sillage de la dynamique des circuits courts engagés depuis plusieurs années.

Le **volet alimentaire s'organise en 3 orientations dans lesquelles l'inspiration de la DiDA est clairement perceptible** : (1) Mieux manger en se mobilisant autour de l'enjeu d'une alimentation saine dans le cadre d'une démarche de santé publique (contrats locaux de santé – CLS) ; (2) favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité et aux productions locales et (3) Réduire le gaspillage alimentaire.

1.2 Une gouvernance et un projet plaçant la participation des personnes au centre

Si la démarche « De la dignité dans nos assiettes » est portée par le Pays Terres de Lorraine, le projet est **résolument partenarial**, avec une **gouvernance ouverte** intégrant un large éventail d'acteurs locaux.

Porteur	Pays Terres de Lorraine – Une équipe de professionnels de 18 salariés au sein du Pays Terres de Lorraine – Un poste de chargée de projets, créé en novembre 2019, pour animer la démarche et accompagner la réalisation des projets – Un poste d'animateur de jardins nourriciers, créé en octobre 2020 en partenariat avec Agro ParisTech pour accompagner cette action

Gouvernance	– Un appui conseil en AMO avec Magali RAMEL docteure en droit public
	Instance de suivi et de pilotage : Un **conseil multi-partenarial** a été mis en place, dès 2017, pour **suivre, orienter et évaluer** le projet, en cohérence avec les principes de la charte de la DiDA. Ce conseil est composé d'un large éventail d'acteurs (associations, collectivités, CCAS, centres sociaux, producteurs locaux, habitants directement concernés par la précarité alimentaire…). **Un comité politique est également mis en œuvre,** depuis 2021**,** composé du Président du Pays, et d'institutions - représentants de l'Etat (solidarité, agriculture), du Conseil départemental 54 (cohésion sociale, PAT, direction des territoires) et de porteurs d'actions. **Instance de proposition :** Un **laboratoire d'usage**, ou **labos CAP**, a progressivement été mis en place, à partir de 2020, pour garantir la **pleine participation des usagers et citoyens,** en s'inspirant des méthodes développées au sein du département santé d'ATD Quart Monde. A noter qu'en parallèle, des grands temps d'échange et de rencontre peuvent être organisés afin de permettre à tous les acteurs de se retrouver pour construire, valoriser et travailler ensemble sur les perspectives pour la DiDA (Forum de la Dignité dans les assiettes, le 8 mars 2019 à Toul, le DiDA-Tour le 16 octobre 2023 avec la visite en bus des stations de la DiDA et une rencontre dans une ferme de producteurs impliqués...)
Convention	Signature d'une **charte commune** co-écrite par le conseil multipartenarial et qui pose les principes fondamentaux de la démarche

Au cœur de cette démarche, le lieu de construction de constats analyses et propositions appelé le **Labo CAP** vise à garantir la **pleine participation des usagers et des citoyens**[11]. Ces laboratoires s'inscrivent dans le principe n°4 de la Charte de la démarche : ne pas faire pour, mais avec les personnes. Ils ont pour mission de favoriser une véritable **démocratie alimentaire** sur le territoire, en permettant aux utilisateurs de la démarche de porter un regard sur la précarité alimentaire, sa réalité sur le terrain et en construisant des propositions conjointes.

Les **labos CAP** ont vocation à formuler collectivement (entre les participants de la DiDA) des constats sur la précarité alimentaire ; élaborer des analyses et des propositions concrètes. Les thématiques abordées sont en lien avec la lutte contre la précarité alimentaire (par exemple : le financement de l'alimentation, les tiers-lieux nourriciers, les messages alimentaires, etc.).

Ces laboratoires d'usage sont constitués de deux groupes :

- Un groupe de citoyens **personnes vivantes ou ayant vécu la précarité alimentaire**. Elles s'appuient sur leurs **savoirs d'expérience** pour enrichir les constats, analyser les situations d'insécurité alimentaire, formuler des propositions d'actions nouvelles et assurer que les actions répondent aux réels besoins des personnes concernées.
- Un groupe de citoyens **bénévoles, professionnels** et institutionnels engagés dans la lutte contre la précarité alimentaire, partagent leurs constats, observent les **forces et faiblesses** des actions mises en place, et formulent des propositions.
- Les constats communs et les propositions communes sont alors transmis aux **Responsables politiques**, afin d'aligner au mieux les volontés politiques au vécu des habitants concernés.

Ainsi, le laboratoire d'usage, est un **groupe de parole intégré au dispositif** et offre un espace **de travail**, complémentaire **au comité multipartenarial**, pour être en connexion avec le terrain et préparer et évaluer les actions.

[11] Pays Terres de Lorraine, Les laboratoires d'usage (Labo CAP) dans la démarche De La Dignité Dans Les Assiettes, Février 2021

1.3 Des actions concrètes porteuses de transformation

Cette démarche s'articule autour d'actions concrètes depuis 2017, qui s'inscrivent dans une **logique participative et solidaire**, avec des objectifs précis :

- **Partir de l'expérience des personnes** en situation de précarité alimentaire et créer les conditions favorables à leur **participation active** dans la coconstruction des solutions.
- **Mobiliser et rassembler** les acteurs du territoire, notamment à travers des démarches collectives et inclusives pour renforcer le tissu social.
- **Expérimenter et promouvoir des actions** qui incarnent les principes de la charte de la DiDA, visant à assurer un accès digne, durable et de qualité à l'alimentation.
- **Être force de proposition** pour orienter les politiques publiques, à l'échelle territoriale et nationale, afin de faire évoluer les pratiques et les dispositifs en place.

Panorama des actions mises en place	
Le collectif d'acheteurs pour des achats alimentaires élémentaires	Des expériences d'achats groupés ont été menées pour rapprocher les consommateurs des producteurs locaux. En 2017, 100 familles ont acheté deux tonnes de pommes de terre et de carottes, marquant pour beaucoup leur premier achat de produits frais locaux. L'association Emplettes & Cagettes a été créée en 2019 pour structurer et pérenniser ces initiatives. • Fin 2024, l'association compte près de 442 foyers adhérents sur le PTDL dont 77 % de personnes en situation de précarité alimentaire (1481 foyers au total, incluant la métropole du Grand Nancy) • Les acheteurs se réunissent autour d'un ou une référente, se cooptent et se constitue en collectif. Ils interagissent et groupent leurs commandes, paiements et livraisons. • Des laboratoires d'usage sont réalisés avec ces collectifs deux fois par an sur la méthode des labo CAP pour avoir un retour sur les réalités et les actions à mener. A ce jour il existe 14 labos d'usage sur Terres de Lorraine.
Le Réseau de jardins nourriciers	Des projets de jardins nourriciers ont été mis en place pour permettre aux habitants de cultiver ensemble des légumes, dans une logique de solidarité. Un réseau d'échange entre les différents jardins partagés a été créé. Il agit auprès des collectivités, des associations et des habitants sur le développement de jardins partagés nourriciers, favorise les échanges de pratique et de services (plants, matériel…). Il se consolide comme un lieu nourricier et de création de liens sociaux et de lutte contre l'isolement. A ce jour, 14 jardins partagés sont membre du réseau dont 9 jardins partagés nourriciers engagés dans la lutte contre la précarité alimentaire - 161 jardiniers sur ces 9 jardins (79 % en situation de précarité).
Une pièce de théâtre sur la	Entre 2019 et 2022, une pièce de théâtre a été montée, ayant pour objectif de questionner la société sur l'accès à une alimentation digne. La pièce est fondée

précarité alimentaire, les « Mots de la faim »	sur des témoignages de personnes en situation de précarité alimentaire. Elle met aussi en scène des acteurs amateurs ayant eux-mêmes partagé leurs expériences. À la suite de cette pièce de théâtre, un film documentaire « et maintenant, on fait quoi ? » a été réalisé par Vincent Glenn (Callysta Productions) pour documenter les retombées de la pièce et imaginer les perspectives de changement dans un futur proche. Une nouvelle pièce, un seul en scène intitulé « Ah si j'étais riche » est également en cours de représentation sur le territoire, dans la continuité de la précédente[12]. Elle appelle tous et chacun à mettre ensemble pour lutter contre la précarité.
Un travail collectif sur l'urgence de l'aide alimentaire, Grain de Sel	Né de la co-formation « Et si nous parlions ensemble de l'aide alimentaire » (2018), ce collectif s'est construit pour améliorer la coordination des acteurs, informer sur les solidarités existantes, croiser les regards et lutter contre les préjugés (dont la pièce de théâtre), sensibiliser aux vécus des personnes concernées, etc., L'ambition de ce travail rejoignant l'objectif de la DiDA, à savoir faire bouger des lignes sur l'approche de la lutte contre la précarité alimentaire pour qu'elle ne soit pas réduite à une seule compréhension par l'aide alimentaire Un rapport d'étonnement, un flyer et un outil d'information numérique (Mon frigo bien rempli) ont été produits pour faciliter l'orientation des personnes concernées sur le territoire de Toul.
Un projet de préfiguration d'un Observatoire de l'accès à l'alimentation sur le territoire du Pays et le département de Meurthe et Moselle	Un projet de préfiguration d'observatoire sur les dynamiques d'accès à l'alimentation est développé depuis début 2021, avec pour objectif de créer un cadre expérimental afin de rassembler et de développer des indicateurs permettant de mieux connaître les besoins du territoire, de s'assurer de la pertinence des actions engagées et d'en mesurer l'efficacité. Dans ce cadre, ont été développés : un travail sur le diagnostic territorial des situations de précarité alimentaire, le référentiel de la présente évaluation d'impact et le déploiement des Labos CAP et de leur méthode. Ce travail se traduit également par l'intégration de cartes consacrées à la précarité alimentaire dans l'atlas départemental 54.

1.4 Un projet étroitement articulé à d'autres plans et programmes du Pays Terres de Lorraine

La démarche « De la dignité dans les assiettes » est développée actuellement en lien avec trois programmes stratégiques pour le pays Terres de Lorraine **Elle s'intègre ainsi dans un ensemble de réformes et programmes pour repenser l'alimentation comme un droit fondamental pour tous.**

Une démarche intégrée dans une stratégie de lutte contre la précarité alimentaire différenciée (Exploitation Pluricité source : CCTP)

[12] « Ah si j'étais riche », un spectacle écrit par le journaliste Julien Bénéteau, mis enscène par Dominique Farci et interprété par Jean-Michel Champougny.

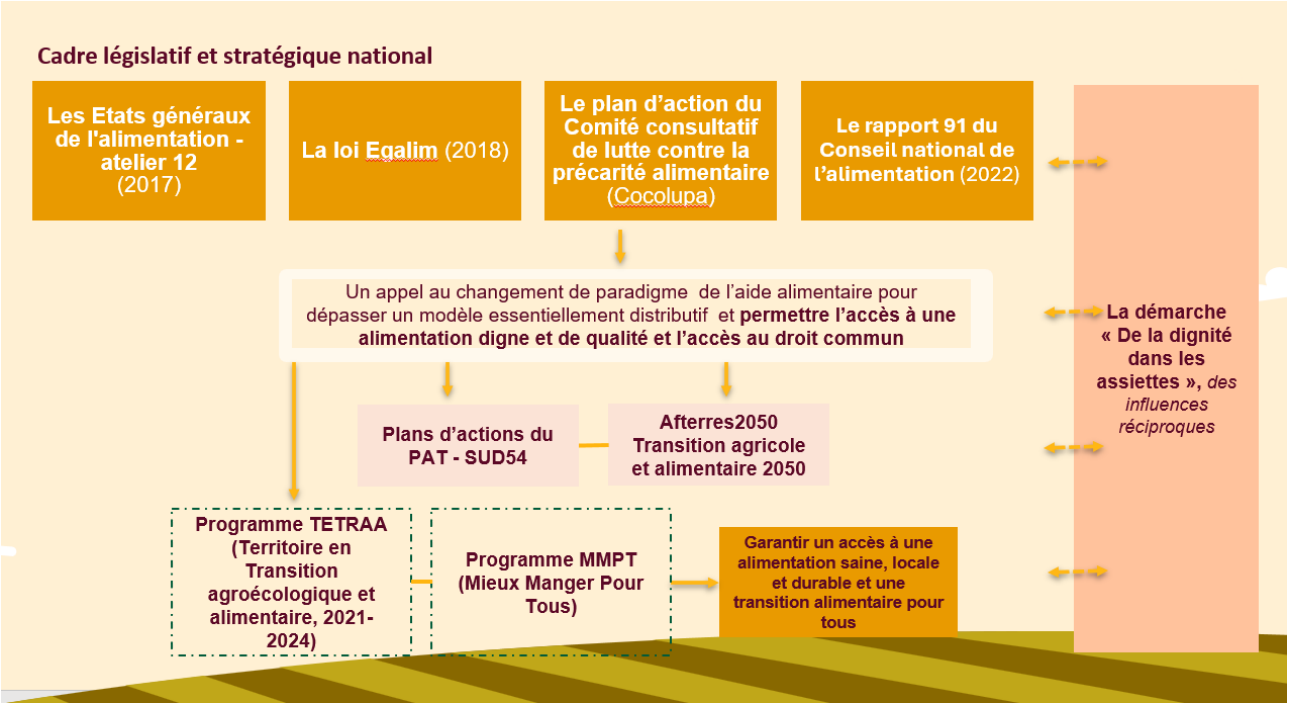

1.5 Une logique d'action formalisée

L'évaluation a notamment permis de stabiliser collectivement **la chaîne d'action qui permet à la DiDA de produire des résultats concrets, observables et des impacts durables pour les personnes concernées et le territoire.**

- *Les réalisations : ce qui est mis en œuvre concrètement sur le territoire.* La première brique de la démarche repose sur la mise en place d'actions et de conditions favorables à l'émergence d'un écosystème alimentaire plus inclusif et plus durable. Cela comprend notamment l'animation d'un collectif d'acteurs engagés à l'échelle du territoire, la sensibilisation et l'évolution des approches des bénévoles, professionnels et citoyens autour des enjeux de la dignité alimentaire, une ingénierie d'accompagnement et de coordination au service des initiatives du territoire et le développement d'une offre alimentaire plus accessible, qualitative, locale et respectueuse des choix des personnes.

- *Les résultats : les effets visites à court terme*. Ces actions génèrent des premiers résultats visibles : de nouvelles coopérations naissent entre des acteurs qui, auparavant, se côtoyaient peu ou pas. Les personnes en situation de précarité commencent à s'impliquer davantage dans les projets, à faire valoir leurs préférences et leur expertise du vécu. Les bénévoles, professionnels et institutions impliquées dans la démarche expérimentent de nouvelles postures, fondées sur l'écoute, la co-construction et le respect du choix alimentaire. L'offre alimentaire elle-même devient plus lisible, plus qualitative, plus adaptée aux besoins des personnes concernées.

- *Les impacts intermédiaires : les transformations structurelles engagées*. À moyen terme, ces résultats doivent pouvoir contribuer à produire des transformations plus structurelles. La dynamique participative renforce le pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité, qui développent estime de soi, capacités d'expression et reconnaissance dans les espaces collectifs. Les pratiques professionnelles évoluent, intégrant plus durablement la parole et l'expérience des usagers. Les projets soutenus s'ancrent dans le temps et s'articulent davantage avec d'autres politiques publiques du territoire, en particulier en matière de santé, d'agriculture ou de solidarité. Par cette évolution, la DiDA contribue à une

recomposition des modes d'intervention, en réinterrogeant les manières de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer les actions de lutte contre la précarité alimentaire.

- *Les impacts finaux : les effets globaux recherchés à long terme*. Enfin, à plus long terme, la démarche vise des impacts durables, à la fois individuels, collectifs et systémiques. Elle contribue à sécuriser durablement l'accès à une alimentation saine et choisie pour les personnes les plus vulnérables. Elle améliore leur bien-être global, tant sur le plan physique que psychique, en réduisant l'isolement, en renforçant les liens sociaux et en favorisant l'estime de soi. Par ailleurs, elle participe à une évolution plus large de la fabrique des politiques publiques alimentaires, en introduisant de nouvelles logiques de coopération, d'expérimentation et de participation, à l'échelle locale comme nationale. En ce sens, la DiDA ne se limite pas à répondre à l'urgence alimentaire : elle propose un changement de paradigme, fondé sur la dignité, le choix, et la reconnaissance des personnes dans leur pleine citoyenneté alimentaire.

Le schéma détaillé des liens de cause à effets est disponible en annexe du rapport.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Objet et enjeux de l'évaluation

L'évaluation de la DiDA s'inscrit dans une approche à la fois rétrospective et de projective. Son cadre a été élaboré en collaboration avec les membres du comité multipartenarial, en s'appuyant sur un référentiel et un cadrage méthodologique déjà structurés en amont de la présente enquête dans le cadre du projet de préfiguration d'un observatoire (une des actions de la DIDA).Cette évaluation répond ainsi à un double objectif : rendre compte des effets produits par la démarche depuis sa mise en œuvre ; d'autre part, nourrir une réflexion prospective sur son développement futur, sa gouvernance et ses conditions de pérennisation.

D'un point de vue plus analytique, l'évaluation visait à **qualifier les effets de la DiDA à plusieurs niveaux** :

- **Individuel**, en s'intéressant aux trajectoires des personnes concernées, bénévoles et professionnels engagés dans la démarche, ainsi qu'aux effets en termes de pouvoir d'agir, de confiance et de mieux-être ;
- **Collectif**, à travers des dynamiques de coopération entre acteurs, l'émergence de projets partagés et l'appropriation des principes de la DiDA par un réseau élargi ;
- **Institutionnel**, en interrogeant les effets de la démarche sur les organisations, les logiques de pilotage et les politiques publiques locales, notamment en lien avec le PAT Sud 54.

Cette évaluation poursuit également plusieurs objectifs stratégiques spécifiques :

- Elle vise tout d'abord à **documenter les impacts de la démarche sur la participation des personnes en situation de précarité et sur le renforcement de leur dignité**. L'un des fondements de la DiDA repose en effet sur la reconnaissance et la valorisation de la parole des personnes concernées, qui deviennent actrices à part entière de la transformation des dispositifs. L'évaluation cherche à analyser dans quelle mesure cet engagement produit des effets concrets sur les personnes et sur les pratiques d'accompagnement.
- Elle entend également **évaluer l'influence de la démarche sur l'écosystème territorial,** en s'intéressant à la mobilisation de nouveaux acteurs, à l'évolution des coopérations entre secteurs (social, agricole, institutionnel, associatif), et à la manière dont les principes portés par la DiDA – notamment ceux de sa Charte – sont diffusés, appropriés, repris et adaptés dans d'autres projets ou structures.
- Un autre enjeu de l'évaluation consiste à **analyser comment la DiDA articule les enjeux de justice sociale, d'agriculture durable et la santé des sols**, dans une logique de convergence d'acteurs et de décloisonnement des approches.
- Enfin, cette évaluation ambition de **documenter le rôle joué par le Pays Terres de Lorraine en tant que porteur et animateur de la démarche**. Il s'agissait d'analyser comment le territoire a endossé au fil du temps un rôle de pilote, d'impulsion et d'incubation tout en accompagnant les évolutions nécessaires pour sortir de la phase expérimentale. Ce rôle de catalyseur, assumé dans le temps long, est aujourd'hui interrogé à l'aune d'un changement d'échelle et de l'institutionnalisation : comment structurer la gouvernance, accompagner l'essaimage, tout en préservant la capacité à expérimenter et à adapter les actions au plus près des besoins ?

L'analyse s'est organisée autour de quatre grandes questions évaluatives, traduites en critères, indicateurs et sources de vérification. Le référentiel détaillé est disponible en annexe 1 du rapport.

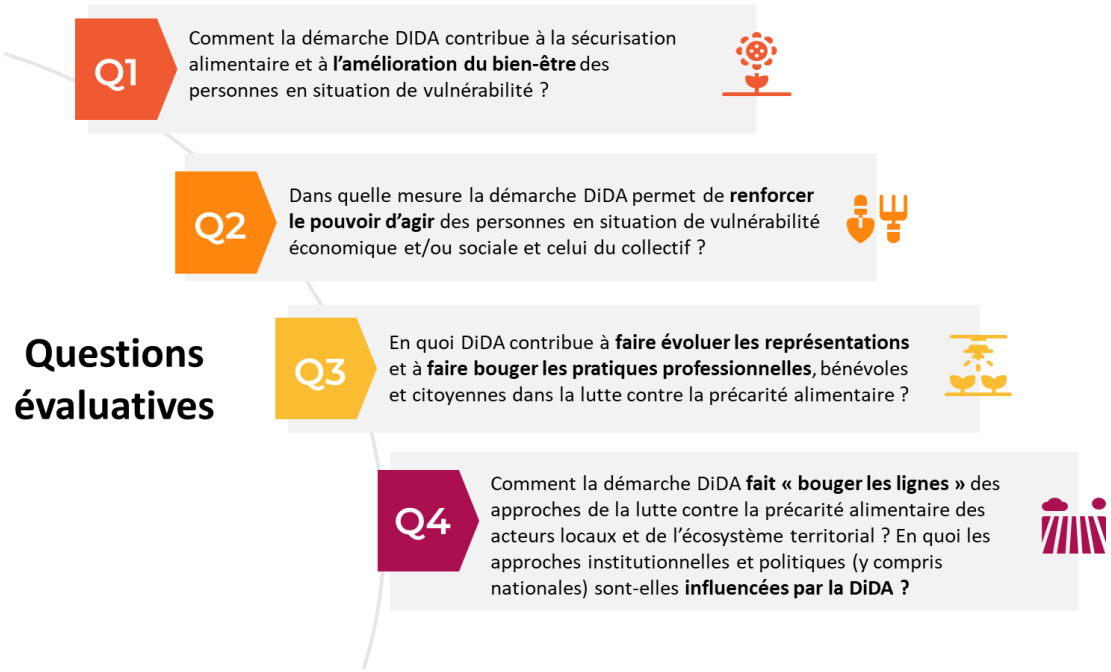

2.2 Protocole méthodologique

2.2.1 Aperçu général du déroulé de l'évaluation

Démarrée à la fin de l'année 2024, l'évaluation s'est déployée selon une démarche structurée en quatre grandes phases. La première a été consacrée à l'appropriation des travaux de cadrage déjà amorcés, à la rencontre des principaux interlocuteurs de la démarche DiDA, ainsi qu'à la cartographie des acteurs et ressources à mobiliser pour les phases suivantes. Elle a également permis de stabiliser le protocole méthodologique de l'évaluation.

La **deuxième phase**, centrée sur les investigations de terrain, a reposé sur :

+ Une grande enquête par questionnaire diffusée auprès des acteurs impliqués (habitants concernés par la précarité et/ou bénévoles, professionnels, institutionnels et élus)
+ Des approches qualitatives (détaillées en section 3.2.2) : conduite d'ateliers, entretiens, analyse documentaire et observation directe ont permis de nourrir la collecte d'informations et la compréhension des dynamiques à l'œuvre.

La **troisième phase**, qui se conclut avec le présent rapport provisoire, a consisté en un travail d'analyse approfondi, croisant et consolidant l'ensemble des matériaux collectés. Ce travail a abouti à la formulation de constats et à l'identification de premières pistes d'enseignement, qui feront l'objet d'une restitution et d'un échange avec le comité multipartenarial en juillet 2025 et d'un rendu final lors d'une rencontre prévue à l'automne 2025.

Enfin, la **dernière phase** de la mission visera à traduire ces constats en recommandations opérationnelles, en accompagnant leur appropriation par les acteurs du territoire dans une logique de valorisation, de projection stratégique et de consolidation de la démarche.

L'infographie ci-dessous offre une lecture synthétique de ce déroulé, en illustrant les différentes étapes et les livrables associés à chaque phase.

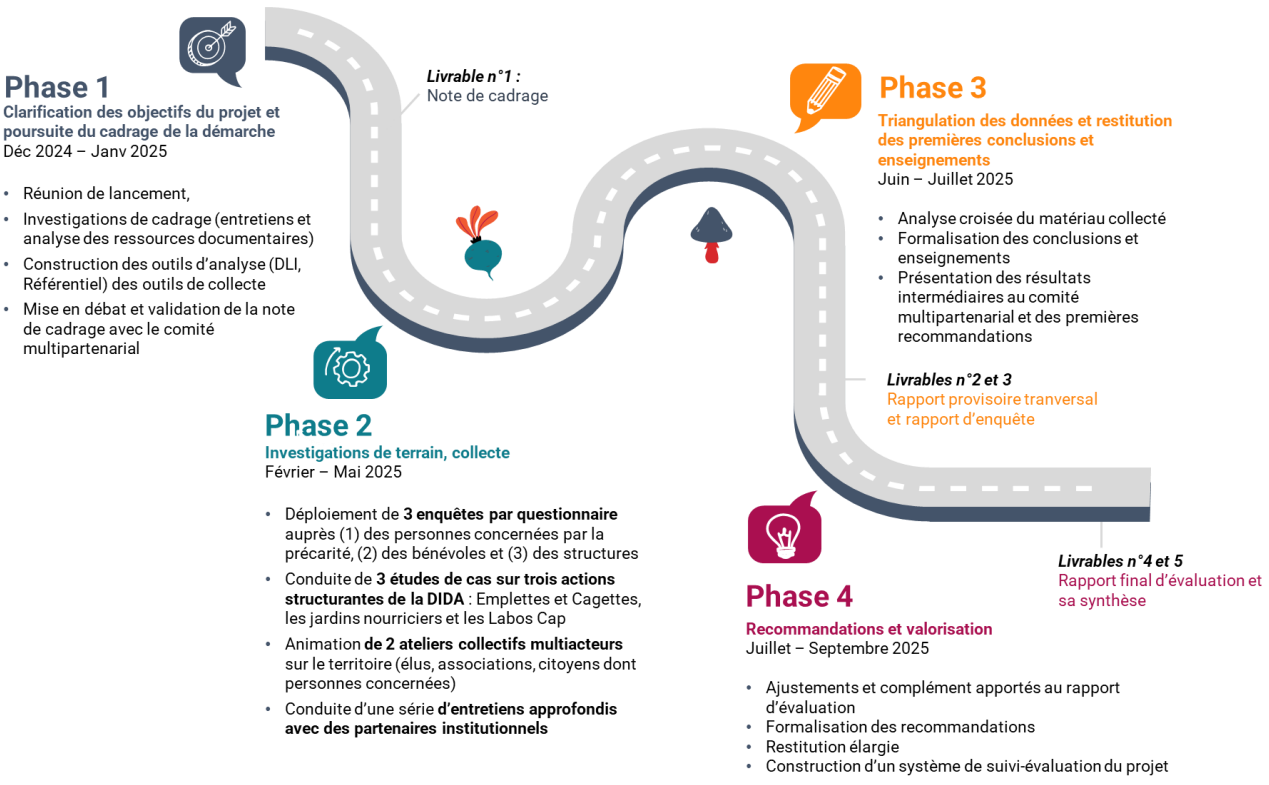

2.2.2 Bilan de la collecte

Pour répondre aux quatre grandes questions évaluatives, l'équipe d'évaluation a mobilisé une pluralité d'outils méthodologiques, relevant majoritairement des sciences sociales et s'inscrivant dans une approche qualitative. Cette diversité d'outils visait à croiser les sources et les points de vue, en accordant une attention particulière à la parole des personnes concernées, à l'expérience des professionnels, ainsi qu'aux dynamiques collectives à l'échelle du territoire.

Le présent sous-chapitre dresse un bilan de la collecte effectuée, en commençant par la restitution des résultats de l'enquête par questionnaire, premier outil déployé dans le cadre de cette mission. **La liste exhaustive des acteurs rencontrés est disponible en annexe.**

Les enquêtes par questionnaire

Une enquête a été menée entre avril et mai 2025 auprès de trois types d'acteurs susceptibles d'avoir été impliqués dans la démarche DiDA au cours des dernières années : des **personnes concernées par la précarité alimentaire,** des **professionnels** ou **bénévoles engagés dans des actions locales**, ainsi que des **représentants de structures ou de professionnels** intervenant dans le champ social, agricole ou institutionnel.

Le choix de cet outil visait à **recueillir un volume significatif de vécus, de ressentis et de perceptions**, afin de documenter la diversité des expériences en lien avec la démarche. L'enquête a été diffusée via plusieurs canaux complémentaires : diffusion numérique par **QR code**, **relais sur les pages et groupes de la DiDA**, envoi ciblé par les **partenaires** du territoire, et **mise à disposition d'un format papier** à remplir manuellement pour les personnes moins à l'aise avec les outils numériques.

Le questionnaire comprenait des questions ouvertes et fermées, certaines étant facultatives. Près de 200 personnes ont pris le temps de répondre au questionnaire et le nombre de réponses varie 196 à 118 selon les questions (moyenne de 146 réponses). L'analyse repose sur les taux de réponse moyens observés par profil et par type de question, permettant une lecture nuancée des données recueillies. Ce premier outil a permis de poser des

premiers repères quantitatifs, mais surtout d'identifier des tendances transversales sur la manière dont la démarche DiDA est perçue, appropriée et vécue par les différents publics.

Taux moyen de réponse à l'enquête par questionnaire

L'approche par étude de cas

Dans l'objectif de produire une analyse fine et contextualisée des effets de la démarche DiDA, l'équipe d'évaluation a mobilisé une approche par étude de cas, centrée sur trois actions emblématiques et structurantes du projet : le collectif d'acheteurs Emplettes & Cagettes, les jardins partagés nourriciers et les Labos Cap, espaces participatifs de réflexion et de coconstruction de solutions. Cette méthode a permis **d'explorer à partir de situations concrètes la manière dont la DiDA se déploie sur le terrain, est vécue par les acteurs et produit- ou non – des effets tangibles sur les personnes, les dynamiques collectives et les pratiques professionnelles**.

Pour les deux premières actions (Emplettes et Cagette et les Jardins nourriciers), des **entretiens individuels et collectifs in situ** ont été menés avec des personnes directement impliquées, complétés par des **observations participantes** lors de temps d'activités (livraison, stockage, récoltes, jardinage, café, etc.). Ces immersions ont permis de recueillir des récits d'expérience riches, de mieux comprendre les modalités d'organisation de ces actions et de saisir les interactions qui s'y jouent au quotidien.

Concernant les Labos Cap, aucune session ne s'étant tenue durant la période de l'évaluation, l'analyse s'est appuyée sur **une exploitation approfondie des productions existantes** (rapports, verbatims, synthèses…). Ces matériaux ont été croisés avec des entretiens menés auprès de personnes ayant participé à ces laboratoires lors des sessions précédentes, en tant qu'animateur ou contributeur, et ce, afin d'identifier les apports spécifiques de cette méthode dans la dynamique globale de la DiDA, mais aussi et surtout à l'échelle individuelle.

L'infographie ci-dessous synthétise les réalisées sur cette approche par étude de cas.

Bilan études de cas

Etude de cas n°1
Emplettes et Cagettes

- **Entretiens individuels et collectifs** avec la Direction de l'association, des membres du CPCPA et des membres fondateurs (6)
- **Visite sur site Espace K (stockage) et CCAS de Toul (livraison),** observation participante et entretiens avec un panel de salariés (2) et d'acheteurs (3)

Etude de cas n°2
Les Jardins partagés nourriciers

- **Entretiens individuels** avec la présidente de l'association des jardins partagés de Neuves-Maison (jardin pilote) et le référent du projet
- **Visite sur site à Neuves-Maisons, immersion et entretiens** avec un panel de jardiniers (15) et de membres du réseau (10)

Etude de cas n°3
Les Labos Cap

- **Entretien** avec les initiateurs de la démarche
- **Entretiens** avec des animateurs (2), des participants professionnels ou personnes concernées (5)
- Consultation et analyse des **livrables** produits à l'issue des Labos Cap

L'animation d'ateliers collectifs

Dans le cadre de la démarche évaluative, **deux ateliers collectifs** ont été organisés, respectivement à Toul et Neuves-Maisons, réunissant au total **une trentaine de participants aux profils variés** : personnes concernées par la précarité alimentaire, bénévoles engagés dans la DiDA ou dans les dispositifs d'aide alimentaire plus traditionnels, acteurs associatifs, travailleurs sociaux, agents de collectivités, élus et membres du Pays Terres de Lorraine.

D'une durée de trois heures chacun, ces ateliers avaient pour objectif principal de **travailler de manière participative sur les effets produits** par la démarche DiDA à trois échelles : **individuelle** (« ce que la DiDA a changé pour moi »), **collective** (« ce que la DiDA a changé pour les autres ») et **territoriale** (« ce que la DiDA a changé pour le territoire »). Après être parti de la représentation personnelle que chacun avait de la DiDA (photolangage), l'approche visait à faire émerger une représentation partagée des transformations induites par la démarche, tout en ouvrant un espace de projection sur son avenir en identifiant les points de blocage et interrogations qui se posent collectivement.

La méthode d'animation combinait des temps d'expression personnelle (en binômes ou petits groupes), des temps de capitalisation collective (affichages, cartes mentales, fresques) et des restitutions en plénière. Elle visait à garantir l'inclusion et la participation active de chacun, en tenant compte des différentes postures, niveaux de confiance, et expériences vécues.

Ces ateliers ont permis de **recueillir des retours d'expérience riches et nuancés**, souvent très incarnés, sur ce que la DiDA a apporté en matière de dignité retrouvée, de liens sociaux tissés, de changement de posture professionnelle, ou encore d'évolution des pratiques sur le territoire. Ils ont également ouvert une réflexion collective sur les **perspectives d'évolution de la démarche**, les conditions de sa consolidation, et les leviers à activer pour renforcer son ancrage et sa pérennité.

L'infographie ci-dessous illustre la diversité des publics mobilisés et donne un aperçu des productions issues des deux ateliers. Le compte-rendu des ateliers est proposé dans les livrables annexes.

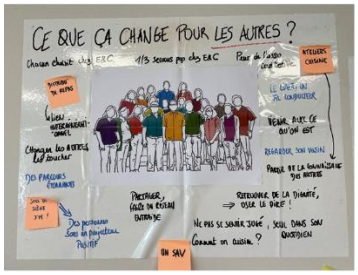

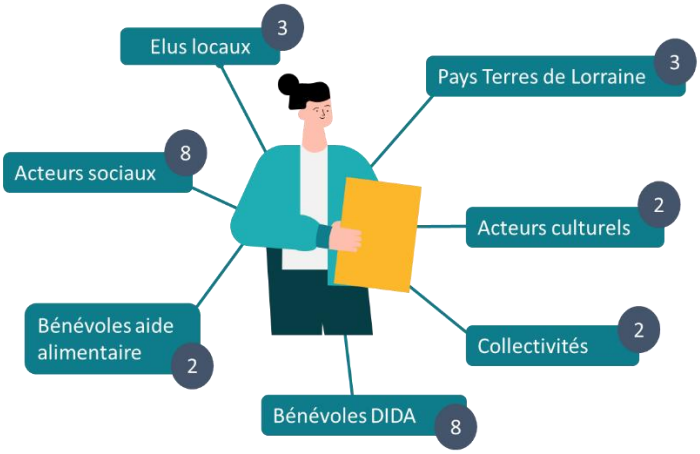

Ateliers collectifs DIDA
Avril 2025

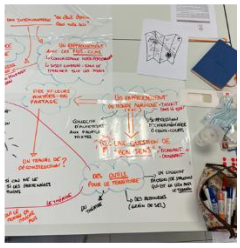

Les entretiens approfondis avec des acteurs institutionnels

Tout au long de la phase 2, l'équipe d'évaluation a conduit une série d'entretiens approfondis avec des représentants d'institutions impliquées dans la démarche DiDA à différents niveaux : local, intercommunal, départemental, métropolitain et national. Ces échanges ont permis d'explorer la manière dont la DiDA est perçue et portée à ces différentes échelles, d'en analyser les effets systémiques, et de mieux cerner les conditions de son essaimage et de sa pérennisation.

L'approche a été résolument transversale, avec une attention particulière portée à la **vision globale des institutions sur la lutte contre la précarité alimentaire**, à leur compréhension de la singularité de la DiDA, ainsi qu'aux **enseignements qu'elles en tirent pour nourrir leurs propres stratégies**. Il s'agissait notamment d'interroger le potentiel **inspirant et transformateur** de la démarche, ainsi que sa capacité à **faire évoluer les cadres d'action** et les modes de coopération entre acteurs.

Les échanges ont également permis de mettre en discussion les **enjeux de pilotage, de reconnaissance institutionnelle, de financement**, mais aussi de consolidation de la gouvernance dans une perspective de changement d'échelle. Ils ont éclairé les tensions parfois rencontrées entre logique d'expérimentation et impératifs de structuration, entre approche ascendante portée par les acteurs de terrain et logiques plus descendantes de l'action publique.

Acteurs institutionnels consultés dans le cadre de l'évaluation
Pays Terres de Lorraine – Président
Pays Terres de Lorraine – Directeur
Pays Terres de Lorraine – Chargée de projet DiDA
Pays Terres de Lorraine – Chargé de projet Jardins Nourriciers
CCAS de Toul – Directrice

CIAS Moselle Madon
CD54 – Direction action sociale et insertion
DEETS
Métropole Grand Nancy – Direction action sociale
Mission Locale – Direction & conseillers
GAEC Les Primeurs du Toulois
PAT54
Fondation Carasso – Programme TETRAA
Direction Générale de la Cohésion Sociale

2.2.3 Les limites de la collecte

Le protocole méthodologique, s'il a permis de mobiliser une large diversité de parties prenantes autour de l'évaluation permettant de proposer dresser des constats et conclusions robustes, présente néanmoins quelques limites qu'il convient de considérer lors de la lecture du présent rapport :

- La DiDA étant une dynamique intégrant de nombreux projets, les outils de suivi des réalisations et des résultats de ces projets sont variables. S'ils ont été considérablement documentés, on note parfois une difficulté à avoir une vision précise du nombre de participants ou du nombre de personnes touchées par les différentes actions ;
- Concernant l'enquête déployée auprès d'un large réseau de partenaires et par bouche-à-oreille, il convient de noter qu'un biais quant aux répondants existe : les personnes répondants (personnes concernées, bénévoles et professionnelles) ainsi que les structures partenaires sont les plus à même de se mobiliser autour de l'enquête. A l'opposé, les interlocuteurs les plus éloignés de la démarche ont probablement été moins enclins à se mobiliser autour de la démarche d'évaluation et donc à répondre à l'enquête ;
- Enfin, le protocole ne prévoyait pas l'association de territoires au-delà que le Département de Meurthe-et-Moselle, ne permettant pas de qualifier et d'objectiver l'influence qu'a pu avoir la DiDA auprès de territoires intéressés par ce type d'expérience. Ici, les discours indirects ont permis de poser de premiers faisceaux d'indices, mais il aurait pu être intéressant de les confronter directement à ces territoires.

2.3 Des résultats avec une portée réflexive et opérationnelle

Ce rapport provisoire restitue les constats, analyses et premières recommandations issues de ce travail. Il ne vise ni à dresser un bilan figé, ni à formuler un jugement normatif sur la démarche. Il cherche au contraire à mettre en lumière les dynamiques à l'œuvre, les tensions créatives, les ajustements nécessaires, les points d'appui à consolider. Car la DiDA est avant tout une démarche vivante, mouvante, composite. Elle prend racine dans un territoire spécifique, mais touche à des enjeux universels : comment rendre aux personnes leur dignité et leur capacité à agir ? Comment dépasser les logiques descendantes d'aide pour construire des communs alimentaires ? Comment réconcilier solidarité, choix, justice sociale et transition écologique ?

L'exercice d'évaluation vise aussi à nourrir un débat plus large sur les nouvelles manières de lutter contre la précarité alimentaire. Les initiatives nées sur le territoire Pays Terres de Lorraine peuvent inspirer, interroger d'autres territoires et d'autres politiques publiques. D'où l'enjeu qu'elles soient documentées, analysées, partagées.

Les enseignements de l'évaluation

Du point de vue des personnes concernées

3 La DiDA et les personnes concernées : sécurisation alimentaire et amélioration du bien-être

3.1 En synthèse

Cette section vient répondre à la [Q1] du référentiel d'évaluation : « Comment la démarche DiDA contribue à la sécurisation alimentaire et à l'amélioration du bien-être des personnes en situation de vulnérabilité ?

Critères d'évaluation	C1.1 Les personnes en situation de précarité alimentaire voient leur accès facilité à des denrées plus abordables, saines et de qualité [Focale sur les alternatives à l'aide alimentaire / offre de droit commun]. C1.2 L'aide alimentaire est améliorée sur son offre et ses modalités [Focale sur l'aide d'urgence]. C1.3. Les personnes se réapproprient leur alimentation et retrouvent du plaisir autour de la table. C1.4 Les personnes voient leur santé physique et psychique s'améliorer.

3.2 « Et à la fin, on mange bien ! », le pari relevé de faciliter l'accès à des personnes en situation de précarité alimentaire à des denrées plus abordables, saines et de qualité

4.2.1 Des alternatives concrètes pour une alimentaire plus saine, plus accessible, plus choisie et plus durable

L'un des apports les plus significatifs de la démarche DiDA réside dans **sa capacité à améliorer l'accès des personnes en situation de précarité à une alimentation de meilleure qualité**. **Cette amélioration ne se mesure pas uniquement en termes d'abondance, mais surtout par la diversité, la fraîcheur, la proximité géographique et la qualité nutritionnelle des produits**. Elle propose en effet des alternatives concrètes aux circuits d'aide alimentaires classiques en garantissant l'accès à une alimentation plus saine et plus qualitative, de proximité et à prix maîtrisés – permettant ainsi aux personnes avec des difficultés économiques d'y accéder.

- À travers le collectif d'acheteurs *Emplettes & Cagettes*, les participants valorisent la relocalisation des achats alimentaires et accèdent directement à un choix de produits alimentaires élémentaires comprenant des produits frais, de saison, issus de producteurs du territoire à des prix maîtrisés. La négociation collective des prix, la transparence des relations avec les producteurs basés sur une relation qui s'inscrit dans la durée permettent d'assurer une offre récurrente, diversifiée et économiquement tenable pour toutes les parties. (*Source : observations sur site, étude de cas n°1*)
- À travers les *jardins nourriciers*, les personnes ont la possibilité de produire elles-mêmes fruits, légumes et légumineuses. Ces cultures – généralement locales, de saison et souvent biologiques – représentent une source directe d'approvisionnement. Pour certains ménages, cette production constitue parfois la seule source régulière de légumes frais. Elle permet une réelle diminution des dépenses alimentaires, notamment durant la période estivale, et contribue à une forme d'autonomie alimentaire partielle. (*Source : observations sur site, étude de cas n°2*)
- A travers la *plateforme d'achat* soutenue par Emplettes & Cagettes et destinée aux associations alimentaires de proximité leur permettant de faire évoluer leur circuit d'approvisionnement pour intégrer des produits de meilleure qualité à destination des personnes concernées par la précarité. *(Source : entretiens de cadrage avec le Pays-Terre-Lorraine)*

Les personnes concernées consultées dans le cadre de l'évaluation que ce soit à travers les entretiens individuels ou les ateliers collectifs expriment une évolution notable de leurs pratiques alimentaires depuis leur implication dans la démarche : **elles consomment davantage de fruits et légumes, réduisent leur recours aux produits transformés, apprennent à cuisiner des produits frais et redécouvrent les bienfaits d'une alimentation de qualité.** Le retour d'expérience est unanime sur la différence perçue par rapport à l'aide alimentaire classique souvent composée de denrées standardisées et transformées, ou à l'offre qui leur est accessible dans les circuits traditionnels contrainte par un budget resserré.

> *« Moi ça m'a quand même donné envie que mon gamin il mange correctement. J'ai une voisine âgée qui s'occupe plus de son jardin et comme je peux pas aller au jardin nourricier parce que j'ai pas de voiture, je lui ai proposé de m'occuper de son jardin et en échange je récupère une partie de ce qu'il y a. Sinon je vois pas comment on ferait » - Entretien avec une personne concernée par la précarité alimentaire*

L'enquête conduite auprès des personnes concernées corrobore ces constats.

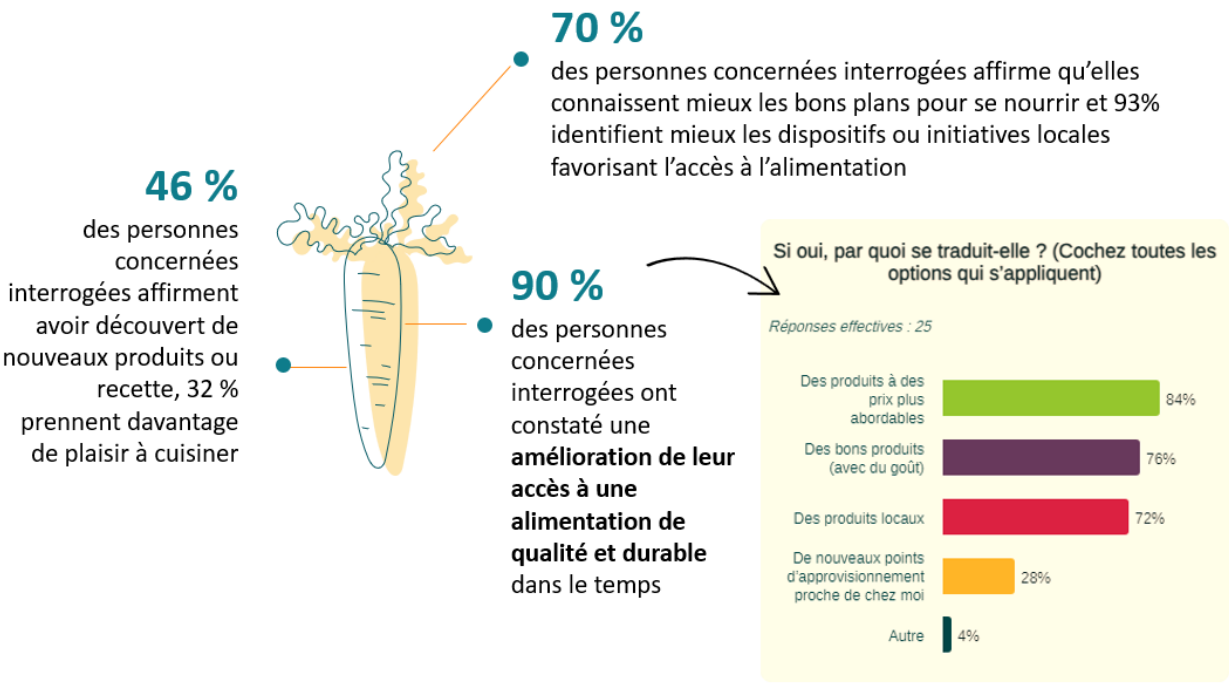

4.2.2 Une réponse ouverte, durable et complémentaire qui s'inscrit dans les circuits de lutte contre la précarité alimentaire

Ce type d'offre reste relativement rare dans les circuits d'aide alimentaire classiques, malgré une diversification progressive des initiatives. S'il existe des dispositifs approchants, comme certaines épiceries sociales ou solidaires, leur accès est généralement encadré par des conditions strictes (orientation par un travailleur social, durée d'accès limitée à quelques mois). De même, les jardins d'insertion visent prioritairement des objectifs d'insertion socioprofessionnelle. **La DiDA se distingue par une approche plus ouverte et durable** : elle ne conditionne pas l'accès des personnes à une temporalité restreinte, mais propose des actions sur lesquelles elles peuvent s'appuyer dans la durée et s'impliquer à leur rythme. Elle se positionne ainsi en complémentarité des dispositifs existants, en offrant un cadre de participation, de soutien et d'émancipation à long terme**.**

Une offre territoriale qui gagne d'ailleurs en lisibilité pour les personnes concernées impliquées dans la DiDA, comme l'enquête le démontre : 93 % des répondants affirment mieux connaître les dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire et de solidarité sur le territoire et 70 % se partagent des bons plans pour accéder à des

produits accessibles. Au-delà des actions concrètes portées par la DiDA, la démarche permet de porter dans une perspective plus large le sujet de la précarité alimentaire.

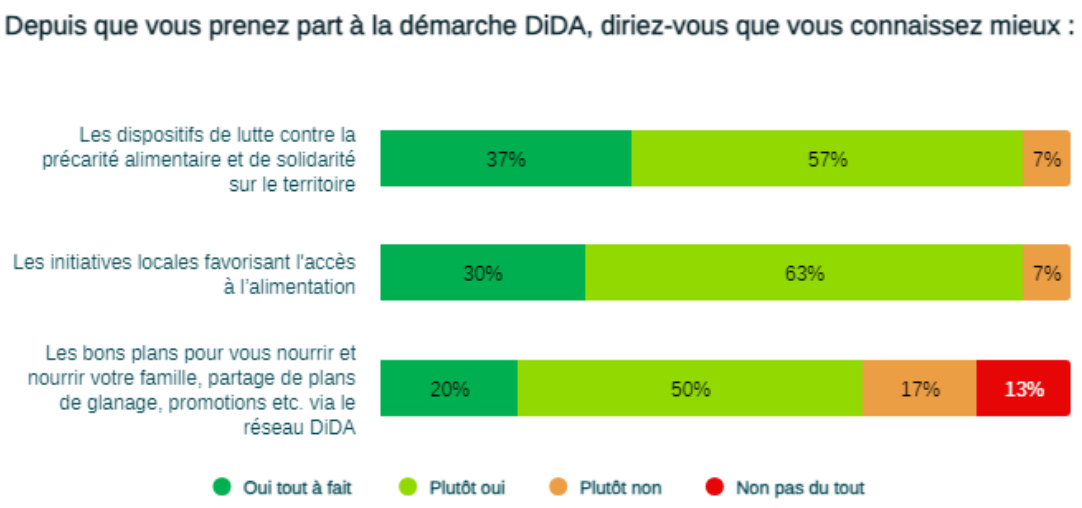

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité (réponses effectives : 34)

4.2.3 Des résultats tangibles mais une dynamique vertueuse freinée par des limites structurelles

Toutefois, la dynamique vertueuse présentée ci-dessus reste fragile, en raison de contraintes économiques et structurelles persistantes.

→ Elle s'appuie tout d'abord fortement sur des financements publics et sur une ingénierie territoriale mobilisée pour animer et coordonner les initiatives locales. Les équilibres économiques sont également précaires, tant pour les personnes concernées que pour les producteurs partenaires. **Une hausse des prix ou une baisse des ressources des ménages pourrait rapidement entraîner un retour vers les circuits de grande distribution**, comme l'ont exprimé plusieurs participants dans le cadre d'échanges informels recueillis sur des temps d'observations au sein d'Emplettes & Cagettes et dans les Jardins nourriciers.
Du côté des producteurs, la pérennité du modèle repose sur la capacité à mutualiser les ventes, à sécuriser des débouchés réguliers et à maintenir un volume suffisant pour justifier l'investissement dans la démarche. Ceux qui ont accepté d'être consultés dans le cadre de l'évaluation - engagés de longue date et convaincus par les principes portés par la DiDA - continuent de soutenir activement l'initiative mais soulignent néanmoins les limites de cet engagement dans la durée. Le temps nécessaire, la faible rentabilité et les incertitudes sur la régularité des commandes peuvent freiner la mobilisation de nouveaux producteurs ou fragiliser l'implication de ceux déjà engagés. Maintenir un tissu de producteurs partenaires actifs constitue donc un défi important pour l'avenir de la démarche, en particulier si elle entend élargir son périmètre ou son public.

> *« Nous on est d'accord pour trouver un terrain d'entente, faire en sorte que nos produits ils profitent à tout le monde, mais il faut quand même qu'on s'y retrouve, sans parler de marge au moins qu'on puisse vivre de notre activité sinon ça ne sert à rien. Actuellement, on ne peut pas être exclusivement sur un marché avec Emplettes & Cagettes, il faut diversifier parce que la marge est trop insuffisante pour couvrir les investissements et se rémunérer derrière. Donc on peut jouer sur les prix ou le volume pour s'accorder […] des producteurs individuels ça me parait compliqué, je pense que c'est plus adapté à des groupements » Entretien avec un GAEC*

De fait, les alternatives développées dans la DiDA, bien qu'appréciées, ne suffisent pas à couvrir tous les besoins : les personnes concernées articulent souvent plusieurs modes d'approvisionnement, mêlant productions locales, achats en grande surface et, parfois, recours à l'aide alimentaire classique. **Cette**

coexistence souligne à la fois la pertinence des alternatives portées par la DiDA et la nécessité de les inscrire dans un système alimentaire plus global et plus accessible.

→ **Par ailleurs, l'engagement dans la démarche suppose également du temps et des ressources que tous les publics en situation de précarité ne peuvent mobiliser**. Cuisiner, stocker, transporter des denrées : autant d'étapes qui nécessitent une certaine stabilité matérielle et un minimum d'équipement. Ce point d'attention est surtout mis en avant par les travailleurs sociaux qui ne peuvent proposer les alternatives développées dans le cadre de la DiDA à tous leurs publics.

→ L'évaluation montre également que si la notoriété de la DiDA est bien installée (59 % des répondants connaissant bien la démarche et y participant, 35 % connaissant la démarche sans y participer) **l'implication dans les actions reste entravée par des freins comme le repli sur soi, la charge mentale, ou encore la difficulté à rejoindre un collectif**.

> *« J'ai mis plusieurs semaines à me rendre au Jardin, c'est une amie qui insistait chaque semaine qui me disait 'il faut venir, tu vas voir ça va te faire du bien' […] Et aujourd'hui je fais la même chose avec une voisine, elle me dit toujours 'oui oui je vais venir' mais ne vient jamais » Extrait d'échange avec une personne concernée par la précarité sur un jardins partagés nourriciers*
>
> *« Vous avez beau dire, expliquer aux gens pourquoi il faut venir au jardin parfois ils sont trop craintifs ils restent chez eux ils ont perdu le lien social ça leur fait peur » - Extrait des échanges sur un atelier collectif*

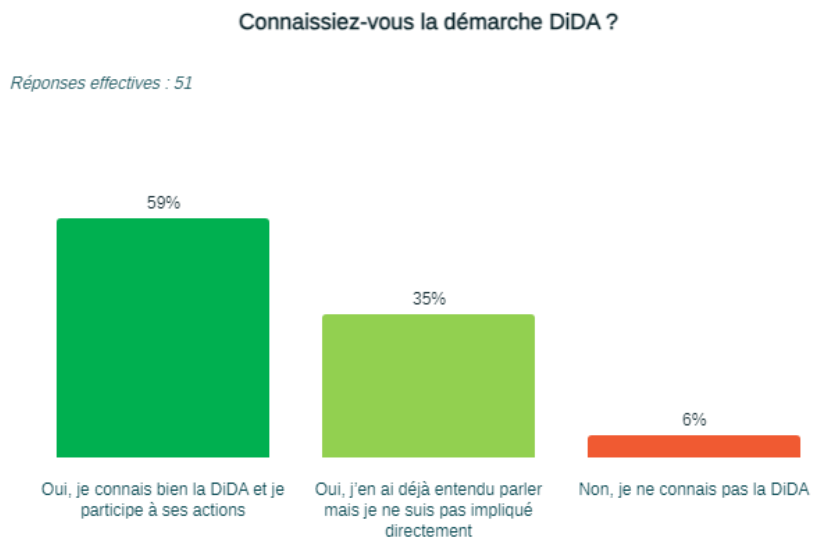

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

→ **L'accessibilité géographique constitue un autre point de vigilance**. La DiDA cherche activement à toucher des zones rurales où les dispositifs classiques ne sont pas présents, faute de volume. Mais la mobilité reste un frein majeur pour les ménages sans véhicule. Des solutions de covoiturage ont émergé, parfois de manière informelle, mais leur couverture demeure limitée et les personnes concernées mentionnent fréquemment dans les échanges le sujet de « la voiture ».

> *« Si j'avais une voiture j'irais plus au jardin mais là je ne peux pas » ; « avec mes problèmes de santé ça devient compliqué de me déplacer ce serait mieux si on avait un jardin à S. » ; « les bus c'est pas assez souvent pour venir ici » - Extrait d'échanges avec des personnes concernées*

→ Enfin, **la saisonnalité des productions locales constitue un frein structurel, régulièrement souligné par les participants.** En particulier durant les mois d'hiver ou en période de transition, l'offre de fruits et légumes frais se réduit, limitant la diversité et la quantité des produits disponibles dans les paniers ou les jardins nourriciers. Plusieurs personnes concernées interrogées sur les jardins ou lors d'une distribution d'Emplettes & Cagettes témoigne de la nécessité de compléter leur alimentation par d'autres sources, qu'il s'agisse d'achats en grande surface, souvent perçus comme de moindre qualité, ou de produits plus coûteux dans les circuits courts traditionnels. Cette contrainte saisonnière peut générer une forme de frustration ou d'essoufflement, en particulier chez celles et ceux qui s'étaient fortement investis dans la démarche et qui doivent ponctuellement revenir vers des formes d'alimentation moins satisfaisantes. Du côté des porteurs de projet, cette saisonnalité complique également la régularité des approvisionnements et l'équilibre logistique. Elle suppose une anticipation, une organisation renforcée (ex. : stockages, conserves, surgelés) et parfois des arbitrages difficiles pour rester fidèle aux principes de qualité et d'accessibilité tout en répondant aux besoins quotidiens. Elle pose enfin la question du seuil d'acceptabilité pour les participants : jusqu'où est-on prêt à adapter ses habitudes et préférences pour maintenir un ancrage local, et à quelles conditions ce choix reste viable et attractif dans la durée

*

En conclusion, les effets de la démarche DiDA sur les pratiques alimentaires des personnes concernées sont bien présents, avec notamment des découvertes culinaires, des changements d'habitudes ou encore un regain de plaisir à cuisiner et partager les repas. Néanmoins, ces effets restent encore partiels : pour plusieurs dimensions (connaissances nutritionnelles, autonomie alimentaire…), seuls 3 répondants sur 10 environ se reconnaissent dans les affirmations proposées. Ce constat invite à poursuivre et renforcer les efforts d'accompagnement, notamment auprès des personnes les plus éloignées ou les moins familières de ces enjeux.

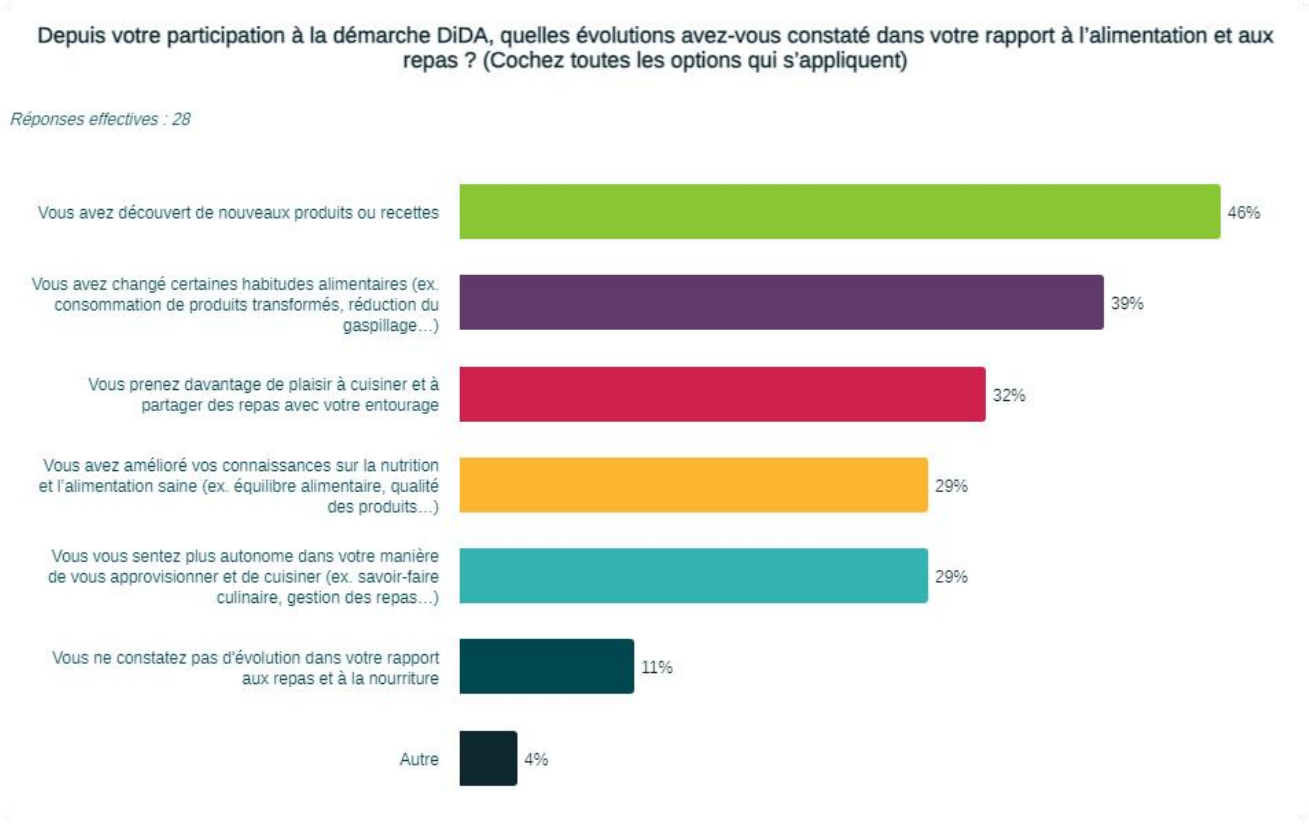

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

3.3 « On ne juge pas, on jardine » : une transformation de l'aide alimentaire vers plus de respect, d'autonomie et de proximité

La démarche DiDA contribue à transformer les modalités de la lutte contre la précarité alimentaire sur le contenu des produits, mais aussi sur ses modalités opérationnelles et sur des modes d'agir. Elle introduit des formes d'approvisionnement plus diversifiées, plus qualitatives et surtout plus respectueuses des personnes concernées. En cela, elle participe à une redéfinition des formes d'aides qui cessent d'être un acte de distribution unilatéral sans capacité d'intervention des personnes concernées.

3.3.1 Une alternative au « tout » aide alimentaire : sortir de la logique descendante

La démarche DiDA amorce une transformation en profondeur de la lutte contre la précarité alimentaire, à la fois dans les produits proposés et dans les modalités d'accès. Alors que les circuits classiques reposent souvent sur une logique descendante — où les personnes sont considérées comme de simples bénéficiaires recevant des denrées standardisées, sous conditions de ressources ou sur présentation de justificatifs administratifs — **la DiDA défend une approche fondée sur l'implication active, le respect des personnes et la souplesse des dispositifs.** L'accès aux actions portées par la DiDA ne suppose pas de prouver son besoin, ni de justifier sa situation : il repose sur la confiance, sans calcul de reste à vivre, ni critères administratifs d'éligibilité. Ce choix éthique favorise une participation volontaire, plus digne, qui redonne aux personnes concernées la liberté d'agir et de choisir, plutôt que de subir.

Les formats proposés permettent aux personnes concernées de choisir leurs produits, de les produire elles-mêmes parfois, et d'adapter leur alimentation à leurs goûts, contraintes ou régimes particuliers. Les bons de commande d'Emplettes & Cagettes sont réalisés avec les personnes concernées, les choix sont possibles, les livraisons diversifiées, les points de livraisons multipliées, notamment en milieu rural. Cette souplesse logistique répond à des réalités de vie complexes et favorise un accès plus digne à l'alimentation. Ce que les personnes mettent en avant, ce n'est pas seulement la qualité des produits, mais surtout le fait de ne plus être assignées au rôle de simple récipiendaire. On retrouve ici une volonté affirmée de restaurer une forme de dignité dans la relation à l'alimentation.

- Le modèle *Emplettes & Cagettes* illustre particulièrement bien cette mutation. Il permet une plus grande flexibilité dans la mise à disposition des produits achetés, grâce à la diversification des lieux de retrait, à la mutualisation des livraisons, et à l'appui sur des référents de proximité. Ce maillage territorial fin permet d'atteindre des zones souvent exclues des actions classiques, comme les villages ruraux dispersés, où la faible densité rend peu viable l'ouverture de points de distribution ou d'épiceries sociales traditionnels. Ce format plus souple est aussi davantage adaptable aux contraintes de vie des ménages : il est déclaratif, engagé, il évite les files d'attente, respecte l'anonymat et n'impose pas d'horaires rigides. Surtout, il permet de choisir ses produits sur la base d'un catalogue proposé à la commande et constitué par les bénévoles d'Emplettes & Cagettes et rediscuté en labos d'usage et en commission participative. *(Source : observations réalisées dans le cadre de l'étude de cas n°1)*

Ce changement de posture s'accompagne d'une dynamique de questionnement permanent, particulièrement présente dans les alternatives développées dans le cadre de la DiDA, et qui infuse progressivement dans le champ plus large de l'aide alimentaire. Les espaces comme les Labos CAP, les Labos d'usage, ou encore les échanges informels au sein des collectifs jouent un rôle central dans cette réflexivité : ils permettent d'ajuster les pratiques, de faire remonter les difficultés rencontrées sur le terrain, et d'imaginer collectivement des évolutions concrètes. Cette capacité d'adaptation fait de la DiDA une démarche vivante, en recherche d'une constante amélioration.

> *« Ce que j'apprécie c'est qu'on nous écoute et qu'on ne nous dit pas 'il faut faire comme ci ou comme ça'[…] quand on se remet en groupe avec les professionnels, ça se voit que parfois ils sont secoués de*

> *nous entendre. […] Moi je trouve qu'on a des choses à dire, on peut faire des propositions pour améliorer » - Extrait d'entretien avec une participante aux Labos Cap – Personne concernée par la précarité*
>
> *« On avait besoin de revenir aux communaux : c'est pourquoi on a fait le Labo Cap (à Neuves-Maisons). Autour de la table, il y avait le maire, son équipe, les responsables territoriaux, les gens… A la fin du labo Cap, le maire a mis les 5000 m2 de jardin disponible pour le premier jardin nourricier » - Entretien Huguette Boissonnat*
>
> *« Ensuite, les gens ont soulevé l'idée que personne ne peut les comprendre. On avait besoin d'un lieu pour travailler en bicéphale au sein du comité multi-partenarial : le labo Cap. C'est un lieu où on travaille ensemble sur des thématiques (…) Des maires, des agents, des MJC, des migrants, des usagers d'un centre social, des personnes qui vivent seules… ça fait une trentaine de personnes qui travaille séparément pour aborder le thème, puis en plénière pour partager les constats et les analyser (pourquoi on constate ça ?). Ça fait « tomber la colère » » - Entretien ATD Quart Monde*

Toutefois, comme dans beaucoup de démarches participatives, **maintenir une implication active et durable des citoyens, et notamment des personnes concernées par la précarité, représente un défi important**. Il ne suffit pas de créer des espaces de participation : encore faut-il parvenir à y faire venir les personnes, ce qui demande du temps, de la confiance, un accompagnement individualisé, et parfois de lever des freins sociaux, émotionnels ou logistiques. Et une fois cette étape franchie, l'engagement sur le temps long reste exigeant : il suppose de la disponibilité mentale, du temps libre, de l'énergie, autant de ressources inégalement réparties parmi les publics les plus fragiles. Cela invite à penser la participation non comme un prérequis universel, mais comme une possibilité offerte, à adapter selon les parcours et capacités de chacun (Source : entretiens menés dans le cadre de l'étude de cas n°3).

> *« C'est pas donné à tout le monde de venir. Et puis ça demande du temps. Même si quand on vient on est content, il faut quand même être motivé. » - Extrait d'entretien avec une participante aux Labos Cap – Personne concernée par la précarité*

A noter également que l'articulation avec les autres acteurs du secteur reste encore peu aboutie si l'on se place du point de vue des alternatives travaillées dans la DiDA. Bien que des ponts existent – par exemple par le développement d'initiatives communes à travers l'appel à projets Mieux manger pour tous ou le PAT54- la coopération gagnerait à être renforcée, souffrant encore d'une méconnaissance mutuelle. L'infusion des principes portés par la DiDA dans les réseaux traditionnels d'aide alimentaire demeure à construire, notamment pour dépasser les logiques concurrentielles et asseoir une solidarité plus horizontale (cf. chapitre 6 du rapport).

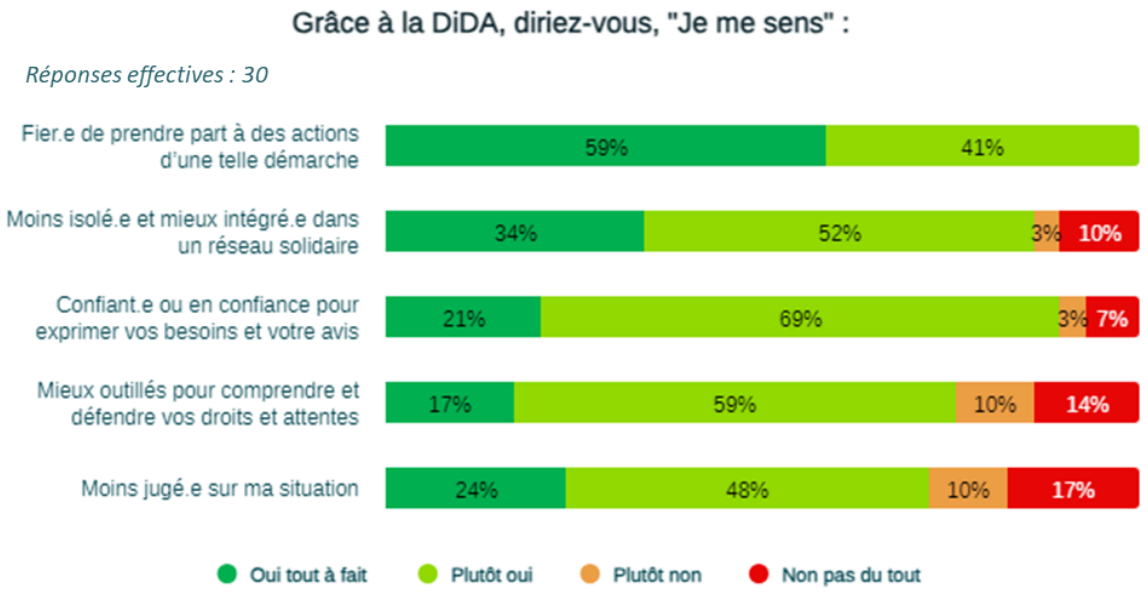

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

3.3.2 Construire une solidarité locale par l'alimentation

Une autre des spécificités marquantes de la DiDA réside dans sa capacité à ancrer la lutte contre la précarité alimentaire dans une logique territoriale. En impliquant directement les producteurs locaux, en valorisant la saisonnalité et en soutenant des circuits courts, la démarche reconnecte les personnes concernées à leur territoire. Ce lien n'est pas qu'économique : il est aussi symbolique, affectif, collectif. C'est d'autant plus perceptible chez les bénévoles du collectif d'acheteurs qui mettent ce point en avant.

> *« Avant j'avais pas trop d'occasion de rencontrer des producteurs. Aujourd'hui dans le croise M. on se salue, parce qu'il est connu chez E&C. C'est bien pour le territoire, ça montre qu'on sait faire des bonnes choses » - Extrait d'entretien avec une personne concernée bénévole chez E&C*

Au fil de leur implication, les participants développent une conscience accrue de l'origine des produits, du travail agricole et du lien à la terre, des aléas climatiques et de la valeur du local. Cultiver soi-même, échanger avec des maraîchers, adapter sa consommation au rythme des saisons, prendre le temps de s'occuper d'un jardin : autant d'expériences qui modifient durablement les représentations. Progressivement, les personnes concernées ne perçoivent plus seulement cette dynamique de lutte contre la précarité alimentaire comme un appui, mais comme un levier d'engagement dans un système alimentaire plus juste, plus solidaire.

> *« On fait ça pour manger, mais pour manger en circuit court aussi » - Extrait d'entretien avec une personne concernée sur un jardin partagé nourricier*

Ce sentiment de faire partie d'un circuit collectif et vertueux émerge peu à peu comme un moteur d'adhésion. Des propos recueillis pendant l'évaluation lors d'échanges plus informels comme « je soutiens les producteurs du coin » ou « on mange mieux et on fait vivre le territoire » traduisent cette transformation. Toutefois, certains freins symboliques persistent : des représentations sur les producteurs, perçus parfois comme financièrement à l'aise du seul fait de la propriété foncière, peuvent nuancer cette adhésion. Ces préjugés, que certains participants concernés par la précarité ont faire remonter dans le cadre des échanges individuels, bien que minoritaires rappellent toutefois l'importance de renforcer les la connaissance mutuelle entre mondes agricoles et sociaux.

Enfin, cette territorialisation de la solidarité confère à la lutte contre la précarité alimentaire une dimension écologique forte : en s'inscrivant dans la relocalisation des systèmes alimentaires, la DiDA s'aligne sur les objectifs de transition et de résilience portés par de nombreuses politiques publiques. Mais cette orientation suppose un soutien pérenne des institutions, tant pour accompagner les producteurs que pour maintenir une ingénierie de projet structurée.

3.3.3 Une réappropriation progressive de l'alimentation

La DiDA offre aux personnes en situation de précarité la possibilité de se réapproprier leur alimentation – non plus comme une simple nécessité, mais comme **un espace de plaisir, de choix, d'expression et de lien social. C'est peut-être là l'un des effets les plus transformatifs observés.**

Le choix des produits – en fonction de ses goûts, de ses préférences culturelles ou de ses régimes alimentaires – devient un droit retrouvé. Les personnes ne subissent plus ce qu'on leur donne, elles sélectionnent, cuisinent, partagent. Loin des colis impersonnels des circuits traditionnels de lutte contre la précarité alimentaire, on redécouvre ici les saveurs, les textures, les saisons. Les témoignages recueillis évoquent le retour du goût, la découverte de nouveaux légumes, l'envie de cuisiner « pour les autres ». C'est une forme de fierté qui émerge, notamment pour celles et ceux qui cultivent ou préparent les produits eux-mêmes.

> *« On se réunit tous et on décide de ce qu'on va proposer [chez Emplettes & Cagettes]. Alors bien sûr parfois faut se mettre d'accord et c'est pas toujours évident mais il faut faire avec. On se dit qu'est-ce qu'on a envie de proposer, qu'est-ce qu'on a envie de manger » Entretien avec une bénévole de chez E&C – personne concernée par la précarité.*

Mais cette réappropriation va au-delà de l'acte de cuisiner. Elle devient **un acte de lien, de sociabilité, de transmission**. Les échanges de recettes, les repas partagés contribuent à faire de l'alimentation un moment de convivialité.

> *« On ne va pas se mettre tous autour de la table avec notre colis de la banque alimentaire. Alors que là, on se prend un café, on mange des fruits ce n'est pas la même ambiance quand même » - Entretien avec des personnes concernées par la précarité alimentaire*

Il faut néanmoins rester lucide : cette implication exige du temps, de l'énergie, des compétences et un minimum d'équipement. Certaines personnes, comme des familles monoparentales, des personnes âgées ou isolées, peuvent rencontrer des difficultés à s'engager pleinement. Cuisiner suppose d'avoir une cuisine équipée ; participer à des actions collectives nécessite une certaine disponibilité mentale, physique et logistique. Les jardins nourriciers ou les collectifs d'acheteurs ne peuvent donc être pensés comme des modèles universels applicables à tous, mais plutôt comme des propositions fortes à adapter aux réalités de chacun. Cela appelle une approche fondée sur un « universalisme proportionné », qui reconnaît la diversité des parcours de vie et propose des formes d'engagement différenciées et accessibles, en fonction des contraintes et des capacités de chacun.

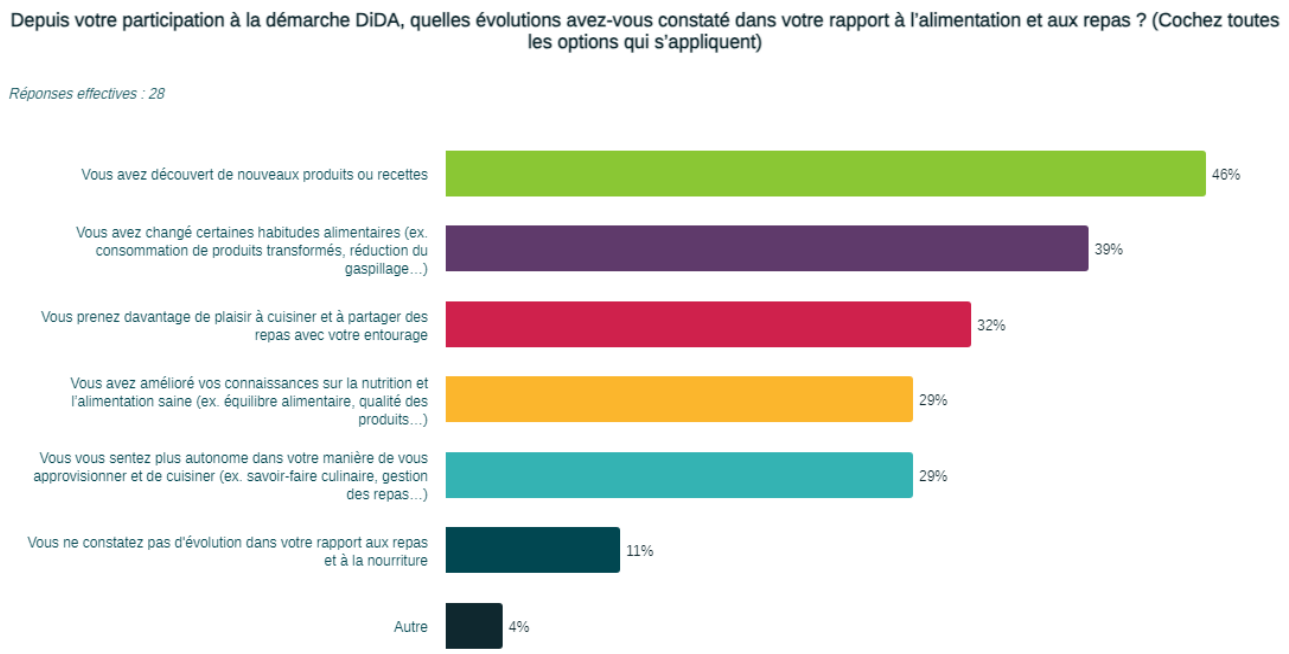

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

3.4 « On a des carottes et le sourire », quand la DiDA joue aussi sur la santé des personnes concernées

Au-delà de l'accès à l'alimentation, la démarche DiDA produit des effets sensibles sur la santé physique, mentale et sur les compétences psycho-sociales des personnes en situation de précarité. En agissant sur l'ensemble du parcours alimentaire – depuis la production jusqu'à la consommation –, elle participe à une amélioration globale du bien-être. Cette amélioration ne se limite pas à une meilleure qualité nutritionnelle : elle s'ancre dans des dynamiques relationnelles, identitaires et collectives qui renforcent la confiance en soi, la reconnaissance sociale, et la capacité à prendre soin de soi et des autres.

3.4.1 Prendre soin de sa santé par l'assiette et le geste

La démarche DiDA contribue à améliorer la qualité de l'alimentation des personnes concernées, en favorisant une consommation accrue de fruits, légumes et produits frais, tout en réduisant l'exposition aux produits ultra-transformés. Cette évolution, bien que rarement verbalisée spontanément par les personnes interrogées, peut avoir un impact positif sur la santé physique : elle permet de diversifier les apports nutritionnels, de limiter les carences et de favoriser un meilleur équilibre alimentaire, notamment en réduisant les repas sautés ou déséquilibrés. Cet effet est particulièrement marqué chez les ménages pour lesquels les jardins nourriciers constituent la principale – voir la seule- source régulière de légumes frais.

Au-delà des apports nutritionnels, la DiDA agit aussi par le cadre dans lequel cette alimentation est produite et valoriée. Les jardins nourriciers offrent un espace extérieur propice à une activité physique modérée et régulière : bêcher, arroser, récolter, transporter… Ces gestes simples, mais engageants, permettent de maintenir une certaine mobilité pour des personnes parfois sédentaires ou isolées. Si peu d'entre elles établissent spontanément un lien direct entre leur alimentation et leur santé physique, plusieurs évoquent néanmoins une amélioration de leur bien-être général, un sommeil plus réparateur, une réduction des douleurs chroniques ou un regain d'énergie. Le jardin devient alors bien plus qu'un lieu de production : il représente pour beaucoup un repère hebdomadaire, une routine positive qui structure les semaines et redonne du souffle au quotidien.

> *« C'est notre petit rituel, toutes les semaines. Maintenant si je peux pas y aller ça m'embête. Et puis faut nous voir soulever des caisses, ranger, arroser, on est actifs » Extrait d'entretien avec une personne concernée par la précarité, sur un jardin partagé nourricier*

3.4.2 Une estime de soi retrouvée

Au plan psychique, les effets sont encore plus significatifs et davantage formalisés. Les personnes interrogées parlent d'un **soulagement, d'un apaisement face au stress quotidien** de « remplir le frigo », mais aussi d'une **valorisation nouvelle : «** se sentir utile », « être regardé », « faire quelque chose de bien », sont des expressions fréquemment entendues dans les groupes de parole. Participer à la logistique des Emplettes & Cagettes, s'investir dans les jardins, proposer une recette ou un coup de main, autant de manières de **retrouver une place dans un collectif.** Ces formes d'engagement contribuent directement à restaurer l'estime de soi, à reprendre confiance dans les autres et à sortir d'une logique de repli sur soi.

La convivialité est un autre ressort fondamental de la démarche. Les temps partagés autour des repas, des temps de cuisine collectifs, des cafés pris après une distribution sont autant d'espaces informels, mais essentiels, où se tissent des liens, où les paroles circulent, où la solitude recule. Pour plusieurs personnes, la DiDA est même devenue une des rares occasions de sociabilité dans leur semaine. L'effet protecteur du lien social sur la santé mentale est bien documenté ; il se vérifie ici avec force. Comme le souligne une participante :

> *« On prend l'air, ça nous sort un peu de notre quotidien qui est pas toujours marrant, on est dehors on rigole, on prend un café, ça fait du bien au moral […] Si on voit que quelqu'un est absent, on prend des nouvelles, on va appeler voir si ça va… parce qu'on se connaît bien maintenant. Et puis voilà, ça crée du lien. » - Entretien avec une personne concernée par la précarité alimentaire*

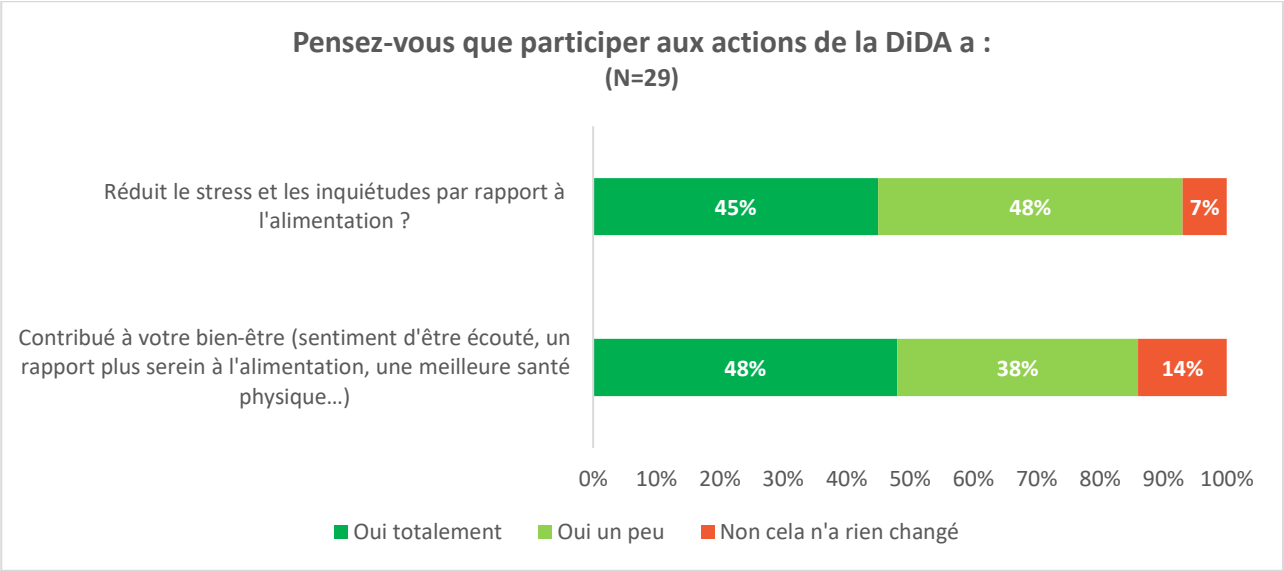

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

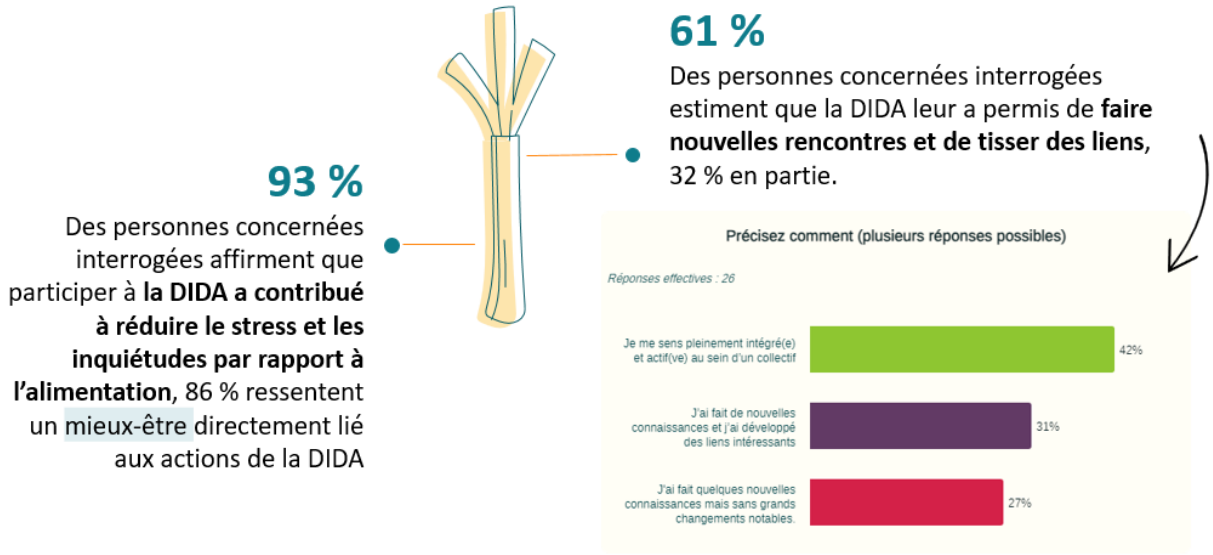

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

L'évaluation montre ainsi que la DiDA agit sur plusieurs déterminants de santé : alimentation, activité physique, lien social, estime de soi. Toutefois, cette action reste encore peu articulée avec les politiques publiques de santé. Les professionnels du soin, les centres médico-sociaux ou les services de santé publique sont peu impliqués à ce jour dans la démarche. Cette absence de coordination limite les possibilités de reconnaissance institutionnelle de ces effets positifs, pourtant nombreux et convergents. Une piste d'action pour l'avenir pourrait être de renforcer les passerelles entre les acteurs de la santé et ceux de l'alimentation durable, afin d'inscrire pleinement la DiDA dans une logique de santé publique territorialisée. Une étude est d'ailleurs en cours avec la CRSA des Labos d'usage intitulée « Alimentation, santé, précarité : la triple peine ».

4 La DiDA et les personnes concernées : pouvoir d'agir

4.1 En synthèse

Cette section vient répondre à la [Q2] du référentiel d'évaluation : « Dans quelle mesure la démarche DiDA permet-elle de renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de vulnérabilité économique et/ou sociale et celui du collectif ? »

Critères d'évaluation	C2.1 La gouvernance du projet et des actions et les méthodes mobilisées permettent d'effectivement associer les personnes concernées. C2.2 Les personnes gagnent en confiance dans leur capacité et pouvoir d'agir. C2.3 Par leur participation au projet / à la démarche, les personnes gagnent en sécurité (au global, sur leurs situations)

4.2 « C'est pas parce qu'on est pauvres qu'on a rien à dire » Une gouvernance pensée par et pour les personnes concernées

La DiDA place au cœur de sa démarche une forte volonté d'impliquer activement les personnes concernées dans la gouvernance du projet, comme dans la conception concrète des actions, leur animation et leur suivi. Si la participation des usagers est encouragée dans de nombreux champs de l'action publique, elle est souvent reléguée à une approche « consultative » et ponctuelle. Rares sont les usagers qui participent directement aux instances de pilotage des projets. La DiDA a pris le parti de garantir une gouvernance ouverte c'est-à-dire que ses instances sont ouvertes à tous, quel que soit son profil et son « statut » (institutionnel, bénévole associatif, personne concernée par la précarité, élu ou citoyen). Elle soutient également plus d'espaces d'engagement (comité multipartenarial, labos CAP, laboratoires d'usage, groupes de consommateurs, etc.) qui permettent une implication réelle, ancrée dans les vécus et les besoins des personnes. Autrement dit, combiner des espaces qui permettent à la fois d'échanger, mais aussi et surtout de faire des propositions concrètes pour répondre à des problématiques. Cette gouvernance participative est inscrite dans chaque action et sous-action de ses initiatives.

- Pour illustration, la méthode des *Labos Cap* qui structure cette approche, incarne une posture participative exigeante : séparation des groupes pour libérer la parole, animation centrée sur les constats, analyse des situations, capitalisation fidèle des propositions. Elle permet en particulier à des personnes connaissant ou ayant connu la précarité alimentaire de co-construite des diagnostics, de formuler des préconisations et d'éclairer des décisions, dans un cadre qui reconnaît explicitement leur savoir d'usage, au même titre que les acteurs plus classiquement mobilisés comme les professionnels et les bénévoles (Constats-Analyse-Proposition). Ce travail s'inscrit dans un temps long, avec des formes d'engagement variées : certains participent verbalement, d'autres par leur seule présence ou en animant de façon informelle les échanges entre pairs. Il ne s'agit donc pas d'imposer une norme de participation, mais bien de rendre possible et légitime une pluralité de manières d'exister dans le collectif. *(Source : étude de cas n°3, analyse des compte-tendus des labos cap)*

  Dans l'enquête conduites auprès des personnes connaissant ou ayant connu la précarité alimentaire, **10 répondants sur les 16 qui participent aux Labos Cap affirment y participer régulièrement.**

- Cette méthode est également présente dans les instances de suivi et de pilotage de la démarche. Le **comité multipartenarial de de la DiDA**, composé d'un large éventail d'acteurs (associations, collectivités, CCAS, centres sociaux, producteurs locaux, habitants directement concernés par la précarité alimentaire…) constitue un espace de dialogue horizontal où chaque voix compte. En cohérence avec les principes fondateurs de la DiDA, il ne se limite pas à une fonction de validation ou

de suivi : il est un lieu de coconstruction et d'orientation stratégique. La présence active de personnes concernées par la précarité, aux côtés et à égal niveau que les élus et les professionnels, permet de croiser les savoirs, de faire passer des messages, de confronter les points de vue et de garantir que les décisions prises restent connectées aux réalités du terrain. Cet engagement dans une instance habituellement réservée aux « sachants » institutionnels constitue en soi un acte de reconnaissance, qui confère une légitimité nouvelle aux personnes impliquées, et participe à renforcer leur pouvoir d'agir.

> *« C'est pas juste raconter sa vie, il faut faire des propositions. […] C'est bien beau de dire ce qui ne va pas, mais après il trouver des solutions. Les animateurs insistent dessus, ça n'est pas toujours évident parce qu'on part un peu dans tous les sens. » Extrait d'échange avec un participant des Labos Cap, personne ayant connu la précarité alimentaire*

Des principes déclinés également à l'échelle des actions portées par la DiDA.

- Dans les collectifs d'acheteurs Emplettes & Cagettes, la gouvernance se structure de manière à garantir une démocratie alimentaire : la moitié du conseil d'administration est composé de personnes ayant connu la précarité alimentaire, un Conseil de personnes ayant connu ou connaissant la précarité (CPCA) est auprès du comité de direction et des salariés. Les ajustements et innovations sont appuyés par les retours des laboratoires d'usage (format des commandes, fréquences des distribution, étiquetage, date de paiement…). Le rôle actif des adhérents engagés, des référents, liens étroits avec les structures sociales locales donnent une place à chacun. Ces espaces permettent à chacun de faire entendre sa voix et son expérience, y compris de manière informelle, et contribuent à rendre visibles les besoins des plus précaires exprimés par eux-mêmes (Source : observations sur site, étude de cas n°2)

> *« Ça demande du boulot, les labos ça me prend beaucoup de temps mais c'est important parce qu'on décide ensemble comme ça, chacun peut donner son avis. Alors parfois il faut bien ré expliquer Emplettes & Cagettes certains veulent des croquettes pour chat. »*
>
> *« Mme Boissonnat est présidente, mais il n'y a pas de différence, nous sommes tous pareils, tous ensemble. […] Ce n'est pas une personne qui détient la vérité »*
>
> *Extrait d'entretien avec des bénévoles ayant connu la précarité alimentaire*

Dans l'enquête conduites auprès des personnes connaissant ou ayant connu la précarité alimentaire, **5 répondants sur les 25 qui participent au collectif d'acheteurs Emplettes & Cagettes affirment faire partie du conseil d'administration et/ou des labos d'usage**.

- Dans les *jardins nourriciers*, ce même principe d'écoute et de coconstruction prévaut. Le choix des cultures, le calendrier, le partage des récoltes font l'objet de décisions collectives, dans un cadre horizontal, où l'on reconnaît chacun comme acteur, indépendamment de son statut ou de ses compétences formelles. Des outils simples (groupes WhatsApp, réunions, échanges informels), facilitent cette dynamique qui repose avant tout sur la confiance (Source : observation sur site, étude de cas n°1)

Dans l'enquête conduites auprès des personnes connaissant ou ayant connu la précarité alimentaire, **4 répondants sur les 17 qui sont jardiniers dans les Jardins partagés nourriciers font partie du conseil d'administration.**

- La pièce de théâtre Les mots de la faim, portée par le Théâtre du Cristal, illustre une autre manière dont la DiDA favorise l'expression des personnes concernées, en dehors des cadres classiques. Elle est le fruit d'un travail de plusieurs mois, initié par la collecte d'une vingtaine de témoignages de personnes en situation de précarité, recueillis individuellement ou en groupe selon leurs préférences.

Ces récits ont ensuite été transformés en matériau théâtral par Adrien Gushing (auteur, Théâtre du Cristal), puis mis en scène avec Dominique Farci. Parmi les 13 comédiens amateurs ayant interprété la pièce, 11 ont directement connu la précarité, aux côtés de deux professionnels (une assistante sociale et un animateur de centre d'hébergement). Au-delà de l'expression individuelle, l'enjeu était bien de porter une parole collective, nourrie d'expériences multiples, traduisant un vécu partagé plutôt qu'un simple récit personnel. Ce processus artistique a permis aux participants de devenir des passeurs d'expérience, en incarnant sur scène les réalités de la précarité alimentaire. Il a été vécu comme un levier d'estime de soi, de confiance retrouvée, et de lien social renforcé. De l'autre côté de la scène, la pièce a aussi suscité une résonance forte chez les spectateurs : certains se sont reconnus dans les récits joués et se sont sentis plus légitimes à partager à leur tour leur propre vécu.

> *« Quand j'ai vu la pièce, ça m'a fait un choc. Je me suis revue 5 ans en arrière, avec toutes mes galères. […] Ça m'a fait un déclic aussi, je me suis dit : ils ont raison, on a pas à avoir honte de ce qui nous arrive. On se cache alors qu'on devrait se faire entendre » - Entretien avec une personne concernée par la précarité alimentaire, bénévole à la DiDA*

Ces partis-pris sur l'approche participative permettent une reconnaissance réelle de l'expertise d'usage. 75 % des personnes concernées ayant répondu à l'enquête déclarent se sentir aussi légitimes que les professionnels, politiques ou bénévoles pour donner leur avis dans la DiDA. 69 % affirment disposer de leviers concrets pour agir sur leur alimentation (notamment via les jardins et/ou les collectifs d'acheteurs) et 67 % ont le sentiment d'avoir davantage d'influence sur les décisions locales (dont 48 % en partie seulement).

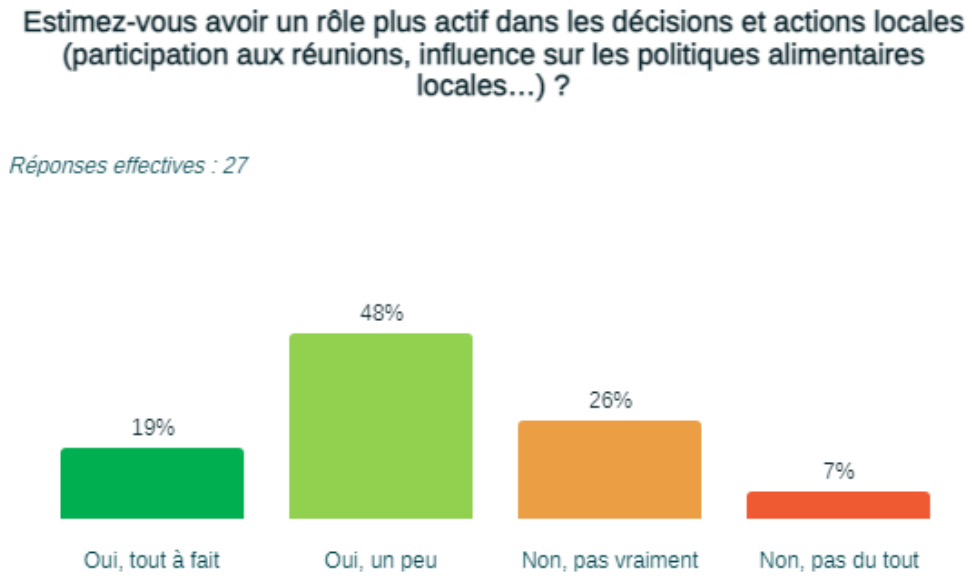

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

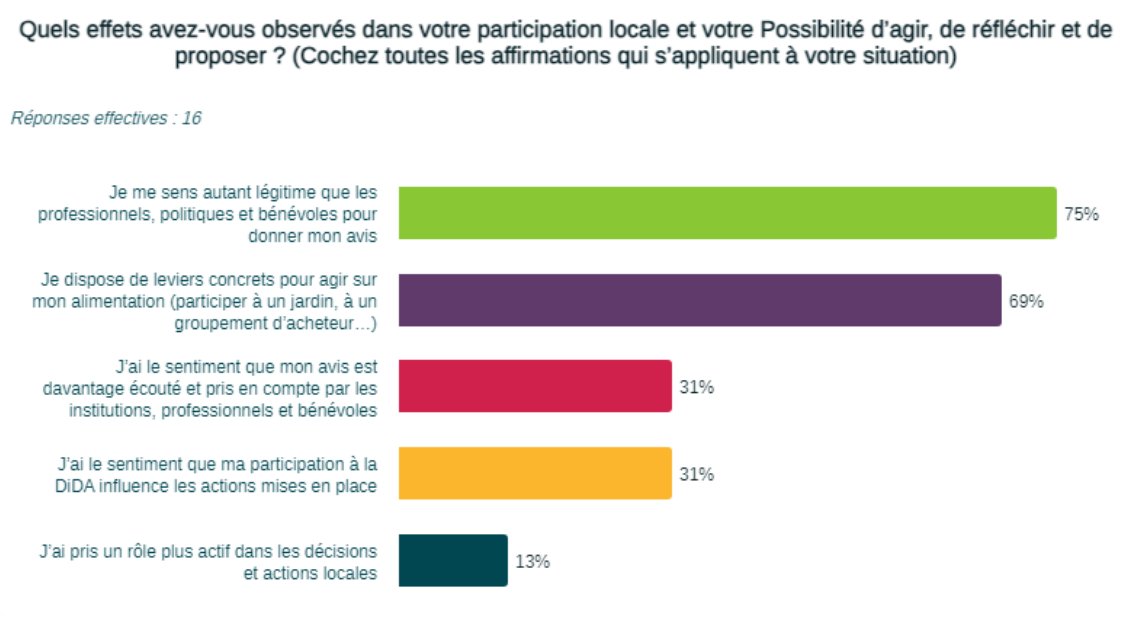

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

Si les outils participatifs sont bel et bien en place, la mobilisation effective des personnes les plus éloignées de la décision publique reste un défi important, en particulier dans la durée. L'évaluation montre que la participation repose souvent sur un noyau dur de personnes historiquement engagées, relativement stabilisées dans leur parcours, et déjà sensibilisées aux enjeux portés par la démarche. Lever les freins à la participation – peur du jugement, fatigue sociale, sentiment d'illégitimité ou d'incompétence – suppose un accompagnement de proximité, individualisé, qui repose en grande partie sur la mobilisation de travailleurs sociaux convaincus ou sur le soutien de pairs bienveillants. La DiDA propose un cadre propice, soutenant, mais elle ne peut à elle seule neutraliser l'ensemble des obstacles structurels ou personnels à une implication active des plus précaires. (Source : analyse des compte-rendu des labos cap, étude de cas n°3)

Ce constat se retrouve dans la liste des personnes rencontrées ou ayant répondu à l'enquête : les plus investis sont aussi souvent les plus visibles, les plus connus, les plus disponibles. Cette limite a été clairement identifiée lors des ateliers organisés dans le cadre de l'évaluation. À la question « Qu'est-ce qui nous freine, nous bloque aujourd'hui ? », un quart des réponses pointent la difficulté à renouveler les groupes, à diversifier les profils, à mobiliser des personnes isolées ou en situation de grande précarité dans les instances participatives. Les enjeux de ressources humaines – bénévoles comme salariées – sont également largement cités, traduisant une certaine fatigue et un risque de dépendance aux individus moteurs.

> *« Il y a clairement à mon sens un enjeu de trajectoire et de vision. Jusqu'où on va pouvoir augmenter les seuils et pérennisation la participation des publics ? […] ça demande des moyens humains conséquents, aujourd'hui il y a un volontarisme des acteurs, mais demain ? » - Entretien avec un partenaire institutionnel*
>
> *« Et si l'un de nous s'arrête ? Qui prendra la suite ? » - Entretien avec une personne concernée par la précarité alimentaire*

« Faire venir plus de monde » ;
« Donner envie de participer la DIDA, motiver d'autres personnes »
« Trouver plus de bénévoles »;
« Renouveler un peu le groupe »
[…]

Et demain on fait quoi ?

Extrait de réponses des participants aux ateliers collectifs, avril 2025

En somme, la gouvernance de la DiDA se distingue par sa cohérence, sa diversité, et sa volonté affirmée de dépasser le stade de la simple consultation. Elle propose des formes renouvelées de démocratie alimentaire, fondées sur la reconnaissance mutuelle, la valorisation de l'expérience vécue et la coconstruction des réponses. Cette ambition repose toutefois sur un engagement soutenu, dans la durée, qui ne peut s'appuyer uniquement sur la mobilisation d'un cercle restreint d'habitués. Pour que la dynamique reste vivante, il est essentiel de garantir le renouvellement des instances participatives, de soutenir l'implication continue des tiers de confiance — travailleurs sociaux, associations, médiateurs — qui accompagnent les personnes concernées, et de reconnaître les conditions concrètes de la participation (temps, énergie, mobilité, confiance, etc.).

Cela suppose également une forme de reconnaissance politique et institutionnelle de cette approche : faire vivre une gouvernance inclusive et exigeante implique du temps, des ressources humaines, de la logistique, et un engagement fort des acteurs publics pour financer et institutionnaliser des espaces qui ne sont pas directement tournés vers la gestion de l'urgence, mais qui permettent d'élaborer collectivement des réponses structurelles et soutenables à la précarité alimentaire.

Il convient enfin de reconnaître que la participation ne prend pas toujours la forme attendue. Nombre de personnes concernées ne se projettent pas dans les formats de gouvernance classiques — comités partenariaux, réunions, Labos CAP — qui peuvent apparaître comme éloignés de leurs codes ou de leurs contraintes de vie. En revanche, leur engagement est souvent bien plus fort et renouvelé dans les actions concrètes portées sur le terrain : animations, production dans les jardins, distribution de paniers, entraide logistique… Ces formes d'implication, moins visibles mais tout aussi structurantes, doivent être pleinement reconnues comme des modalités légitimes de participation, et intégrées dans la réflexion sur la gouvernance de la démarche.

4.3 « On arrête de parler d'assistanat pour devenir des acteurs », quand l'implication dans la DiDA contribue au pouvoir d'agir

L'évaluation constate que cette approche résolument participative constitue un levier intéressant de renforcement du pouvoir d'agir pour les personnes en situation de précarité. En rompant avec les logiques unilatérales de l'aide, la DiDA propose des cadres d'engagement où chacun peut trouver sa place, faire valoir ses compétences et se sentir reconnu. Cette dynamique d'empowerment se construit progressivement à travers une participation concrète, visible et valorisée, qu'il s'agisse de cultiver un jardin, de préparer des paniers, d'organiser un temps convivial ou de contribuer à des réflexions collectives.

4.3.1 Une valorisation progressive de savoir-faire et savoir-être

L'un des premiers effets identifiés **concerne l'estime de soi et la reconnaissance**. Les participants aux Labos Cap, à Emplettes & Cagettes, aux Jardins nourriciers où à la pièce de théâtre "Les mots de la faim" interrogés dans le cadre de l'évaluation (entretiens et ateliers collectifs) expriment un sentiment nouveau d'être écouté, utiles, voire influent sur leur environnement immédiat.

La fidélité dans la retranscription de leurs propos, y compris dans leurs formulations spontanées, constatée dans l'analyse des comptes-rendus des labos cap notamment ou des instances de gouvernance, est perçue par les participants comme un marqueur fort de respect . Au fil de leur implication, plusieurs personnes deviennent ainsi des figures-relais : elles animent, accueillent, transmettent, et prennent parfois la parole publiquement. Ce passage à une fonction de représentation ou de médiation témoigne d'une réappropriation de leur place dans l'espace social.

> *« Elle parle plus qu'avant. Au CPCPA, elle écoute beaucoup, mais elle partage. Quand elle a quelque chose à dire, quand elle n'est pas d'accord, elle arrive à le dire. » - Entretien avec une personne concernée par la précarité alimentaire, bénévole au sein d'Emplettes & cagette, membre du CPCPA*

Par ailleurs, l'implication dans des actions concrètes permet également aux personnes d'être en mouvement, de partager ou d'acquérir des savoir-faire concrets : l'appui à la préparation des livraisons / commandes chez Emplettes & Cagettes ou la posture de « jardinier » dans les jardins nourriciers est une expérience valorisante et valorisable. Les participants rencontrés sur des temps d'immersion mettent ainsi en avant des savoir-faire directement liées à leur implication dans les actions de la DiDA : gestion des stocks, tenue des commandes, prise de responsabilité, animation de petits collectifs pour Emplettes & Cagettes ; planification des cultures, gestion et entretien d'un portager, communication et travail en équipe pour les Jardins nourriciers.

« Faire les comptes pour les commandes, savoir qui veut quoi, faut être à l'aise avec les chiffres ! »

« Il faut pas faire n'importe quoi avec la terre il faut savoir quand semer, comment entretenir le pied, repérer quand ça va pas »

« Gérer plusieurs labos c'est du boulot ! Il faut s'assurer que tout se passe bien, être sur terrain mais aussi faire remonter les soucis »

Extrait d'échanges entre les évaluateurs et les personnes concernées lors d'immersions sur site

> *« Le partenariat de la Mission Locale et d'Emplettes & Cagettes permet de mettre des jeunes en action : une fois par mois on leur propose d'être bénévole. Ça leur montre qu'ils sont capables de choses, on peut aussi avoir un effet levier auprès des familles parce qu'ils vont faire connaître la démarche. C'est très bienveillant » - Entretien conseillère Mission Locale*

L'enquête appuie ce constat : 68 % des personnes concernées par la précarité interrogées dans le cadre de l'enquête affirment avoir développé de nouvelles compétences grâce à leur participation à la DiDA. Pour autant, la valorisation de ces compétences dans d'autres sphères, notamment socioprofessionnelles, n'apparaît pas clairement sur la base des investigations menées dans le cadre de l'évaluation.

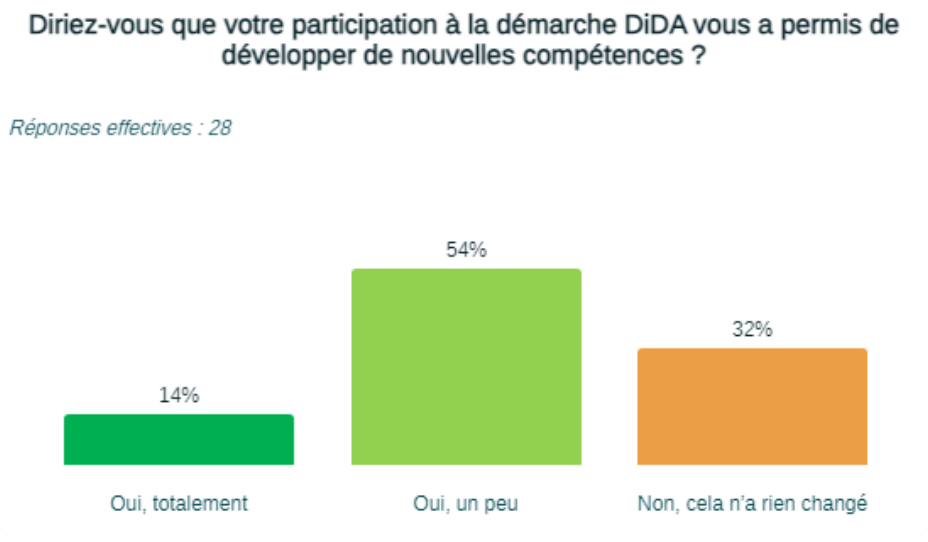

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

4.3.2 Des effets globaux sur les trajectoires, mais encore partiels

L'impact de la DiDA dépasse largement la seule sphère de l'alimentation. En offrant un cadre soutenant, sécurisant et valorisant, la démarche agit sur plusieurs dimensions de la vie quotidienne, en particulier sur la manière dont les personnes concernées se projettent dans leur quotidien. Plusieurs participants évoquent une transformation de leur rapport au temps, liée à la planification des repas, à l'organisation des récoltes ou des commandes, ou encore à l'anticipation de leur approvisionnement. **Pour certains, ces nouvelles habitudes ont contribué à structurer leur mois, à réintroduire des rituels positifs et à redonner un rythme** (*source : observations sur site et échanges informels, études de cas 1 et 2)*

> *« Il faut penser à arroser je jardin, moi j'y passe 2 fois par semaine c'est maintenant une habitude »*
> *Extrait d'entretien avec un jardinier*

Des effets intangibles, mais transformatifs. De nombreux participants évoquent dans les entretiens un apaisement émotionnel, une réduction du stress et une amélioration de leur bien-être général (cf. chapitre 3). Les mots de « cadre rassurant », de « collectif bienveillant » ou encore de « respiration dans la semaine » sont fréquemment utilisés. Ces sentiments s'ancrent dans des expériences très concrètes : jardiner avec d'autres, préparer une cagette, partager un repas ou simplement échanger un café en marge d'une livraison. L'expérience d'une solidarité horizontale, du « faire ensemble » sans hiérarchie rigide, contribue à restaurer des liens de confiance – envers les autres, mais aussi envers soi.

Parmi les bénévoles engagés dans les projets, plusieurs ont eux-mêmes connu des épisodes de précarité. Leur témoignage est particulièrement fort : ils évoquent la DiDA comme une façon de « rendre ce qu'on leur a donné », de transformer une expérience douloureuse en engagement utile. Cette logique de réciprocité, parfois implicite, nourrit une dynamique d'émancipation : plusieurs prennent des initiatives, lancent des commissions (transformation, artisanat, glanage), et deviennent porte-parole ou ambassadeurs du projet. **Selon l'enquête, 70% des personnes ayant participé à une action de la DiDA l'ont recommandée à d'autres, ce qui traduit une forme d'adhésion personnelle forte, mais aussi une volonté de transmission.**

Pour autant, l'impact sur d'autres aspects plus institutionnels de la vie quotidienne – tels que l'accès aux droits, l'emploi ou le logement – reste plus diffus. Les résultats de l'enquête sont à ce titre révélateurs : **si 28 % des répondants estiment que leur participation a eu un effet positif significatif sur leur vie quotidienne (accès aux droits, démarches administratives, isolement…), 45 % évoquent un effet partiel, tandis que 28 % estiment que cela n'a rien changé**. Cette hétérogénéité traduit à la fois la diversité des parcours et le fait que la DiDA agit d'abord

sur des dimensions subjectives (confiance, estime de soi, sentiment d'utilité) plutôt que sur les déterminants structurels de l'exclusion.

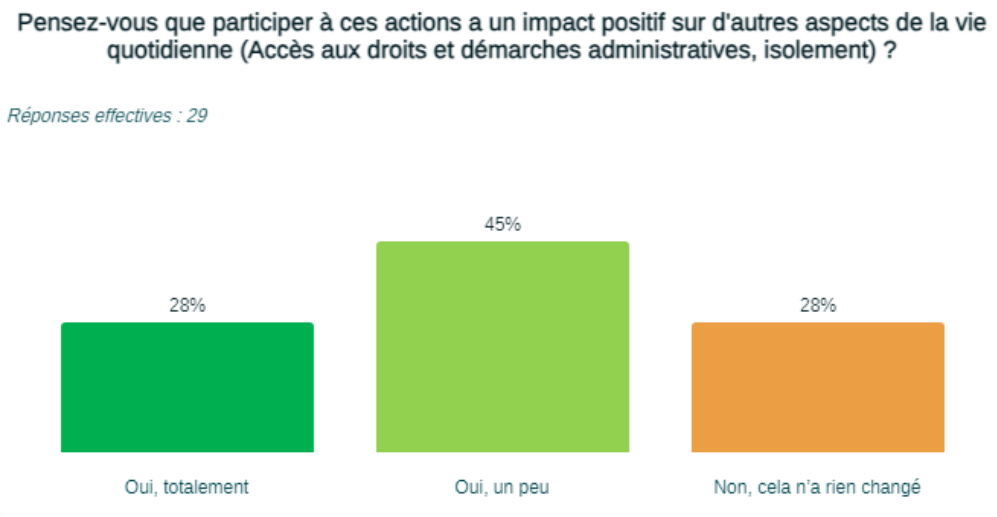

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

Ce constat ne remet pas en cause la pertinence de l'approche. Pour autant, la DiDA ne peut à elle seule répondre à l'ensemble des difficultés rencontrées par les publics en situation de précarité. L'accès aux droits, la stabilité du logement, la santé mentale ou encore la sécurité économique nécessitent un appui coordonné d'autres politiques publiques. La complémentarité entre la DiDA et ces dispositifs constitue donc un enjeu majeur pour renforcer l'efficacité et la portée des actions menées, et pour inscrire la lutte contre la précarité alimentaire dans une approche globale des vulnérabilités.

*

En somme, la DiDA ne se contente pas d'apporter une réponse à la précarité alimentaire : elle contribue à repositionner les personnes comme citoyennes, consommatrices, habitantes et membres actifs de leur territoire. Ce renforcement du pouvoir d'agir, bien que progressif et différencié selon les profils, constitue un levier puissant de transformation. Mais pour qu'il puisse pleinement porter ses fruits, il doit être reconnu, consolidé et soutenu – à la fois par les partenaires institutionnels et par une reconnaissance politique plus large de l'expertise d'usage des personnes concernées.

Il convient toutefois de rappeler que les constats formulés dans ce rapport s'appuient en grande partie sur les retours d'un noyau de personnes fortement impliquées dans la démarche DiDA. Ces personnes, rencontrées via l'enquête, les entretiens individuels ou les ateliers collectifs, connaissent bien la démarche et y participent activement depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. Les effets observés — en termes de pouvoir d'agir, de qualité de l'alimentation, de lien social ou d'estime de soi — sont significatifs pour ces publics très mobilisés. Il serait cependant hasardeux de généraliser ces résultats à l'ensemble des personnes ayant participé, plus ponctuellement ou de manière indirecte, à une action portée par la DiDA. Ce décalage n'amoindrit en rien la valeur de la démarche : il souligne au contraire la richesse de ce qu'elle permet quand les conditions sont réunies, tout en appelant à rester attentif à la diversité des parcours, des rythmes d'implication et des effets produits. Participer à une action de la DiDA ne génère pas automatiquement l'ensemble de ces impacts ; mais ces résultats témoignent du potentiel transformateur de la démarche lorsqu'elle s'inscrit dans la durée, avec un accompagnement adapté.

Les enseignements de l'évaluation

Du point de vue des professionnels et bénévoles

5 Les effets de la DiDA en matière d'évolution des pratiques professionnelles et bénévoles dans la lutte contre la précarité alimentaire

5.1 En synthèse

Cette section vient répondre à la [Q3] du référentiel d'évaluation : *« En quoi la DiDA contribue à faire bouger les pratiques professionnelles, bénévoles et citoyennes dans la lutte contre la précarité alimentaire ? »*

Critères d'évaluation	C3.1 Les salariés et bénévoles de l'aide alimentaire sont formés et sensibilisés aux enjeux de la démarche et aux vécus des personnes concernées de l'aide C3.2 Les professionnels, bénévoles et élus font bouger leurs approches de l'accompagnement C3.3 Les actions déployées dans le DiDA suivent / incarnent les principes de la charte en matière d'accès aux droits C3.4 Les préjugés (multiples) des personnes sont levés et atténués C3.5 La démarche DiDA, a progressivement transformé les perceptions des acteurs sur les filières de solidarité et sur les modes d'agir auprès des publics vulnérables

5.2 Une sensibilisation des salariés et bénévoles de la lutte contre la précarité alimentaire, formés aux enjeux de la démarche et aux vécus des personnes concernées

5.2.1 Une connaissance et une adhésion des salariés et bénévoles aux valeurs de la Charte de la DiDA

La majorité des bénévoles et professionnels répondant à l'enquête connaissent et adhèrent à la Charte de la DiDA. 59% d'entre eux l'ont signé, et 25% indiquent également la connaître, mais ne pas l'avoir encore signé. Seulement 14% des répondants indiquent ignorer l'existence de la Charte.

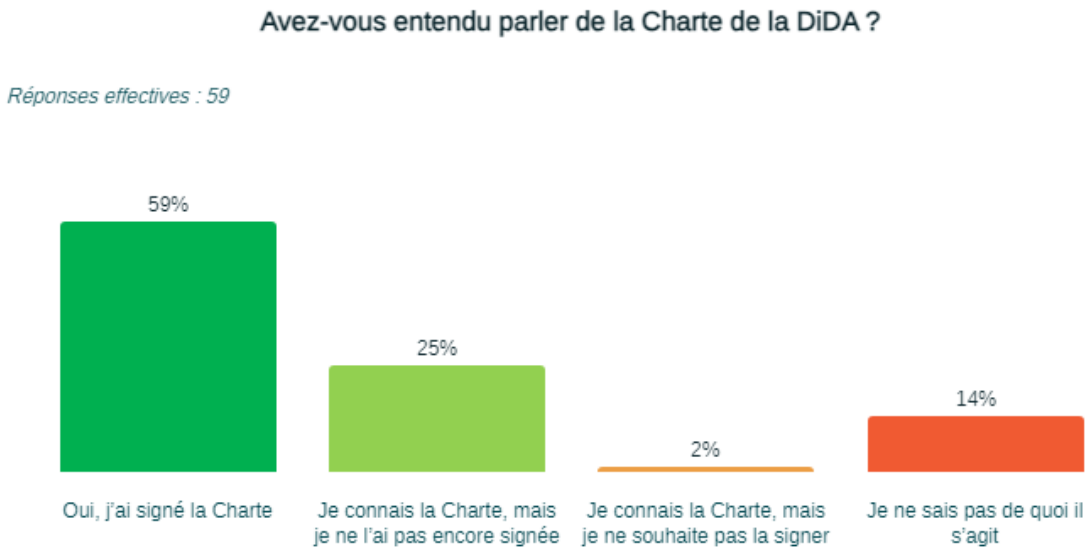

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

Un cran plus loin en termes d'adhésion, on note que la majorité des personnes répondant à l'enquête déclarent avoir déjà recommandé la DiDA à d'autres personnes ou organisations (70%, soit 42 professionnels et bénévoles), notamment à des structures partenaires de l'action sociale (CCAS, CD54), des publics accompagnés (personnes

fréquentant la MDS, centre culturels) et/ou concernés par la précarité alimentaire, des élus, des associations et des professionnels (travailleurs sociaux), des habitants souhaitant jardiner, ou des ingénieurs agronomes.

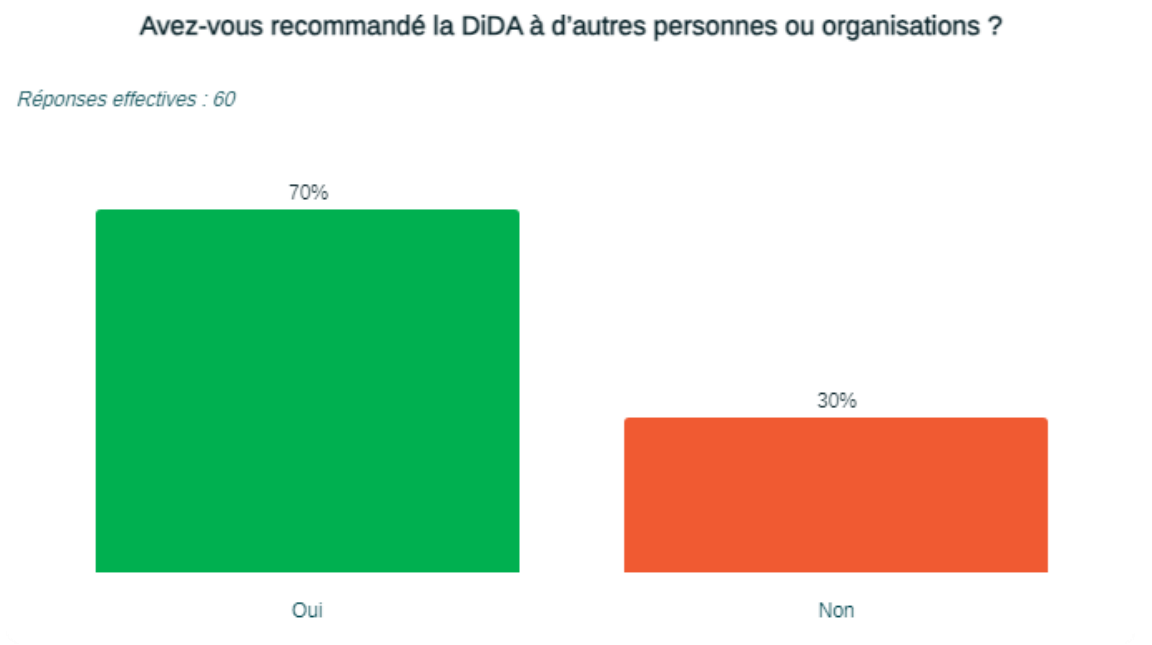

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

5.2.2 Une sensibilisation concrète des professionnels et bénévoles à une nouvelle approche de la lutte contre la précarité alimentaire via les Labos Cap et les Labos d'usage

Un des premiers projets collectifs aux débuts de cette démarche territoriale, alors qu'elle était encore expérimentale et portée par un partenariat entre le Pays Terres de Lorraine et d'ATD Quart Monde, avait été de développer une co-formation sur l'aide alimentaire réunissant bénévoles associatifs, travailleurs sociaux, institutionnels et personnes connaissant la précarité alimentaire, en 2018 : « Et si nous parlions ensemble de l'aide alimentaire - Echange de pratiques et co-formation ».

> *« Il y a eu cette co-formation montée entre le Département, CCAS de Toul et PTDL : en mettant dans la même pièce les personnes, les professionnels et les institutions et les associations d'aide alimentaire (secours catho/ secours populaires…). C'était l'ancêtre des labos cap, avec cette idée de sortir des préjugés. Nous sommes tous arrivés sans étiquettes, et c'était vraiment très éclairant, on a appris beaucoup de choses sur les personnes en précarité alimentaire. Des discours vrais qui ont permis de remettre l'église au milieu du village, qui ont permis de sortir des préjugés de l'assistanat sur ces personnes. Ça a permis aux travailleurs sociaux de se poser des questions. Pour les bénévoles, ça a pu être compliqué » - Un partenaire de l'action sociale sur le territoire.*

Cette démarche initiale de co-formation a constitué un premier lieu de croisement des regards, avant le développement postérieur des Labos Cap, aujourd'hui positionné comme une colonne vertébrale méthodologique. Lors du déploiement « à plein » de la DiDA, les labos CAP sont multipliés dans une logique de sensibilisation de l'ensemble des acteurs aux valeurs de la DiDA, et de propositions (politiques publiques, dispositifs, actions…) sur la base des besoins remontés et constatés collectivement dans ces groupes de travail. Véritable « méthode » DiDA, ces labos CAP (Constats, Analyses, Propositions) sacralisent des espaces de travail entre professionnels, bénévoles et personnes concernées, et parviennent à réunir de nombreux acteurs du territoire. Ainsi, entre 2020 et 2024, on estime[13] qu'il y a eu environ 417 participations (tous acteurs confondus) aux différents Labos Cap et labos d'usage organisés. Dans la même idée, 17% des 320 réponses à cette question

[13] Ce chiffre est une estimation au regard des participations moyennes remontées dans les tableaux de suivi. Le nombre de participation réelle n'ayant pas été documenté. En outre, ce chiffre considère les participations, un participant ayant pu se mobiliser dans différents Labos CAP (l'identité des participants n'ayant pas été archivée).

de l'enquête[14] font état d'une participation à un Labos Cap, traduisant la prégnance de ces groupes de travail au sein de la démarche (sans compter les labos d'usage d'E&C, les réunions de préparation, de mi-parcours et de bilan au sein des jardins).

Tableau 1. Pluricité, Source : Tableau de suivi des objectifs et indicateurs

Année	Nombre de labos (**Labos d'usage et Labos CAP)**[15]	Nombre de participations estimé
2020	10 labos d'usage, entre 3 et 15 participants par labo (moy.9)	Estimation de 70 participations
2021	9 labos d'usage (entre 2 et 12 personnes, moyenne 8) 4 « labos CAP thématiques », entre 20 et 30 participants (moyenne 25)	Estimation de 172 participations
2022	3 labos CAP thématiques CNA, réunissant 20 à 30 participants chacun (moyenne 25)	Estimation 75 participations
2023	2 labos CAP thématiques, réunissant respectivement 35 et 34 participants	Estimation 69 participations
2024	1 labo CAP thématique	Estimation 31
	TOTAL	417 participations estimées entre 2020 et 2024

Ces Labos Cap sont particulièrement identifiés et salués, par les interlocuteurs rencontrés lors des investigations, comme outil de sensibilisation et de travail sur les préjugés. Outre les propositions communes qui sont remontés ensuite auprès des élus et structures, les professionnels rencontrés ayant participé à un (ou des) Labos Cap déclarent avoir revu leur posture, mieux comprendre les contraintes vécues par les personnes accompagnées et intégrer plus finement leurs besoins dans l'élaboration de projets (temps collectif , jardins partagés...). Ils pointent notamment des "effets miroir" puissants, permettant la prise de conscience d'un écart entre leurs représentations et la réalité exprimée par les personnes concernées participantes. Les Labos Cap fonctionnent ainsi comme des espaces de confrontation bienveillante des représentations, où professionnels, bénévoles et personnes concernées prennent conscience de leurs biais respectifs. Plusieurs participants évoquent des "claques" lors des restitutions, face à l'écart des intentions des professionnels (ex. promouvoir une alimentation saine, locale, bio) et les réalités exprimées par les personnes en précarité (ex. manger à sa faim, préparer des repas simples, à petit budget). Ces échanges permettent aux professionnels de recentrer leurs priorités et de réajuster leur posture, en dépassant les jugements implicites. Allant un cran plus loin, certains professionnels deviennent ambassadeurs de la méthode dans leur structure et expérimentent localement des "labos d'usage" inspirés des Labos Cap, mais avec une dimension plus légère et appliquée à une action.

Côté personnes concernées, le contact direct avec des professionnels à l'écoute, dans un cadre non stigmatisant, favorise une reconnaissance mutuelle et une atténuation des méfiances initiales. Le format des Labos Cap (groupes séparés puis mise en commun) facilite cette dynamique en instaurant un climat de confiance.

Pour autant, les Labos Cap atteignent surtout les professionnels du social de terrain (travailleurs sociaux, conseillères économiques et familiales), moins les acteurs de l'aide alimentaire traditionnelle(sauf exception de quelques personnes impliquées à la fois dans la DiDA et dans d'autres associations telles que le secours populaire, le secours catholique ou la Croix Rouge) et encore moins les producteurs (des réunions sont organisées, mais ciblant uniquement les producteurs). Ce constat permet de faire l'hypothèse d'un relatif défaut d'adhésion ou de sensibilisation à cette posture plus réflexive et participative. Les efforts de formation existent,

[14] Le total des réponses à cette question (N = 320) est plus élevé que le nombre de répondant·es (N = 181), car une même personne peut déclarer plusieurs participations.

[15] Les **Labos CAP** sont temps participatifs suivant une méthode éprouvée et formalisée (Constats, Analyses et Propositions) où des petits groupes travaillent sur des sujets liés à l'accès à l'alimentation. **Les labos d'usage** en sont une déclinaison dans un format qui se veut plus léger, souvent mis à place à l'échelle des structures ou d'une action sur le territoire.

mais ne sont pas systématiques ni suffisamment étendus. L'essaimage de la méthode est freiné par le manque de temps, de moyens et d'ingénierie.

> *"Acteurs de l'aide alimentaire présents sur le territoire : Croix-Rouge, Restos du Cœur, Secours Populaire… On a réussi à les embarquer un peu. Juste un peu. Production commune de flyers, qu'ils distribuent. Ça s'arrête là" – Un interlocuteur partie prenante de la DiDA*

5.2.3 Une sensibilisation informelle à l'œuvre dans les projets, du fait du croisement des savoirs entre bénévoles, professionnels et personnes concernées

Au-delà des Labos Cap, qui visent spécifiquement la confrontation des représentations (quelles qu'elles soient) et la sensibilisation des différents professionnels et bénévoles aux perceptions et ressentis des personnes concernées, l'ensemble des projets intégrés dans la DiDA portent, en eux, les valeurs de reconnaissance des savoirs expérientiels et de croisement des savoirs, de respect des choix et de la dignité des personnes. Ils viennent les incarner et en sont les premiers représentants.

- **Des projets qui favorisent la rencontre et déconstruisent les préjugés (principe 11), la non-stigmatisation (principe 3), la solidarité et l'entraide**
  - Les actions de la DiDA (jardins, E&C, Labos Cap) créent des espaces de mixité sociale et culturelle. On y apprend ensemble, sans juger, et la coopération quotidienne fait évoluer les regards.
  - Même sans formation formelle, les bénévoles et salariés développent une compréhension fine des réalités vécues, souvent parce qu'ils les ont partagées. Cela permet un accueil respectueux, adapté à chacun.
  - Les jardins permettent des rencontres improbables ailleurs : on échange des savoirs autour d'un café ou d'une parcelle. Cela efface les étiquettes : on ne demande pas « qui est qui », on découvre les personnes.
  - Les Labos Cap et les autres actions permettent aux participants de se sentir utiles, reconnus. Les stéréotypes tombent au fil des rencontres, grâce à la diversité des profils et à la régularité des moments conviviaux.
- **Enfin, les principes d'accès à une alimentation saine en quantité suffisante de qualité et respectueuse de l'environnement (principe 5), mais aussi respectant les choix, les goûts et les cultures alimentaires de chacun et valoriser le plaisir et la convivialité de l'alimentation (principe 7**) sont particulièrement incarnés par E&C et les Jardins, qui permettent pour l'un, l'achat, à prix réduit, de fruits et légumes de qualité, et l'autre, la production directe de ces végétaux de qualité. Ces deux projets sacralisent en outre des temps conviviaux autour de la nourriture (pause goûter, déjeuner partagé) œuvrant pour ce lien.
- C'est donc à travers le déploiement des projets et la participation des uns et des autres dans ces derniers que les principes de la DiDA sont les plus efficacement diffusés au sein du territoire. Les projets se révèlent à la fois lieux de mise en œuvre et d'apprentissage, quels que soient les acteurs, d'une façon alternative de penser la lutte contre la précarité alimentaire.

Au-delà de ces initiatives très ancrées sur le territoire de Pays Terres de Lorraine, d'autres initiatives plus communicantes encore, ont été développées dans le cadre de la DiDA.

5.2.4 Une sensibilisation à grande échelle via l'utilisation de canaux artistiques (théâtre, film)

La pièce « Les Mots de la Faim » et le film « Et maintenant on fait quoi ? » s'inscrivent dans la dynamique de la DiDA, en mobilisant l'art et la parole citoyenne pour susciter le débat, l'action collective et la transformation sociale autour de l'alimentation. L'objectif est de faire évoluer les regards sur la précarité alimentaire, de lutter contre les préjugés, mais aussi de favoriser l'expression des personnes concernées à toutes les étapes du projet.

Les Mots de la Faim, mis en scène par le Théâtre de Cristal, repose sur les témoignages de personnes ayant vécu la précarité alimentaire. Entre 2020 et 2022, 13 comédiens amateurs, eux-mêmes concernés (directement ou indirectement[16]) par ces situations, ont mis en scène des histoires de vie illustrant les difficultés quotidiennes de millions de personnes dépendants de l'aide alimentaire en France.

« Et maintenant on fait quoi ? » est un documentaire retraçant l'aventure des comédiens de la pièce « Les Mots de la Faim » et leur volonté de donner une suite concrète à leur engagement. Le film aborde les difficultés d'accès à une alimentation saine et durable pour les personnes en situation de précarité, tout en mettant en lumière des initiatives locales pour transformer durablement l'accès à l'alimentation. Il s'intéresse à la manière dont l'élan collectif né de la pièce peut se traduire dans la vie réelle, par exemple à travers la création de jardins partagés ou la réflexion sur de nouveaux modèles d'aide alimentaire. **Dans la continuité,** une pièce a été ~~écrite~~ montée par un adhérent d'emplettes &Cagettes « Ah si j'étais riche » ![17]

Lorsque des acteurs institutionnels, à l'échelle nationale notamment, sont questionnés sur la DiDA, c'est la pièce de théâtre et le film qui sont identifiés dans un premier temps. La mobilisation de l'outil artistique, qui a, en plus, tourné à l'échelle nationale (de nombreuses représentations et projection du film, alimentés de débats), a donné une visibilité certaine à la DiDA et au Pays Terres de Lorraine, au sein du territoire donc, mais aussi au-delà de ce périmètre local.

> *« Les pièces de théâtre, c'est des gens stigmatisés qui montent sur scène, qui crachent des trucs qui ne sont pas simples à vivre, pas simple à entendre. On a amené des jeunes voir la pièce, ça a fait débat »*
> *Entretien avec la Mission Locale du territoire*

Au-delà de la visibilité, ces projets permettent d'initier des débats et de faire passer des messages forts au sujet du respect de la Dignité et du choix des personnes auprès des professionnels, bénévoles et acteurs de l'aide alimentaire. Ils sont supports de débats, de discussion, et, à plus long terme, d'évolution des perceptions et des pratiques et de mobilisation. C'est ce qui est exploré dans la section suivante.

5.3 « Ça me bouscule dans mes pratiques » : au niveau des professionnels et bénévoles impliqués dans la démarche, une évolution confirmée des pratiques

5.3.1 « On apprend à écouter et à sortir du cadre » : des évolutions constatées par les professionnels et bénévoles en termes de prise en compte des individus

Pour les professionnels et bénévoles impliqués dans les différents projets et/ou simplement partenaires de la DiDA, la démarche a entraîné une transformation progressive des pratiques professionnelles et bénévoles en matière de prise en compte des personnes concernées. Les projets– comme les Jardins Nourriciers ou Emplettes & Cagettes –repensent les rapports aux publics en situation de précarité.

> *"Au niveau du travail social, ce sont des méthodes où on est très peu habitué à fonctionner comme ça, ça vient percuter des pratiques professionnelles" – Entretien avec le CCAS de Toul*
> *« Au niveau du Conseil Départemental et des acteurs, les responsables territoriaux, ça permet de les sensibiliser et de les impliquer sur des questions de meilleures pratiques, partir des besoins des bénéficiaires et se mettre à leur écoute » - Entretien avec la DDETS*

[16] Parmi les comédiens, deux professionnels du secteur sont décomptés (un.e assistant.e social.e et un.e animateru/trice de foyer d'hébergement).
[17] Cette pièce est un seul-en-scène autobiographique interprété par Jean-Michel Champougny, adhérent du collectif Emplettes & Cagettes et habitant du pays Terres de Lorraine. Écrite par le journaliste Julien Bénéteau et mise en scène par Dominique Farci, elle retrace les grandes étapes de la vie de Jean-Michel, marquée par des difficultés personnelles, professionnelles et sociales, mais aussi par l'engagement collectif et la résilience. Les premières représentations ont eu lieu à Vannes-le-Châtel, Toul, Moutrot, et d'autres villages du territoire Terres de Lorraine au printemps 2025. Cette pièce s'inscrit donc à la croisée du témoignage social, de l'art amateur et de la valorisation des initiatives locales sur le territoire.

Le regard porté sur les personnes évolue : elles ne sont plus uniquement « des bénéficiaires », mais deviennent actrices, reconnues pour leurs compétences, leur capacité à transmettre, à animer et à co-construire les projets. Ce changement de posture induit une coopération horizontale, fondée sur la reconnaissance et la solidarité.

> *« Une démarche globale avec* ATD Quart Monde *sur les besoins de la population et la montée en compétences des personnes qui participent à cette démarche-là. Ça m'intéresse, car c'est une autre manière d'écouter et d'entendre ce que les gens disent, et de construire les réponses » - Entretien Mission Locale*
>
> *« On a changé les réflexes, les pratiques des CCAS. Ça évolue progressivement. Ça n'est pas acquis partout, mais on voit que les lignes bougent. Par exemple, on a une conseillère ici, qui a pris une demi-journée pour participer à cet atelier. C'est quand même un signe. La MDS aussi qui est présente. Il y a de l'intérêt » - Intervention atelier partenarial*

Les retours des professionnels sont clairs : les pratiques sociales sont bousculées, et les manières d'interagir avec les personnes accompagnées évoluent. Plusieurs professionnels, notamment au sein des Centres communaux d'action sociale (CCAS) ou de la Mission Locale, décrivent une ouverture dans les façons de faire, comme l'illustre l'exemple du travailleur social qui devient bénévole auprès d'E&C sur son temps libre, ou la systématisation de bons de découverte d'E&C au sein du CCAS de Toul pour permettre aux personnes de découvrir un dispositif d'accès à une alimentation de qualité de manière autonome, donnant la place aux « choix ».

Des changements subtils, mais durables s'amorcent : plus de liberté de choix, moins de contrôle pour vérifier le « degré de précarité », et une volonté croissante d'écouter les besoins exprimés. Du côté des bénévoles et professionnels répondant à l'enquête, les effets de sensibilisation sont notables. Avant la DiDA, une majorité n'étaient ni formés ni outillés pour intégrer réellement la participation des personnes dans leurs pratiques : seuls 20 % appliquaient déjà ces approches.

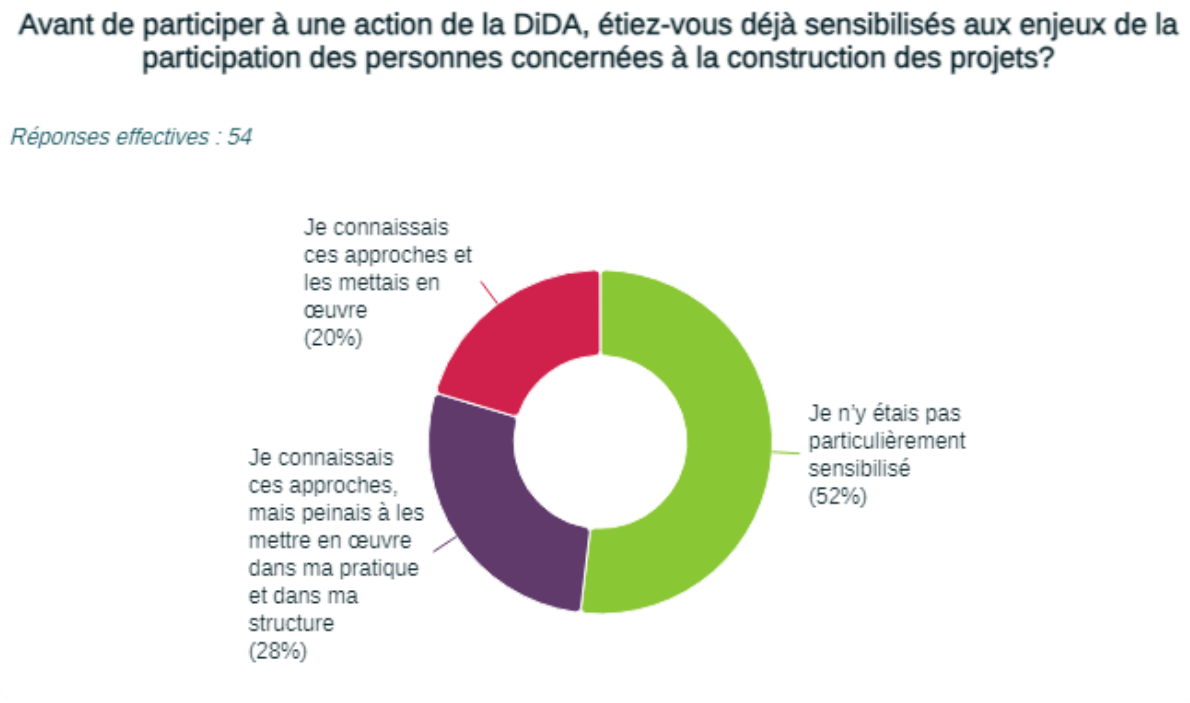

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

Aujourd'hui, 98 % d'entre eux se sentent davantage sensibilisés à l'écoute et au respect des personnes concernées. Cela se traduit, de manière plus opérationnelle, par l'intégration de plus de temps d'échange avec les publics pour mieux comprendre leurs besoins (pour 40% des répondants), ou à la création d'espaces de participation active (pour 25% des répondants). A la marge, certains professionnels et bénévoles indiquent avoir

œuvré pour faire évoluer la gouvernance de leur structure et projet pour mieux prendre en compte les regards et paroles des personnes concernées.

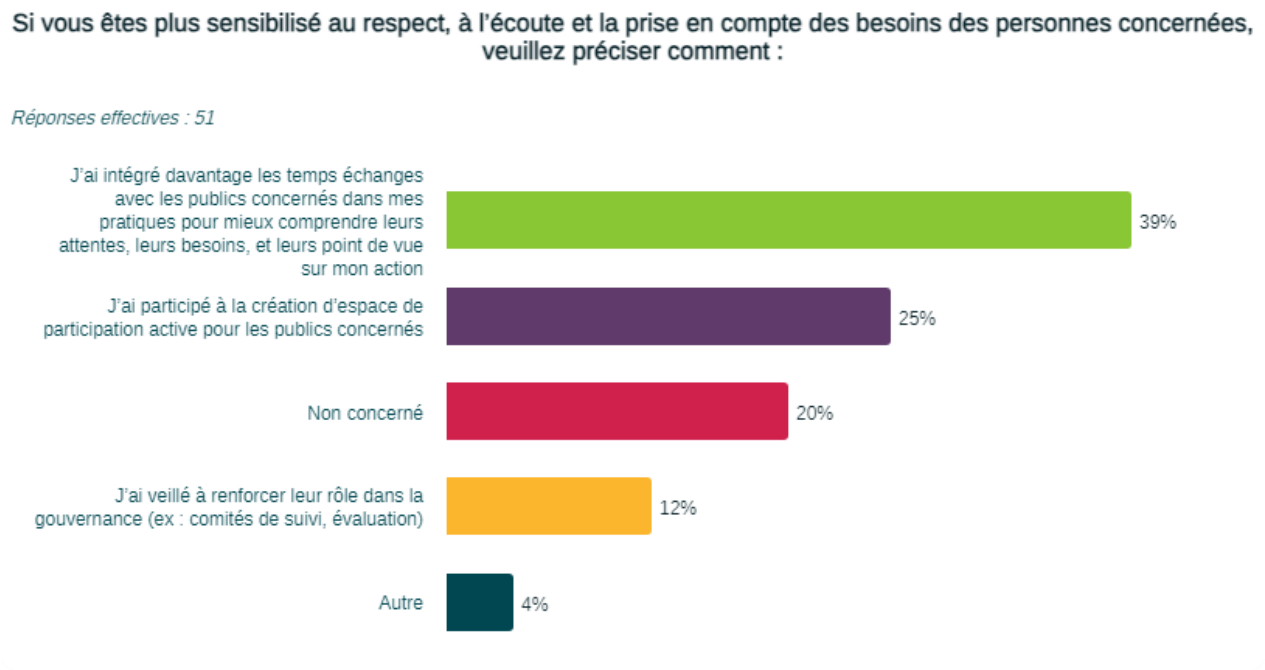

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

La seconde évolution la plus constatée par les professionnels et bénévoles répondant à l'enquête concerne la valorisation des personnes et de leurs compétences, s'inscrivant ainsi dans le principe de reconnaissance des savoirs expérientiels et de renforcement du pouvoir d'agir des personnes concernées. De fait, 93% déclarent valoriser davantage les compétences des personnes.

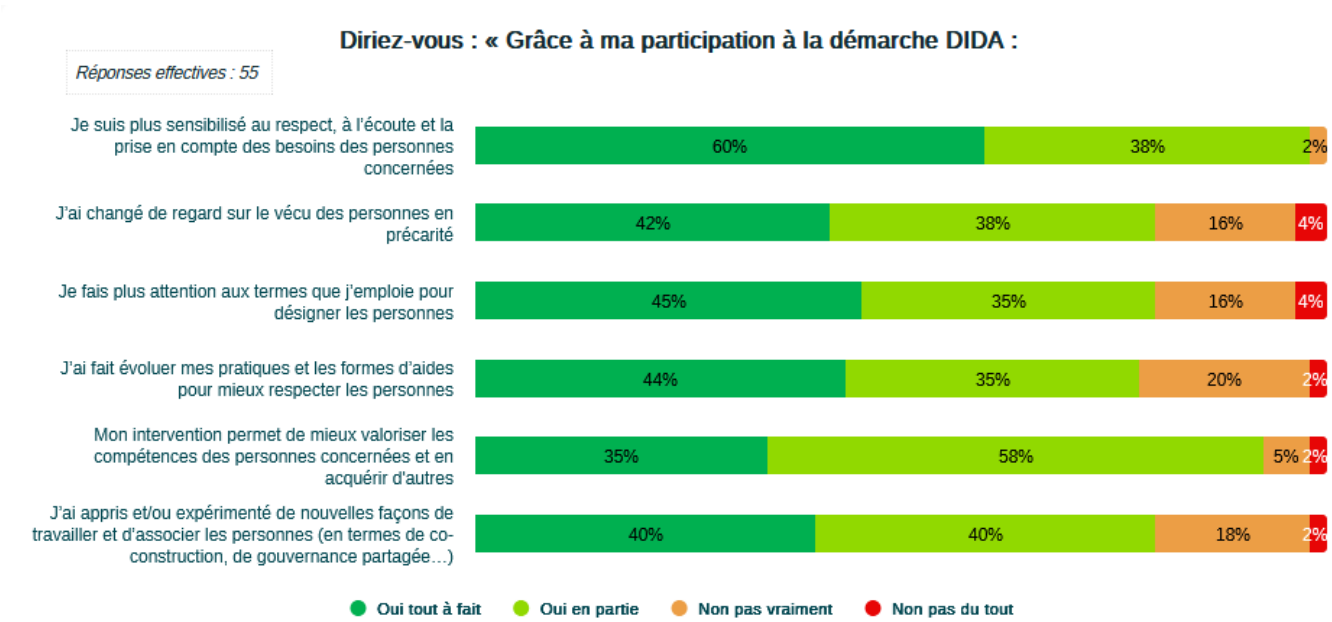

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

Enfin, 80 % disent faire attention à leur vocabulaire (traduisant une prise de conscience des préjugés qu'ils pouvaient auparavant avoir), et une majorité a expérimenté de nouvelles façons de travailler (coconstruction, gouvernance partagée…).

> *« Ça fait tache d'huile cette manière de travailler avec les personnes. Ça amène les professionnels dans le faire avec. Les partenaires, les TS qui s'investissent là-dedans, font avec, et se rendent compte à un*

> *moment donné que ça change la posture. Il y a « faire avec » et « faire avec dignement ». C'est ça qui n'est pas évident. Ça permet d'impliquer les personnes, en le faisant vraiment bien » - Un acteur social du territoire*

Au-delà des évolutions concrètes, les professionnels rencontrés lors des investigations insistent sur un changement de perception plus global quant à la lutte contre la précarité alimentaire. Un glissement s'opère pour les professionnels (en particulier de l'accompagnement social de droit commun), qui pouvaient auparavant considérer que ces besoins relèvent exclusivement des associations d'aide alimentaire et de l'urgence. La participation aux travaux et instances de la DiDA permet à certains professionnels et bénévoles de se sentir plus légitimes pour accompagner les personnes en situation de précarité alimentaire, là où ce sujet n'était pas aussi facilement abordé avant. Les professionnels indiquent mieux trouver les mots pour ouvrir un dialogue autour de ces difficultés et proposer des alternatives aux personnes qu'ils accompagnent.

> *« Ça a éclairé la dimension de la précarité alimentaire, c'est venu confirmer un positionnement professionnel, ça l'a légitimé. On se dit qu'on n'est pas les seuls à partager ces valeurs. Les conseillers de la Mission Locale ont en tête la charte (…) l'accès à l'alimentation durable fait partie de l'accompagnement social que l'on propose » - Entretien Mission Locale Terres de Lorraine*

5.3.2 « Avant, on était chacun dans notre coin » : une évolution des formes d'aides, une palette d'outils étoffée et diversifiée pour répondre aux besoins des personnes, dans le respect de leur dignité

Les projets et outils déployés dans la DiDA renforcent peu à peu une palette d'accompagnement plus respectueuse, plus horizontale et plus ajustée aux réalités des personnes pour les travailleurs sociaux de droit commun (CCAS, MDS).

D'un côté, la DiDA a permis de diversifier la palette d'outils à disposition des acteurs sociaux du territoire (via la présence du collectif d'acheteurs d'Emplettes & Cagettes et le réseau des Jardins Nourriciers par exemple), positionnés de manière complémentaire à l'aide alimentaire « classique » portée par les associations nationales (Restos du Cœur, Banque Alimentaire, Secours Populaire, et la Croix Rouge).

De l'autre, la DiDA a œuvré pour améliorer la lisibilité et la visibilité de l'ensemble des ressources de lutte contre la précarité alimentaire (outils d'aide alimentaire classiques et outils d'accès à une alimentation de qualité, comme ceux émargeant à la DiDA ou les épiceries sociales et solidaires par exemple). La démarche "Grain de Sel", puis « Mon frigo bien rempli » et les contributions à l'outils Alisol, par exemple, illustrent cette volonté de rendre l'information plus claire et mobilisable : en rassemblant, dans un même flyer (et website, avec une logique concentrée sur l'expérience utilisateur), les différentes ressources alimentaires locales, elle facilite l'orientation et renforce l'autonomie des personnes comme des professionnels. Si cet outillage se fait à l'échelle régionale, les interlocuteurs rencontrés insistent sur l'influence et la contribution de la DiDA à cette dynamique pour répondre aux besoins des personnes concernées en premier lieu, mais aussi outiller les bénévoles et professionnels.

> *« Tout ça s'est passé en dehors de la DiDA, car ça se passe sur tout le Grand Est, mais la DiDA a été la source d'inspiration »- Un partenaire institutionnel de la DiDA*

L'animation de ce collectif et cet outillage qui en découle soutiennent la montée en compétences des acteurs de l'accompagnement (professionnels et bénévoles). Ainsi, 92 % des bénévoles et professionnel·les interrogé·es déclarent mieux connaître les initiatives locales d'accès à l'alimentation, et 88 % disent mieux connaître les dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire. De plus, 87 % indiquent avoir repéré de nouveaux bons plans pour se nourrir ou nourrir leur famille, signe d'un maillage renforcé et d'un partage d'informations plus efficace entre acteurs.

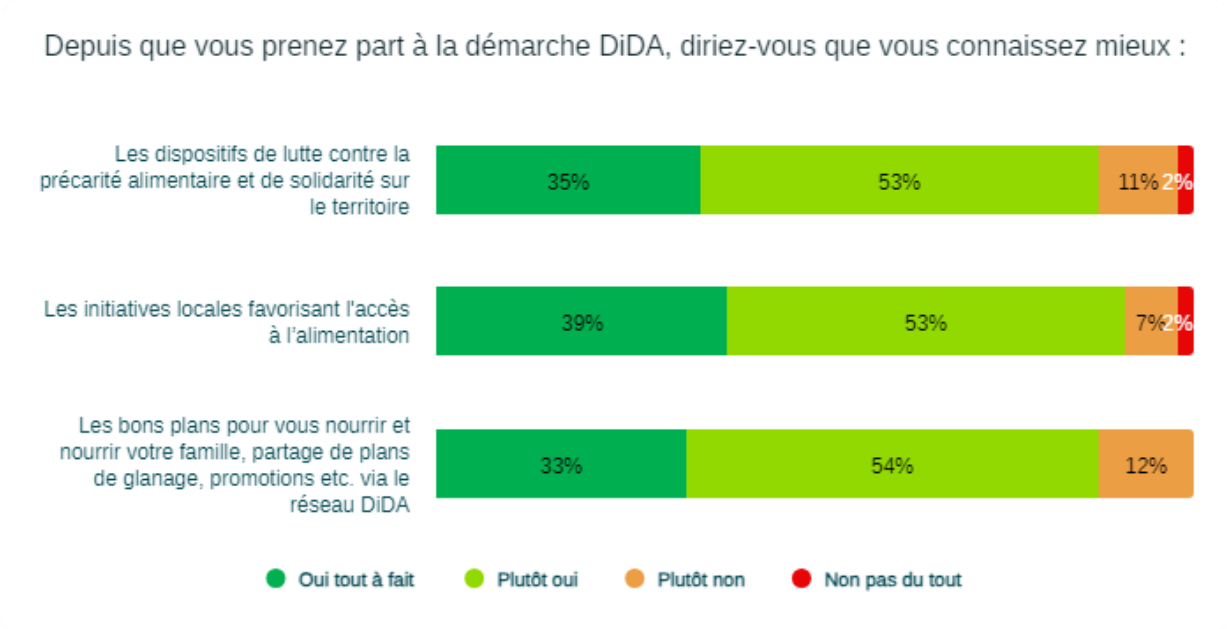

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

Cette montée en compétence se traduit concrètement dans les pratiques : 83 % des répondant·es disent mobiliser les actions de la DiDA dans leurs accompagnements, qu'il s'agisse d'orientations vers les Jardins Nourriciers, Emplettes & Cagettes, ou d'autres initiatives territoriales. Si 57 % le font ponctuellement, 26 % intègrent ces ressources de manière régulière, montrant une appropriation réelle des outils proposés. Toutefois, une marge de progression demeure : 13 % ne connaissent pas encore ces actions, et 4 % déclarent ne jamais les mobiliser.

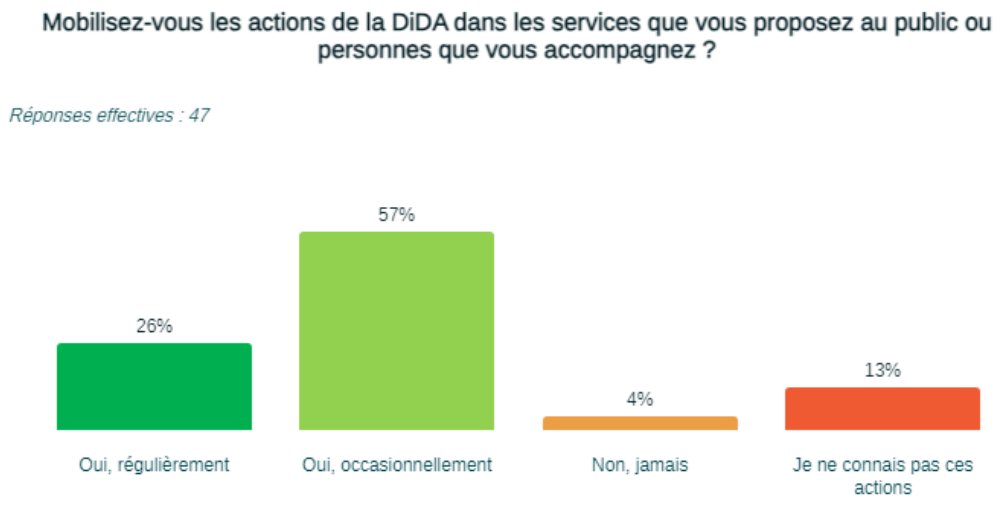

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

Au final, la DiDA a permis d'étoffer la boîte à outils des professionnels et bénévoles, en renforçant la cohérence des dispositifs et en valorisant des formes d'aide plus choisies, plus dignes et mieux ajustées aux besoins. Cette diversité de solutions contribue à une approche plus personnalisée, où l'accompagnement ne se résume plus à une réponse unique, mais à un panel de possibilités construites avec et pour les personnes concernées.

5.4 Une dynamique confirmée au niveau des structures du territoire

Focale : les structures ayant répondu à l'enquête, sont essentiellement associatives et collectivités territoriales, intervenant majoritairement à une échelle territoriale

62% des 52 structures répondantes à l'enquête sont des structures associatives, 37% sont collectivités territoriales, suivis des services de l'Etat (4%), des acteurs de l'ESS et des agriculteurs, producteurs et entreprises (2%).

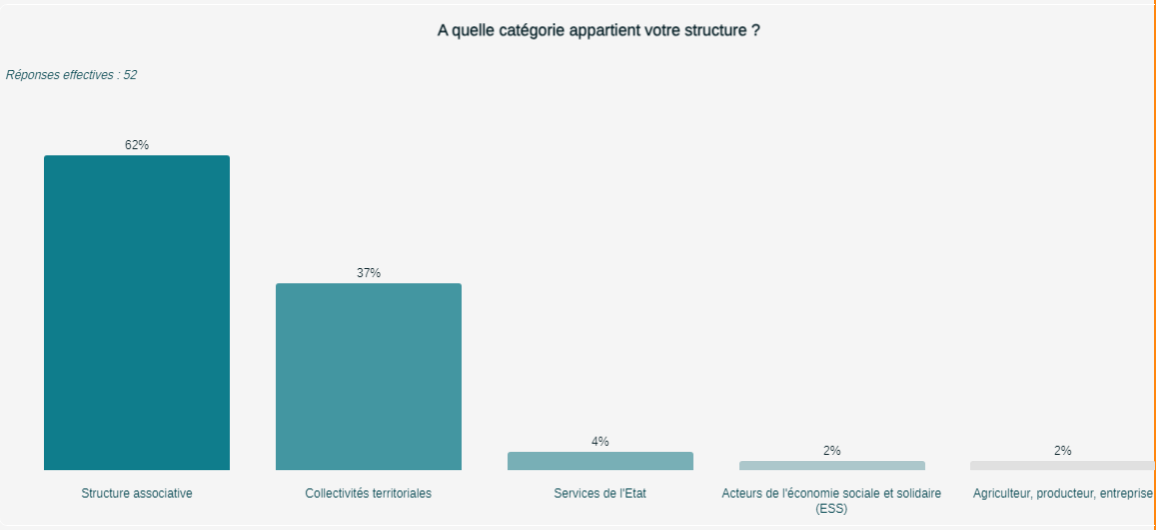

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

Lorsque l'on regarde leur périmètre d'intervention, 28% des structures couvrent le territoire des Terres de Lorraine, soulignant un fort ancrage territorial et un périmètre d'action cohérent avec la gouvernance locale. 24% ont une portée départementale, 19% d'entre elles ont un ancrage communal, 17 % des structures interviennent au niveau intercommunal et 7% opèrent à l'échelle nationale.

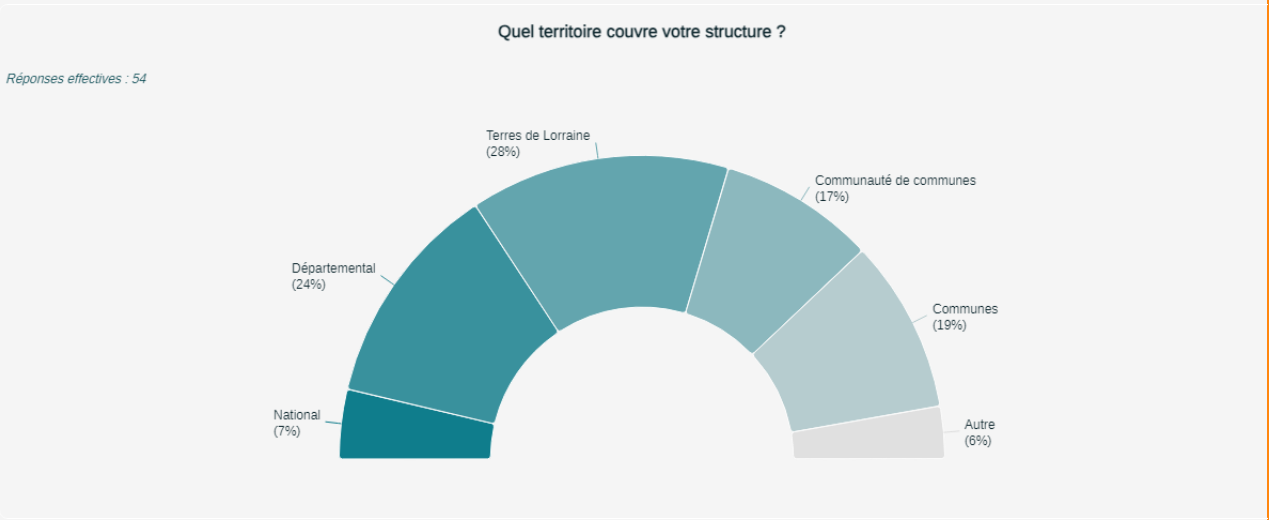

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

Enfin, les structures répondant à l'enquête sont en majorité « connaisseuse » de la DiDA (59%). Cela recoupe également le constat de structures qui s'investissent depuis le début de la démarche.

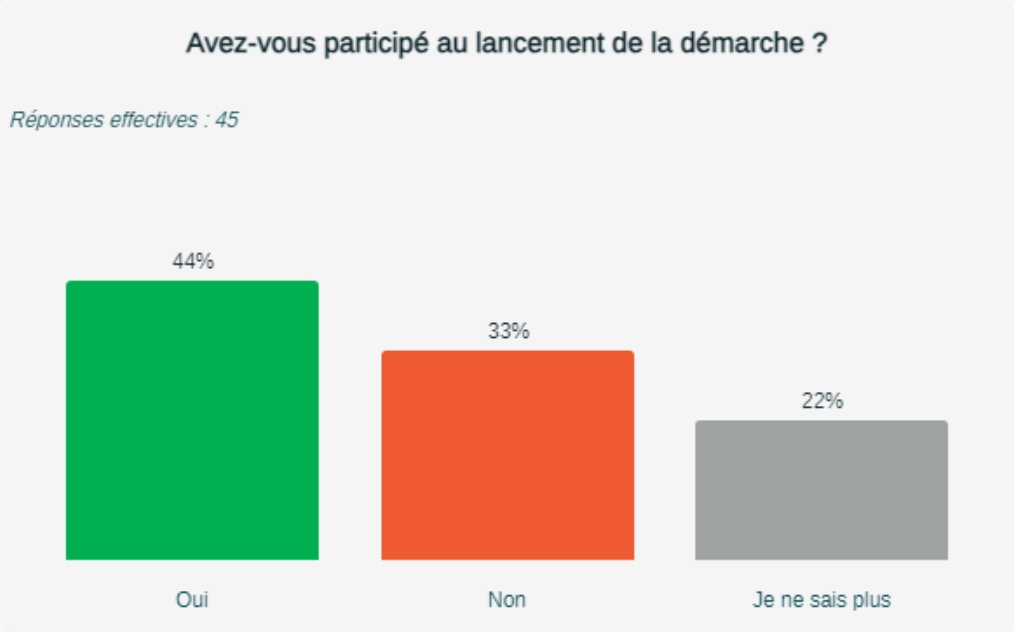

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

On note toutefois que plus de 40% des structures répondantes sont plus éloignées et indiquent soit ne pas avoir été directement impliquées (35%), soit ne pas connaître la démarche (6%). Ce constat est intéressant, car permet de qualifier les effets pour des structures considérées comme « plus éloignées ».

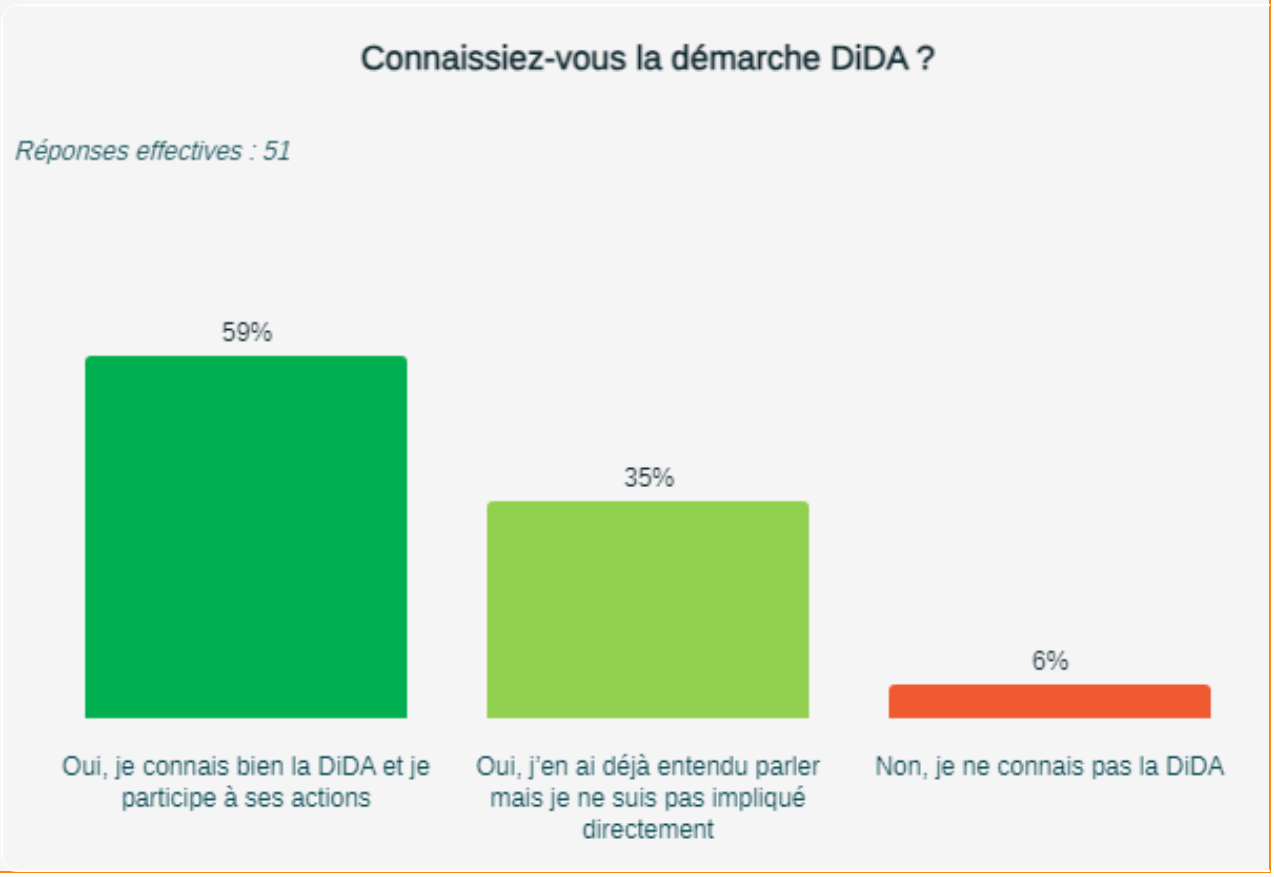

5.4.1 Une adhésion des structures aux valeurs de la Charte, qui se font les premiers relais vers les actions et projets développés dans le cadre de la DiDA

Les structures répondant à l'enquête sont sensibilisées et averties quant à la démarche de la DiDA. Ainsi, la majorité des structures répondantes participent à ses actions (59%) ou ont participé au lancement de la démarche

(44%). Une majorité d'entre elles ont signé la charte DiDA (58%), s'engageant ainsi institutionnellement dans le respect de ces principes.

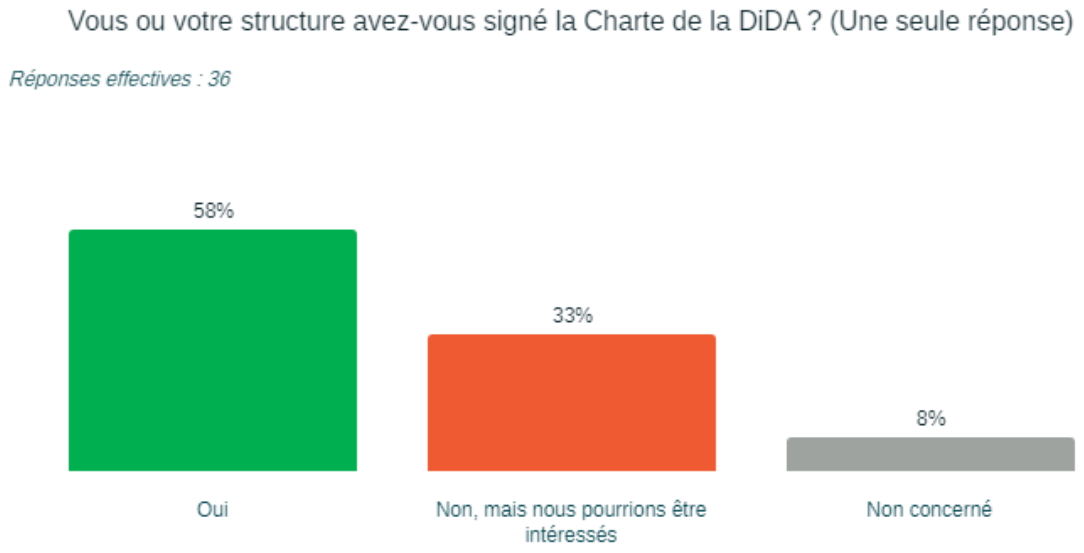

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

Non seulement les structures partagent les valeurs de la DiDA, mais elles en constituent les relais pour les personnes concernées par la précarité alimentaire, et sont les principaux orienteurs vers les différentes actions de la DiDA. L'enquête met ici en exergue que le principal canal de découverte de la démarche est le relai associatif (37% des réponses), suivi des travailleurs sociaux ou structures d'accompagnement (21%) et du bouche-à-oreille (17%).

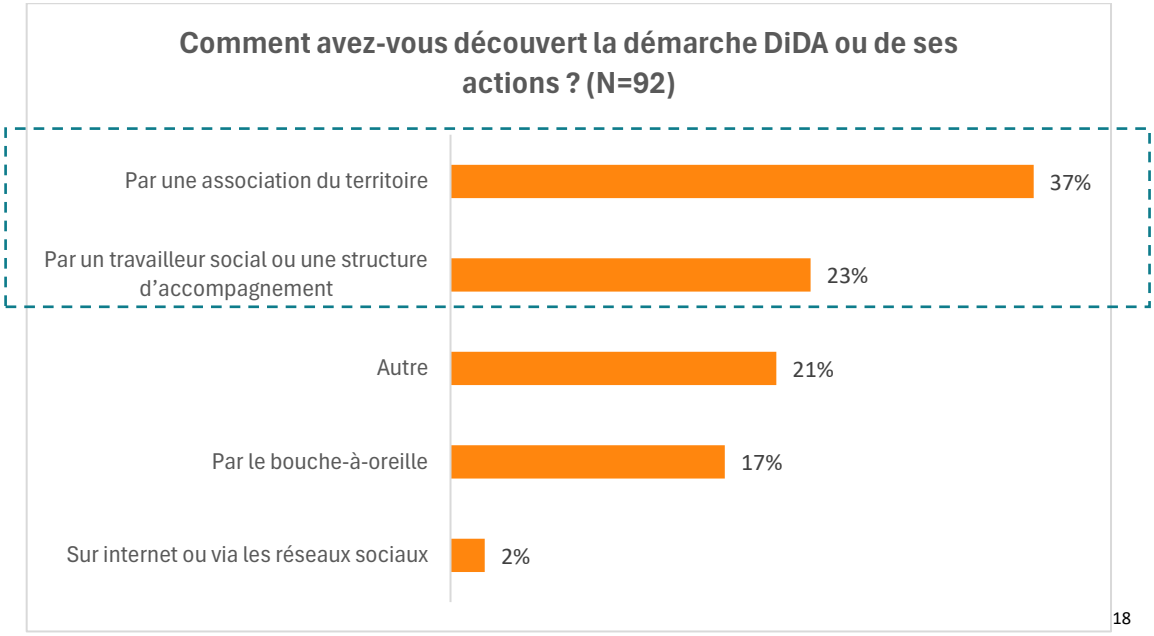

[18]

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

5.4.2 Un consensus fort autour d'une évolution des pratiques d'écoute et de prise en compte des personnes concernées à l'échelle des structures

[18] Question commune aux bénévoles et professionnels qui a eu un total de 92 réponses.

Lorsque sont questionnées les structures (et non plus les individus) sur les effets identifiés en matière d'évolution des pratiques et des positionnements, force est de constater que les constats corroborent les conclusions à l'échelle des individus. D'un point de vue qualitatif, des initiatives pour diffuser les principes et l'approche de la DiDA sont identifiés par les interlocuteurs rencontrés dans le cadre de l'étude, traduisent 1/l'appropriation de ces derniers, et 2/ la volonté de les diffuser plus largement à l'échelle départementale, au sein des différentes antennes et auprès des professionnels de terrain.

> *« C'est venu infuser des réflexions et des principes à l'intérieur du Département, sachant que c'est un Département qui est assez perméable et réceptif. La responsable de services sur le territoire du Lunévillois a mis en place des démarches de sensibilisation, pareil sur le territoire de Val de Lorraine… Ce sont des initiatives dans lesquelles la DiDA a sa part de responsabilité. Ça vient regarder l'aide alimentaire un peu plus du point de vue des personnes qui en ont besoin et qui en sont utilisatrices » - Entretien partenaire institutionnel*

Dans la même idée, les structures répondantes à l'enquête sont quasi unanimement consensuelles sur des changements de posture et des évolutions de pratiques concrètes en leur sein, depuis leur participation (directe ou indirecte) à la DiDA. Ainsi, 98 % des structures affirment être plus sensibilisées à l'importance du "faire AVEC" les personnes concernées, et 98 % déclarent être plus attentives au respect, à l'écoute et à la prise en compte des besoins des publics.

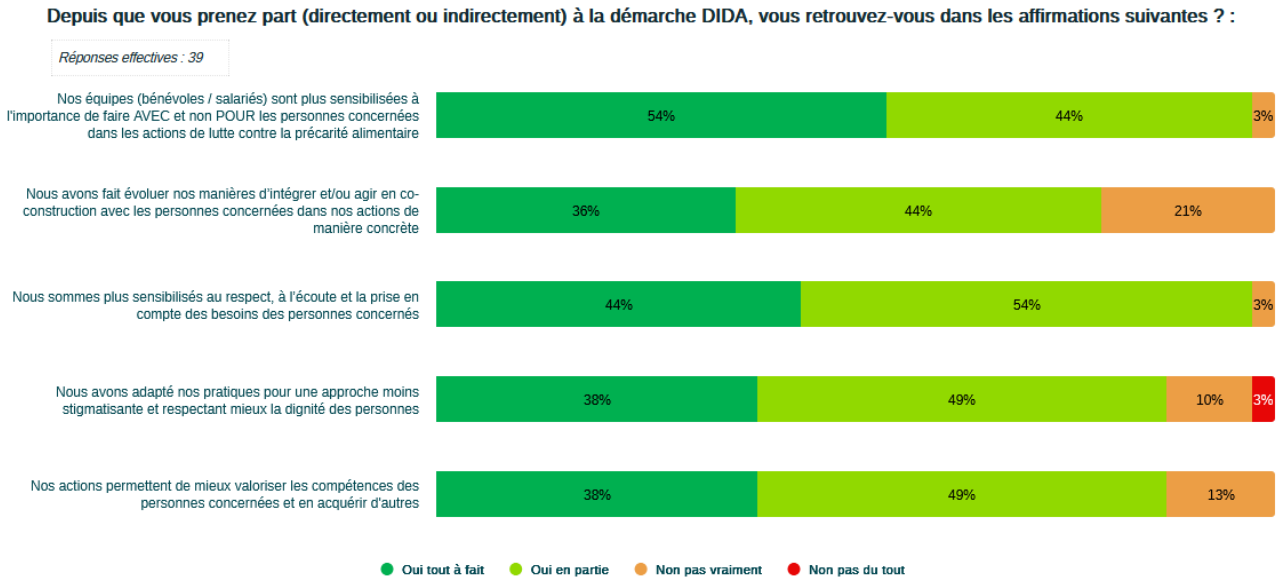

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

En outre, 87 % estiment avoir adapté leurs pratiques pour une approche moins stigmatisante et plus respectueuses des personnes concernées. Cela se traduit par une meilleure attention aux mots employés dans leurs discours et communications (6 structures) et une plus grande attention à la qualité de leurs locaux/espaces pour accueillir dignement les personnes (5 structures). Toutefois seulement 1 structure déclare être attentive à la mixité sociale des lieux d'approvisionnement et seulement 1 déclare prendre en compte les préférences et régimes culturels des personnes concernées.

Pour les structures qui ont fait évoluer leur manière d'intégrer et d'agir en coconstruction, 40% (soit 8 structures) indiquent avoir formalisé des temps d'échanges avec les publics concernés, pour mieux comprendre leurs attentes, besoins et point de vue sur leur action. Certaines sont allées un cran plus loin, en intégrant les personnes concernées dans le pilotage des actions (15%, soit 3 structures) et la gouvernance de la structure (15%, soit 3 structures).

> *« On participe aux différentes réunions du COPIL, on voit comment les choses sont mises en place : la place des bénéficiaires au même niveau que les autres, c'est extrêmement intéressant. Ça nous questionne, ça nous challenge… Il y a une manière différente de fonctionner avec le public, il y a de*

> *l'audace dans les projets (passer par le théâtre…), ils sont novateurs. Mais ils ne sont pas novateurs pour être novateurs : ils partent de ce que les gens disent et de ce qu'ils ont envie de faire. C'est vraiment l'idée de sortir des cases et de fonctionner autrement. Ce n'est pas le plus courant dans la démarche du travail social, et beaucoup se revendiquent de ça, mais peu le font. Eux le font. Ils cassent un peu les protocoles, les barrières, tout le monde est au même niveau pour prendre les décisions (…) de voir que c'est possible, on se dit qu'on peut le faire aussi » - Un partenaire acteur social sur le territoire*

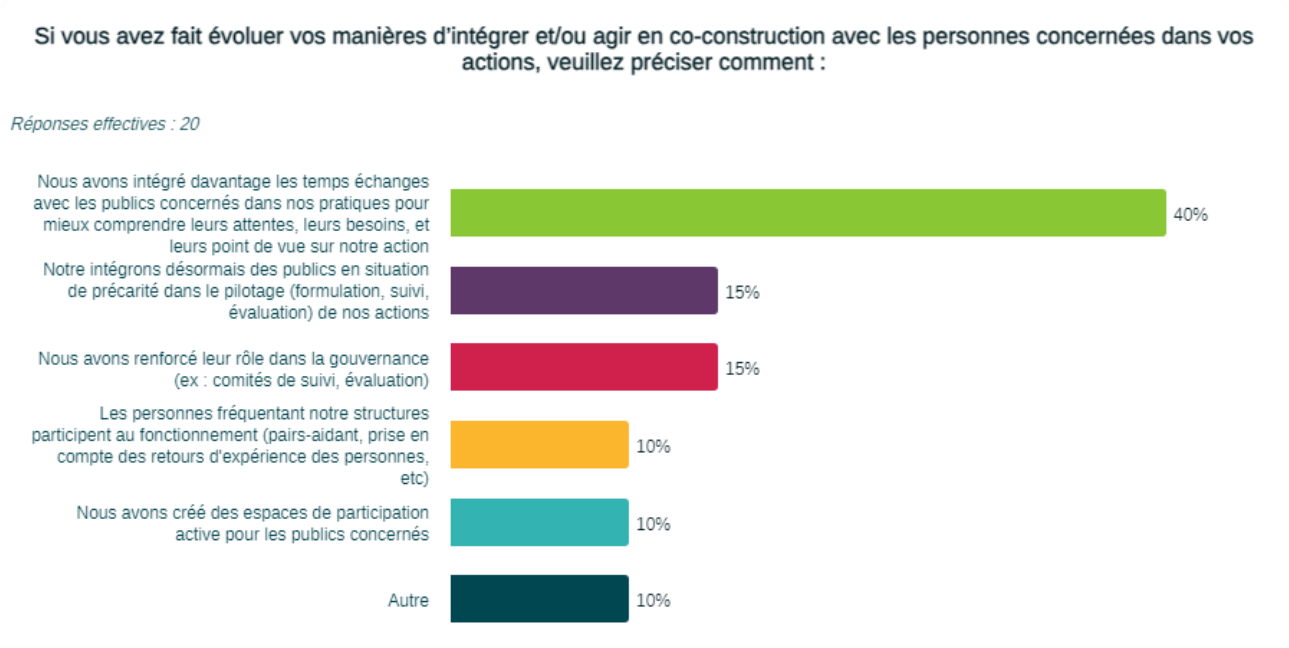

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

Ce constat est confirmé par l'intérêt marqué de certaines structures (qu'elles soient sur le territoire ou non) pour la méthode des Labos Cap au sein de la DiDA et pouvoir la réutiliser dans des contextes plus larges que celui de la DiDA. De fait, plusieurs chargés de mission du Pays Terres de Lorraine ont été formés à la méthode d'animation des Labos CAP, dans une logique de montée en compétences pour pouvoir poursuivre cette démarche sans l'intervention des développeurs historiques de cette démarche, issus du département santé d'ATD Quart Monde. En sus, le déploiement de formation à cette méthode au-delà des seuls chargés de mission du Pays Terres de Lorraine, et auprès des professionnels (à l'instar de la formation auprès des responsables territoriaux des solidarités du CD 54, réalisée le 6/12/2023), traduisant la résonance de cette méthodologie pour d'autres structures (notamment institutionnelles) sur le territoire et au-delà. La présence des professionnels du travail social dans les Labos Cap (i.e. le fait qu'ils parviennent à dégager un temps conséquent) vient traduire ici leur intérêt et la résonance de cette méthode pour ces derniers, et la prise de conscience, progressivement opérée. Les témoignages de professionnels qui parlent d'une "claque" parfois sur le décalage entre pratiques sociales classiques et besoins réels sont nombreux.

Il est intéressant de constater que même les structures se définissant comme « relativement éloignées de la démarche » (c'est-à-dire n'ayant pas directement pris part à la démarche et/ou ne connaissant pas la DiDA) témoignent d'une évolution des pratiques en leur sein. C'est ce que révèle le graphique ci-dessous.

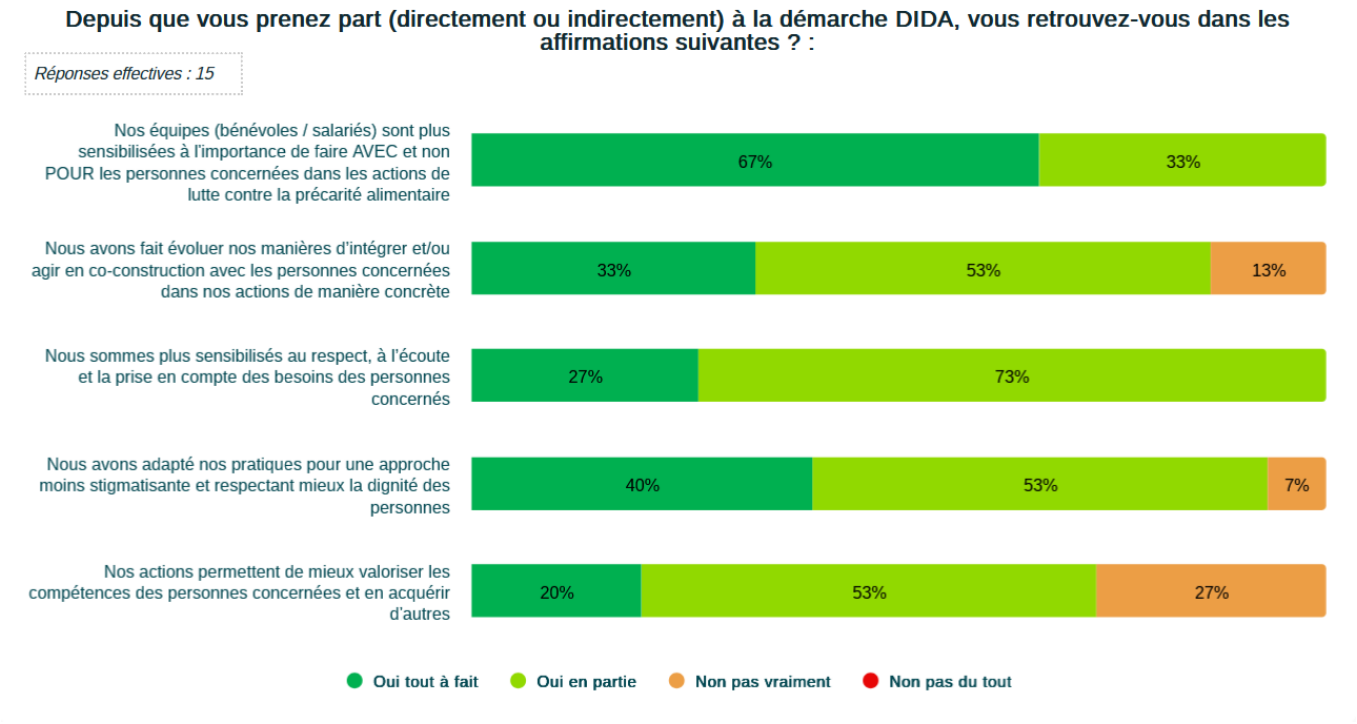

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

5.4.3 Une évolution des orientations stratégiques de certains partenaires, allant un cran plus loin dans l'appropriation des valeurs de la DiDA et vers une transformation plus globale et systémique de la lutte contre la précarité alimentaire

Cette influence des valeurs de la DiDA se répercute, dans certains cas, dans les orientations stratégiques des structures répondant à l'enquête. Pour les structures répondant à cette question (22 structures), une majorité (18 structures, soit 82% des structures répondant à cette question) déclare avoir adapté leurs orientations stratégiques pour prendre en compte les valeurs de la DiDA dans la lutte contre la précarité alimentaire.

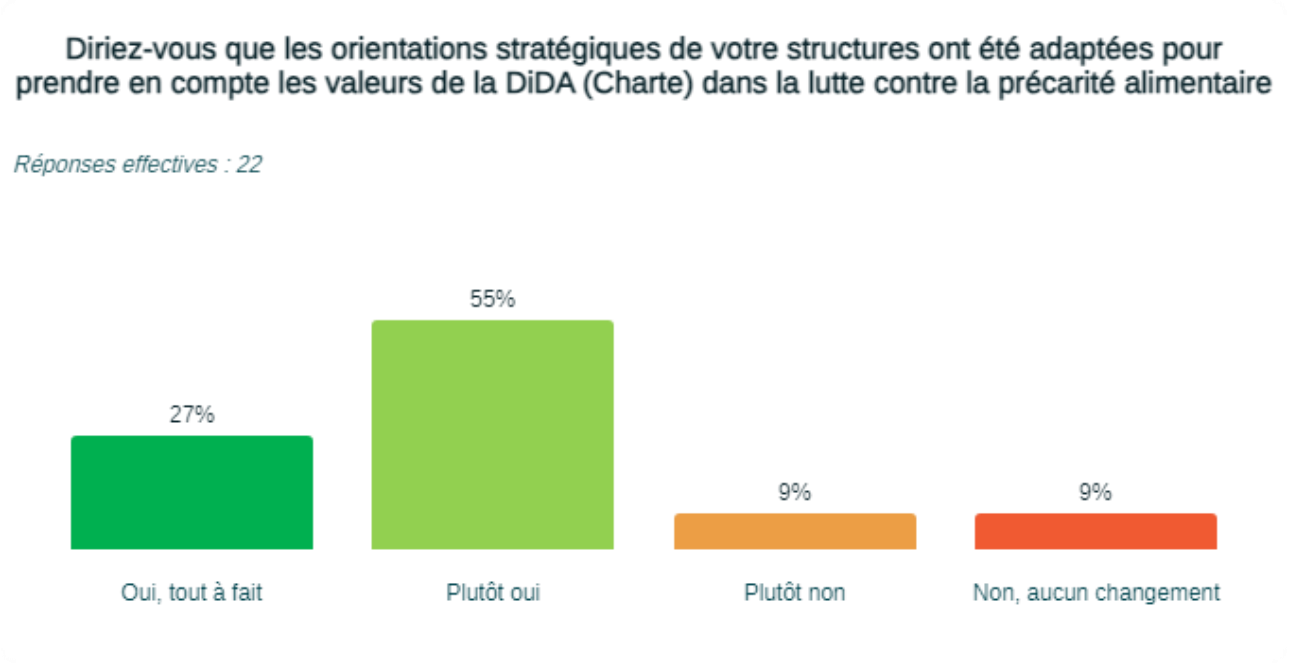

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

Pour autant, l'effet **transformateur de la DiDA est encore partiel pour les structures répondantes.** 45 % des structures répondantes déclarent être aller « un cran plus loin » et avoir expérimenté de nouvelles pratiques. Parmi elles, la plupart précisent qu'il s'agit de pratiques en lien avec le recueil de la parole des personnes concernées et la participation de ces personnes (ex: ciné-débat, ateliers collectifs, labo-caps) et des initiatives de solidarités alimentaires participatives (ex: jardins participatifs, collectifs d'acheteurs).

55% des structures n'ont pas passé le cap de l'expérimentation de nouvelle manière de faire, malgré leur proximité avec la démarche de la DiDA. Cela vient mettre en exergue le temps nécessaire pour la diffusion de ces pratiques et surtout leur pleine appropriation. Cela vient également rappeler le poids des individus, au sein des structures. Les différents interlocuteurs ont pu rappeler, sur ce point, que l'évolution des pratiques est un travail de longue haleine, qui prend socle dans les pratiques des professionnels, et ne peut être « décidée » de manière top-down.

> *« La responsable de l'aide alimentaire au niveau du CD a incité les territoires à développer des réflexions territorialisées sur l'aide alimentaire, sur la base des réflexions voisines de la DiDA ou de la pièce de théâtre…De ce point de vue-là, il y a eu un relai institutionnel au niveau du CD. Mais la doctrine du CD, c'est d'être dans l'incitation de ces équipes, ça n'est pas l'armée ! Il y a des professionnels qui s'en saisissent, d'autres qui s'en saisissent moins, ça prend du temps » - Entretien DDETS*
>
> *« Les choses changent aussi pour certains travailleurs sociaux du département, mais c'est une approche personnelle à l'échelle des individus. Le changement se fait au niveau individuel. Comme au niveau du CCAS, c'est au niveau de chaque personne. C'est plus subtil. Il faut accompagner le changement de façon subtil. Ça n'est pas la direction du CCAS qui va dire qu'un jour on change les méthodes. Ça passe par l'individu. C'est assez long. C'est un travail de sensibilisation progressive, de conviction… ça passe par les individus » - Entretien CCAS de Toul.*

L'impact de la DiDA sur les pratiques des bénévoles et des professionnels se confirme donc. Des changements sont observables dans les pratiques des institutions (CCAS, MDS), qui s'ouvrent progressivement à de nouvelles façons d'agir. Le soutien des élus locaux et nationaux vient ici renforcer la légitimité et la portée de la démarche.

Pour autant, nombreux sont les interlocuteurs à mettre en exergue une nuance, de taille : ces conclusions se retrouvent encore peu pour les bénévoles, professionnels et structures de l'aide alimentaire « classique » sur le territoire. Nous approfondissons cette dimension dans l'ultime partie de ce rapport, dédié à l'analyse des effets de la DiDA pour « faire bouger les lignes » des approches de la lutte contre la précarité.

Les enseignements de l'évaluation

Du point de vue du territoire

6 La DiDA, « une histoire qui infuse » : un plaidoyer qui pénètre progressivement dans les territoires et à l'échelle nationale

6.1 En synthèse

Cette section vient répondre à la [Q4] du référentiel d'évaluation *: « Comment la démarche DiDA fait bouger les lignes des approches de la lutte contre la précarité alimentaire ? En quoi les approches institutionnelles et politiques sont-elles influencées par la DiDA ? »*

Critères d'évaluation	C4.1 La démarche DiDA, a progressivement transformé les perceptions des acteurs sur les filières de solidarité et sur les modes d'agir auprès des publics vulnérables C4.2 Le Pays Terres de Lorraine joue « à plein » un rôle d'incubateur de projet dans l'approche DiDA C4.3 L'expérience DiDA influence et préfigure une nouvelle approche qui essaime dans les territoires C4.4 Le travail de plaidoyer pénètre au niveau national et alimente les travaux de réflexion autour des programmes alimentaires locaux ou nationaux

6.2 Des effets en demi-teinte sur l'évolution de la filière de solidarité et sur les modes d'agir auprès des publics vulnérables

6.2.1 « Quand j'assiste aux réunions, je suis étonné de la pluralité des profils » : Un rapprochement des acteurs qui se parlaient peu en amont, et de nouvelles coopérations qui émergent sur le territoire

La dimension collective de la DiDA est particulièrement saluée par les interlocuteurs rencontrés, car permettant de faire évoluer en profondeur la culture territoriale autour de la solidarité et de la coopération. Véritable émulation (bien que cyclique, ayant eu des « hauts » et des « bas »), la DiDA a favorisé des rencontres inédites entre champs professionnels (social, culture, agriculture, alimentation), suscité une meilleure connaissance entre acteurs, et nourri un sentiment d'appartenance collective à un projet de territoire.

> *« La valeur de la démarche, c'est que ce type de dynamique n'existe pas dans tous les départements de France. C'est quand même relativement exceptionnel » - Entretien DDETS*
>
> *« Cette énergie et cette synergie : ce n'est pas l'affaire de 5 techniciens, ça attire des gens et des gens divers » - Entretien Président PAYS TERRES DE LORRAINE*

Les ateliers partenariaux ont été particulièrement éclairants sur ce point, les participants identifiant un vrai « avant » et « après » DiDA en termes d'interconnaissance et de dynamique partenariale intersecteurs autour de l'objectif de « dignité ».

> *« La DiDA a permis de mettre en lumière les acteurs du territoire, meilleure connaissance de qui fait quoi, des pratiques. C'est une source d'inspiration les uns les autres. Se rendre compte qu'on partage un même objectif : agir pour son prochain, pour faire que tout le monde vive décemment sur notre territoire. » Interventions lors de l'atelier partenarial-*
>
> *« La DiDA c'est le social, la culture, l'alimentation, l'agriculture. Plusieurs domaines qui se rencontrent » Intervention lors de l'atelier partenarial*

Les résultats de l'enquête confirment ce constat. Les structures répondantes identifient des effets positifs en termes de réseau et de connaissance des acteurs locaux : **89 %** des structures déclarent **mieux connaître les acteurs impliqués** sur leur territoire. **66 %** déclarent avoir **développé de nouveaux partenariats.**

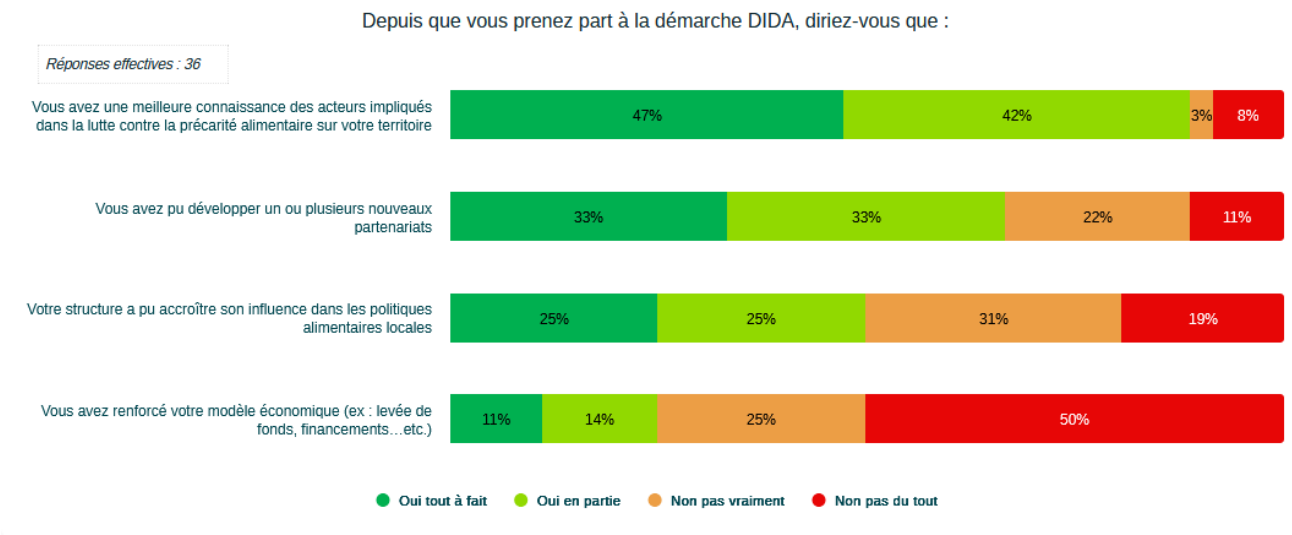

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

Ce rapprochement des acteurs du territoire est particulièrement marqué au niveau des associations (16 nouveaux partenariats avec des acteurs associatifs sont remontés lors de l'enquête). A la marge, de nouveaux partenariats sont aussi remontés avec des collectivités territoriales et des producteurs ou transformateurs locaux (1 seul partenariat remonté lors de l'enquête).

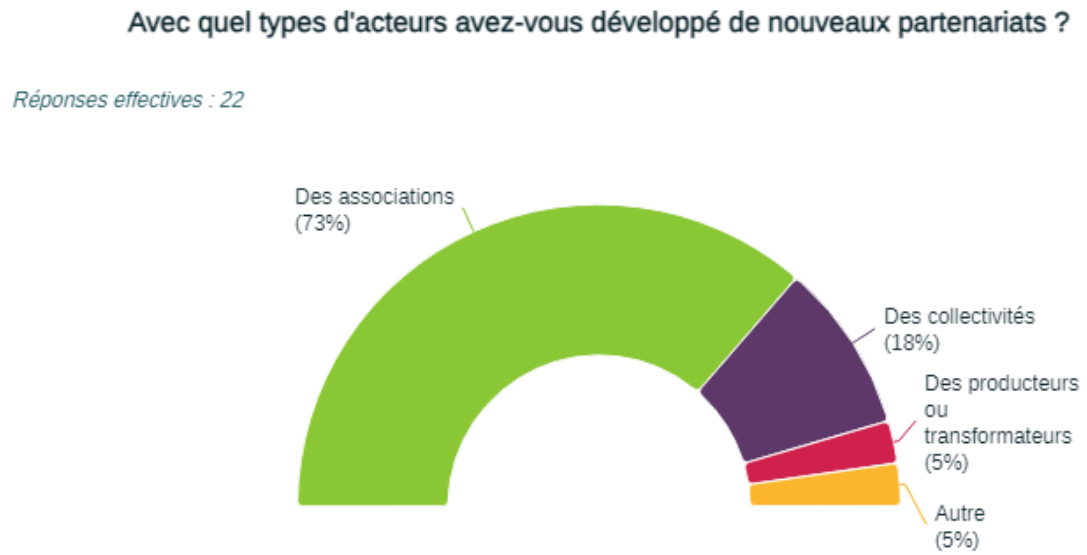

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

Ainsi, si des coopérations nouvelles entre filières sont constatées - et reliées à la dynamique de la DiDA-, les échanges semblent davantage se faire entre au niveau des acteurs du développement social du territoire. Des acteurs de la chaîne alimentaire (commerces…) semblent rester, malgré un rapprochement, à l'écart de la démarche territoriale.

6.2.2 Des rapprochements initiés avec les producteurs agricoles et les associations classiques d'aide alimentaire, qu'il reste à consolider

Un rapprochement partiel des producteurs et associations classiques d'aide alimentaire

Si la DiDA est vectrice d'émulation territoriale autour du principe du droit se nourrir dignement pour tous, ce rapprochement doit être nuancé auprès de deux types d'acteurs : les producteurs agricoles et les associations classiques d'aide alimentaire présentes sur le territoire.

La question du travail avec le monde agricole a très tôt été intégrée dans les discussions au sein de la DiDA, avec l'idée d'explorer les modalités de rapprochement entre les producteurs locaux et les publics les plus précaires. Cela s'est notamment traduit au sein d'Emplettes & Cagettes, avec l'idée d'intégrer à la liste des achats les productions locales à un prix plus accessible (en accord avec les producteurs). Le GAEC « Les primeurs du Toulois », sont par exemple, des partenaires historiques d'Emplettes & Cagettes.

> *« C'étaient des producteurs « personnalités » dans le réseau, qu'on imaginait être réceptifs à ce sujet. Une productrice de glaces et un producteur de légumes, qui avaient tous les deux une volonté que leurs produits arrivent à tout le monde. Ils avaient une place importante au démarrage, après ils ont décroché, mais au début, ils ont apporté beaucoup de choses. Ils partageaient cette idée de dignité, sans vouloir « donner leurs produits » - Entretien Pays Terres de Lorraine*
>
> *« On a des paysans qui jouent le jeu de faire rentrer ça dans leur business, qui sont fiers de le faire rentrer dans un modèle. Ça participe à une société des paysans qui intègrent les pauvres, mais sans charité » - Entretien Président Pays Terres de Lorraine*

Si le collectif DiDA a intégré quelques producteurs volontaires et convaincus de la démarche, les interlocuteurs mettent également en exergue un équilibre délicat à trouver pour répondre à la fois aux enjeux de production agricole, de rentabilité minimale et d'accessibilité des produits. Il est intéressant de mentionner ici l'équilibre délicat trouvé avec le GAEC, qui accepte d'un côté de réduire ses marges contre un volume de denrées achetées, et de l'autre, le principe de souplesse (achat mensuel) qui ne permet pas de se projeter sur un volume à long terme (ce dont les producteurs auraient besoin pour stabiliser leur modèle économique). Ainsi, le partenariat tient, mais reste relativement fragile et soumis aux aléas (de la production, du pouvoir d'achat du collectif) et ne permet pas aux producteurs de se projeter de manière sécurisée pour leur modèle économique (approvisionnement d'E&C reste marginal pour eux) – chose à consolider si les besoins (en termes de quantité) se révèlent, dans le temps, plus conséquent.

> *« J'ai le sentiment que c'est bien reçu, qu'il y a des agricultures engagées. Mais il faut leur proposer une solution durable et intéressante pour eux. Les agriculteurs veulent aller sur un spectre large, mais il faut leur proposer un modèle qui ne les fragilise pas économiquement » - Directrice adjointe de l'action sociale et de l'insertion – Département 54*

Arriver à associer les associations d'aides alimentaires classiques, pour travailler collectivement sur la prise en compte de la dignité et une évolution des pratiques, a fait partie, là aussi, de la feuille de route de la DiDA. Pour autant, les espaces de discussion se sont révélés rares, les associations traditionnelles ayant pu accueillir cette démarche comme une remise en question trop forte de leur méthode. Sur ce point, il semble que l'équipe de la DiDA ait peiné à trouver « le bon angle » pour opérer un franc rapprochement.

> *« Depuis le démarrage, ça n'a pas été facile de les mobiliser sur cette démarche, de les mobiliser sur cette nouvelle façon. Les associations l'ont perçues comme une remise en cause de leur façon de faire, et l'ont pris un peu personnellement. Mais on n'a jamais réussi à avoir l'espace pour leur dire ça ». Entretien* Pays Terres de Lorraine
>
> *« Pour moi, la limite, c'est que ça n'a pas forcément fait bouger les pratiques des grosses associations, de types les Restos du Cœur, qui sont encore top-down » - Entretien avec la DDETS*

Ce relatif échec à mobiliser les associations de l'aide alimentaire dite « classique » ne saurait être imputé uniquement à la démarche DiDA ; il s'inscrit dans un contexte national complexe. Les grandes associations caritatives, majoritairement structurées à l'échelle nationale, fonctionnent selon des logiques encore très centralisées, laissant des marges de manœuvre parfois réduites aux échelons locaux pour expérimenter ou adapter leurs actions à la diversité des réalités de terrain. Si la crise sanitaire a amorcé une première dynamique de coordination entre acteurs de cet écosystème, celle-ci reste à structurer durablement.

Dans ce cadre, les démarches innovantes portées localement – comme la DiDA – peinent à trouver un écho au sein des structures nationales, non pas par opposition de principe, mais du fait d'un mode de fonctionnement historiquement descendant. Dans de nombreux centres de distribution, les bénévoles comme les personnes accueillies sont encore peu associés à des réflexions collectives sur les besoins ou les modalités d'intervention. La participation des personnes concernées, au cœur de la philosophie de la DiDA, demeure une culture en émergence (à l'instar de la Charte sociale des Banques alimentaires, réécrite très récemment pour intégrer la nécessité de répondre aux attentes et besoins des personnes), qui nécessite un accompagnement et une transformation progressive des pratiques.

Des évolutions plus marquées depuis deux ans, incarnées par la plateforme d'achat déployée par Emplettes & Cagettes

Il convient toutefois de noter que le niveau national commence à évoluer sur ces questions, avec une attention croissante portée à la participation des publics et à la qualité de la relation d'aide. Des chantiers sont en cours, mais leur déclinaison opérationnelle dans les structures locales prend du temps, d'autant plus que les associations font face à une massification des besoins qui les contraint, bien souvent, à privilégier des réponses quantitatives au détriment d'approches plus qualitatives.

> *« Ce sont des associations qui n'ont pas des réflexions encore très abouties sur le fait que les personnes concernées définissent elles-mêmes leurs besoins (…) Quand on pense à la banque alimentaire, aux Restos : leur souci, c'est de répondre à une demande quantitative, ils redistribuent ce que l'on leur donne. Ils n'ont pas tant de marges de manœuvre. Il y a des limites incompressibles, logistiques… »* - Entretien DDETS

Des avancées sont ainsi identifiées, notamment avec le travail partenarial initié par le CCAS de Toul, associant les associations de l'aide alimentaire autour du projet Grain de Sel puis ALISOL. Comme évoqué précédemment, ce projet visait à simplifier l'accès à l'aide alimentaire sur le Toulois, en créant une base commune et lisible pour tous.

> *« C'est dans cet espace là que ça s'est travaillé, avec pas mal de difficulté malgré tout (…) À travers l'outil, ce sont des relations régulières qui se sont créées avec les associations d'aide alimentaire. Ça parait anecdotique, mais ça reste un lien » - Entretien* Pays Terres de Lorraine
>
> *Il y a un rapprochement qui est opéré avec les associations d'aide alimentaire, « même si on pourrait aller beaucoup plus loin », le constat d'une meilleure interconnaissance, notamment avec les services sociaux « avant, on était chacun dans notre coin » » - Intervention lors d'un atelier partenarial*
>
> *« Aujourd'hui, pour le CCAS on est un peu bloqués. Après le diagnostic, il n'y a pas eu beaucoup de changements (…) Les associations locales se rattachent à des grandes enseignes nationales qui ne veulent pas faire bouger les lignes sur la distribution des denrées, sur les barèmes » - Entretien CCAS de Toul*
>
> *« Aujourd'hui les liens commencent à se créer entre acteurs territoriaux au niveau de l'aide alimentaire. Pourtant, les antennes territoriales des Restos et de la Banque alimentaire, mais n'ont pas été parties prenantes. C'est plus à l'échelle départementale que cette coordination s'est faite. Au niveau des acteurs caritatifs il y a un enjeu de réussir à plus rapprocher la DiDA des réseaux de distribution. A faire valoir la pertinence de la démarche. La démarche n'est pas suffisamment décloisonnée et pourtant au niveau départemental ça prend » -Entretien Directrice adjointe de l'action sociale et de l'insertion – Département 54*

Dans la même idée, un rapprochement entre certaines associations d'aide alimentaire et le réseau des jardins nourriciers est identifié (notamment entre le jardin de Neuves-Maisons et le Secours Populaire par exemple) posant les bases d'une éventuelle collaboration dans le futur, permettant de créer de nouveaux canaux d'approvisionnement avec les productions excédentaires des jardins nourriciers. On identifie également l'organisation de plusieurs Labos Cap par des associations d'aide alimentaire sur le territoire, illustrant ce rapprochement (Secours Populaire Vézelise, Secours catholique de Toul…)

> *« Il y a un rapprochement des associations d'aide alimentaire pour le surplus des jardins (Banque alimentaire, secours populaire et secours catholique) » – Intervention atelier partenarial*

Les projets émanant de la DiDA participent donc à ce rapprochement, ouvrant la voie à des collaborations sur le long terme, et à des transformations plus profondes. Le fait que le **PAT 54** (Projet alimentaire territorial), ait su **intégrer les acteurs de l'aide alimentaire** dans ses réflexions est une autre illustration de ce rapprochement. **Grâce au soutien du programme Mieux manger pour tous, des actions comme la plateforme de médiation des achats alimentaires** (financée dans le cadre du programme Mieux Manger Pour Tous) a nourri ce rapprochement, appuyé par le Département, pour rapprocher les structures de l'aide alimentaire avec le questionnement de l'approvisionnement local. La plateforme d'achat, en particulier, permet de proposer une solution concrète d'approvisionnement en produits locaux. **Dans la même idée, l'AAP pour améliorer les locaux de l'aide alimentaire, porté par le Pays Terres de Lorraine dans le cadre du programme TETRAA, constitue un pas de plus vers ces associations.**

> *« Les deux commencent un petit peu à dialoguer, notamment au niveau du PAT depuis 2023 » - Entretien DDETS*
>
> *« À travers l'AAP, on leur proposer un coup de pouce, pour les amener éventuellement à faire participer le public qu'ils accueillent (…) Ce n'est pas simple, mais elles commencent à déposer des projets. Cet AAP est très important, car a permis d'avoir une bonne excuse pour les rencontrer, besoin de recréer un dialogue » - Entretien* Pays Terres de Lorraine
>
> *« La DiDA a souhaité ce rapprochement entre aide alimentaire et production locale et durable. LE PAT l'a fait » - Entretien* Pays Terres de Lorraine
>
> *« La plateforme, c'est la volonté de sourcer les produits sur la liste des produits alimentaires négociés par le département pour la restauration collective et les associations d'aide alimentaire à l'échelle départementale, en lien avec la chambre d'agriculture, mais aussi en médiation forte avec les associations d'aide alimentaire pour qu'elles puissent participer. On a fait l'analyse précise de leurs besoins par produit, et par an, puis des conventions avec les producteurs en local pour qu'ils puissent produire en conséquence » - Entretien Présidence Emplette & Cagette*

Les rapprochements avec le monde agricole et les associations traditionnelles de l'aide alimentaire sont donc à la fois partiels et spécifiques et à consolider Pour autant, les initiatives portées par la DiDA sont autant de tentatives de trouver un angle, une recette d'approche permettant, à plus long terme, d'opérer ce rapprochement.

6.2.3 Des communes qu'il reste à embarquer

Une autre nuance à apporter à la démarche DiDA relève de l'hétérogénéité du portage territorial, et notamment municipal, de la démarche. Ici, si quelques communes et élus sont particulièrement sensibilisés et mobilisés autour de la démarche (Toul, Neuves-Maisons, Ceintrey...), d'autres communes peinent à être embarquées dans la démarche, limitant de fait sa couverture territoriale et son impact auprès des habitants en situation de précarité. Les difficultés inhérentes à la petite taille des communes, et la disparité de prise en compte de la compétence « action sociale » pour les communautés de communes (deux des quatre communautés de communes ont cette compétence au niveau du Pays Terres de Lorraine), viennent également expliquer cette hétérogénéité du portage.

> *« On ne couvre pas tout le territoire avec les jardins ! Il reste des communes à embarquer » – Intervention atelier partenarial*

6.3 Pour autant, le Pays Terres de Lorraine joue « à plein » un rôle d'incubateur de projet dans l'approche DiDA

La DiDA est née de la rencontre entre ATD Quart Monde et le Pays Terres de Lorraine, autour de l'envie d'expérimenter pour travailleur, à l'échelle d'un territoire et le cadre d'un PAT, sur les enjeux de justice alimentaire et de dignité. La propension du Pays Terres de Lorraine à se lancer dans cette démarche et à se l'approprier s'inscrit dans une appétence territoriale pour l'innovation sociale et une tradition d'expérimentation.

> *« Il y a une culture de l'action sociale sur le territoire :Territoire zéro chômeurs longue durée, centres sociaux, expérimentation Inser (pour les sorties de prisons). Il y a une passion pour l'innovation sociale » - Président du Pays Terres de Lorraine.*

Ainsi, si la DiDA c'est « avant tout les gens », le Pays Terres de Lorraine est venu jouer deux rôles essentiels dans le déploiement de la démarche : 1/ un rôle d'animation du collectif, et 2/ un rôle « d'incubateur » en soutien des projets. Le rôle d'ensemblier et de « liant » incarné par le Pays Terres de Lorraine constitue le socle autour duquel les acteurs et projets se rencontrent et sont développés. Comme évoqué dans la section précédente, les effets de la DiDA en termes d'animation d'un collectif et de connaissance interacteurs ont été largement salués.

En ce qui concerne le rôle d'incubateur, le soutien de Pays Terres de Lorraine est particulièrement parlant dans le développement de projet, que ce soit via les rencontres permises au sein du collectif ou encore via un soutien en ingénierie pour le développement de projet. Ainsi, 35% des structures répondant à l'enquête déclarent avoir mis en place de nouvelles actions de solidarités en lien avec la Dida (soit 13 structures). Ces actions concernent notamment : des actions de bénévolat avec les jeunes de la mission locales au sein d'Emplettes & Cagettes, l'embauche de services civiques autour de la sensibilisation alimentaire, la mise en place de jardins partagés, la coordination d'achat de denrées (MMT à l'échelle Sud 54), etc.

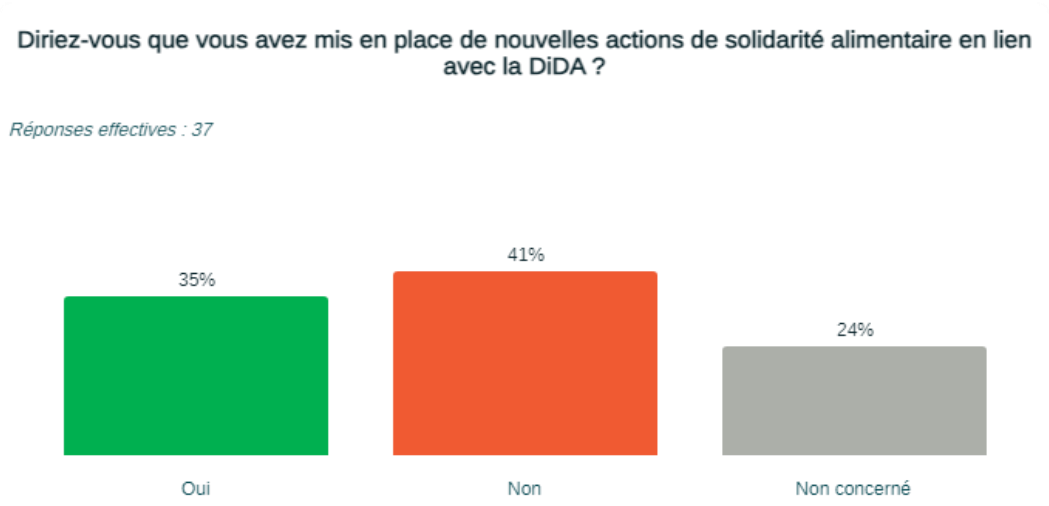

Source : enquête sur la démarche DiDA, avril 2025, traitement Pluricité

Au-delà de l'émulation collective, le Pays s'est progressivement positionné comme un acteur clé en soutien du développement des projets :

- **Au niveau des Labos CAP,** Le Pays Terres de Lorraine est progressivement devenu un acteur « clé » de l'ingénierie logistique et pédagogique de la démarche. Il assure la structuration locale des Labos CAP, leur financement, et tente de les territorialiser (mobilisation de nouveaux profils, liens renforcés avec les structures du territoire). Pays Terres de Lorraine n'était pas à l'origine porteur de la méthode, mais il s'est saisi de l'opportunité pour en faire un outil d'animation du territoire, en cohérence avec sa stratégie alimentaire et sociale. Il reste toutefois des marges de progression sur l'appropriation de la méthode, l'analyse des productions et la transmission aux décideurs locaux.

> *« Quand il y a un Labo Cap, on reçoit un mail, avec les questions qui nous intéressent. C'est le Pays Terres de Lorraine qui donne l'impulsion. » - Un partenaire de l'action sociale du territoire*

- **Au niveau du Réseau des Jardins Nourriciers**, le soutien de techniciens du Pays, comme le chargé de mission dédié au Réseau des Jardins Nourriciers combine ingénierie de terrain, capacité à fédérer tous les participants (salariés, bénévoles, personnes concernées, citoyens...), portage auprès des élus, recherche de financements. Cette animation des jardins ne se limite pas à la gestion de projets : elle facilite la mise en réseau, soutient les expérimentations (notamment le développement de nouveaux partenariats avec le monde agricole et universitaire) et permet de faire émerger des solutions concrètes (mutualisation de matériel, échange de plants, ouverture vers d'autres dispositifs comme Emplette et Cagette).

> *« Sans (le chargé de mission Réseau des jardins Nourriciers), c'est certains qu'on aurait plus de mal. On voit bien que les jardins dans lesquels il est moins présent prennent moins » - Présidente du Jardin Nourricier de Neuves Maison*

- **Au niveau d'Emplettes & Cagettes,** le rôle du Pays s'est révélé plutôt dans les premières années (2019-2022) de son développement, en soutien à l'équipe associative pour structurer le fonctionnement de l'association. Ce soutien du Pays à E&C s'est traduit par un poste d'ingénierie technique dédié (chargé de mission alimentation durable au niveau du PTDL, qui avait dans sa fiche de poste, une mission d'aide au déploiement de projet, et de ce projet en particulier. Le soutien du Pays s'est progressivement réduit, pour, à partir de 2023, se retirer – l'association étant pleinement autonome.

> *"Quand Sophie était embauchée au PTDL, elle passait beaucoup de temps sur E&C"- Entretien CCAS de Toul ; « Le soutien du Pays a été déterminant, car ça a été la structure porteuse. Sans le PTDL il n'y aurait pas eu du tout d'E&C. Même si aujourd'hui c'est plus ça, il y a une distanciation… » - Entretien CCAS de Toul*

En conclusion, les investigations mettent en exergue un changement de posture au niveau du Pays Terres de Lorraine, qui, en début de démarche était concentrée autour d'une posture de recherche-action, en forte coordination avec les équipes militantes d'ATD Quart Monde pour pleinement s'approprier les principes fondateurs de la démarche et les outils associés (tels que la méthode Labos CAP). Aujourd'hui, au-delà de son rôle de portage politique auprès des différentes communautés de communes, le Pays se révèle plus encore dans une posture « d'incubateur-développeur », en soutien des projets et de leurs besoins.

> *"LE* Pays Terres de Lorraine *a un rôle d'incubateur, initiateur de projet, puis autonomisation, en trouvant un modèle économique. Pousse ce type d'initiatives. C'est très bien, il faut qu'on soit dans cette approche et structure-là » - Entretien Métropole du Grand Nancy*
>
> *« Aujourd'hui on est plus dans le bricolage, on a eu un changement d'échelle (…) On est sorti de l'échelle expérimentale, mais on a encore du chemin » - Président du Pays Terres de Lorraine*

Ce rôle d'incubateur est renforcé par l'écoute constante des besoins du terrain, la souplesse d'adaptation et l'attention à préserver l'ADN solidaire du projet. La consolidation de cette posture sera un des enjeux stratégiques à saisir dans les prochaines années, notamment en ayant à investir de nouveaux sujets, tels que l'accessibilité financière, le droit à l'alimentation, la sécurité sociale de l'alimentation… Enfin, un autre enjeu semble se poser aujourd'hui pour le Pays Terres de Lorraine et la DiDA, celui de la sortie de l'incubation des projets ainsi développés. A l'image de l'expérience d'Emplettes & Cagettes, dont la pleine autonomisation a pu fragiliser la dynamique, l'enjeu pour le Pays sera de consolider un positionnement ensemblier, coordinateur et développeur, et d'y trouver un équilibre.

> *"C'est dommage qu'au niveau Pays il n'y a pas cette discussion, on loupe un coche, celui d'être une posture de recherche-action, à la pointe des débats, pour tester des choses et soutenir les expérimentations"- Entretien avec un partenaire du territoire*
>
> *« Il faut qu'ils donnent à voir et se positionnent en chapeau sur l'ensemble du champ de l'aide alimentaire du Terre de Lorraine, en ouvrant les portes sur des choses qu'ils ne portent pas, mais pour mutualiser les ressources, avoir un impact » -Directrice adjointe de l'action sociale et de l'insertion – Département 54*

6.4 L'expérience DiDA, préfiguratrice d'une nouvelle approche qui essaime dans les territoires

6.4.1 Un portage permettant de faire passer les projets de l'échelle communale à l'échelle territoriale

Le portage de la démarche par le Pays est venu faciliter la diffusion de la démarche DiDA auprès des partenaires institutionnels du territoire. Sur un territoire qui n'était pas spontanément tourné vers ces enjeux et n'avait pas spécifiquement les compétences pour le faire, le Pays Terres de Lorraine, via la DiDA, a à la fois accompagné un tournant politique et institutionnel, en plaçant la solidarité au cœur des politiques publiques. Les interlocuteurs rencontrés insistent sur le rôle facilitant du Pays comme « ensemblier » permettant aux communes, intercommunalités, mais aussi aux services du Département, de mieux comprendre et de se saisir de la DiDA et de la richesse de ses initiatives.

> *« Il y a 10 ans on ne peut pas dire que le territoire était dans la solidarité. Aujourd'hui on met en place des CIAS. Ce sont de grosses avancées. On a mis la solidarité au cœur des préoccupations du territoire » - Un partenaire institutionnel du territoire.*
>
> *« La place du Pays est essentielle, car il amène cette démarche-là sur tout le territoire. Ça fait tache d'huile, ça met en transversal, ça éclaire les élus. Ils arrivent quand même, à 4 Communautés de Communes, à prendre des décisions alors qu'ils ne sont pas du même bord politique, qu'ils n'ont pas la même taille, pas la même puissance financière. Le territoire a une incarnation réelle, et le Pays porte cette incarnation » – Entretien avec la Mission Locale*
>
> *« Comme « développeur social », le* Pays Terres de Lorraine *était un de mes interlocuteurs privilégiés. Il permettait de faire le lien entre les pratiques professionnelles du Département et la richesse des initiatives sur le territoire, d'avoir une vision sur l'ensemble de la dynamique » - Entretien avec une chargée de développement social du Département*

Les acteurs institutionnels rencontrés insistent sur l'importance de ce portage à l'échelle du Pays, considéré comme une échelle pertinente, notamment du fait de ses compétences transversales et son ancrage fort dans les territoires. La transversalité et l'approche globale, systémique ainsi portée par le Pays est particulièrement saluée.

> *« Au-delà de la DiDA, le* Pays Terres de Lorraine *est partout. Si tous les pays étaient comme ça, ce serait génial. Ils sont sur le foncier, sur la restauration collective, sur l'achat public responsable et sur les filières de production. Ils ont le portage politique qui va bien et les techniciens qui vont bien » - Entretien Département 54.*

L'échelle n'est ni trop grande, ni trop petite, le portage politique est incarné et ancré dans les territoires, et permet d'avancer, en premier lieu avec les communes les plus désireuses, pour ensuite aller chercher les autres.

> *« C'est une bonne échelle, ni trop micro, ni trop grande, pour se saisir de ce type de question ? Ça serait une bonne idée que l'Etat incite les Pays à se positionner sur ce type d'initiative » - Entretien DDETS*
>
> *« Au début on ne voyait pas l'intérêt, on se disait encore quelque chose en plus des communes, des intercos. On voyait l'admin. Et finalement aujourd'hui on est convaincus que c'était une bonne chose. C'est une autre manière aussi de travailler à cet échelon, qui a notamment été propice à*

> *l'expérimentation de la DiDA. C'est devenu un territoire précurseur » - Un partenaire institutionnel sur le territoire.*

6.4.2 Un déploiement soutenu à l'échelle départementale

Les principes et approches de la DiDA ont rapidement résonné avec les réflexions de la Métropole du Grand Nancy. Dans le cadre de sa stratégie de lutte contre la précarité alimentaire, la Métropole souhaitait en effet effectuer un virage méthodologique et philosophique pour 1/ mieux prendre en considération et impliquer les usagers, mieux recueillir la parole, et 2/ intégrer dès le lancement de la démarche des enjeux de qualité dans l'offre alimentaire (en intégrant aussi le localisme). Pour ce territoire, la DiDA est apparu comme un vis-à-vis intéressant, préfigurateur de ce changement, aussi un dialogue s'est initié dans une logique d'acculturation, de partage d'expérience, et de faire rayonner certains projets à l'échelle extraterritoriale (tels qu'Emplettes & Cagettes, la méthode des Labos Cap, les jardins nourriciers).

> *« La DiDA se positionne comme un acteur clé ressources en termes d'expertise, d'expérience en termes de territoire fertile pour venir imaginer une nouvelle réponse. Ex : les jardins nourriciers. Beaucoup d'initiatives sur le Grand Nancy qui prennent. Des jardins qui sont portés par des CCAS, des assos et là où la DiDA vient nourrir, c'est qu'elle a un coup d'avance, car elle a déjà compris que ces initiatives il fallait les accompagner pour qu'elles deviennent productives et durables et qu'elles se structurent » - Entretien directrice adjointe de l'action sociale et de l'insertion – Département 54*

Sur un autre niveau, le lien entre le PAT 54 (déployé à l'échelle départementale et ayant vocation à mener des projets, essaimer et s'inspirer entre territoires sur les projets locaux) **et la « montée en charge » de la DiDA est très fort.** Le Pays est reconnu comme un des acteurs pivot de la démarche, et a permis de « colorer » ce PAT de la vision « justice alimentaire », chose rare à l'échelle de ces programmes, plus généralement concentrés sur les dimensions de gestion foncière et agricole.

> *« C'est assez rare que dès le début un PAT ait l'ensemble des thématiques. L'approche complète du PAT54 est venue aussi parce que* Pays Terres de Lorraine *à travers sa démarche « se nourrir quand on est pauvre » a nourri le projet (…) Si notre PAT est aussi charpenté c'est parce qu'il y a des acteurs moteurs comme le* Pays Terres de Lorraine *(…) Les autres territoires ont bien vu que* Pays Terres de Lorraine *avaient une longueur d'avance et se sont appuyés dessus ont voulu les mobiliser » - Entretien Directrice Adjointe de l'accompagnement à la transition du Département*

La forte participation du Pays Terres de Lorraine au PAT a doté la DiDA d'une visibilité à l'échelle départementale, qui permet à d'autres territoires, au sein de la Meurthe-et-Moselle, de se saisir de ces idées et dynamiques. On note par exemple, un intérêt du PETR du Lunévillois pour développer des initiatives similaires.

> *« La DiDA a inspiré pas mal d'acteurs du territoire et d'autres territoires : le fait de se rencontrer dans les instances du PAT a permis de se faire connaître, le* Pays Terres de Lorraine *est considéré comme un « laboratoire dans le PAT » - Entretien Directrice Adjointe de l'accompagnement à la transition du Département*
>
> *« Sur l'essaimage aussi, une association du Lunévillois voulait tester des choses, mais n'y arrivait pas, on a demandé à* Pays Terres de Lorraine *d'aller les voir pour les aider » - Entretien Directrice Adjointe de l'accompagnement à la transition du Département*

Peut également être constaté la reconnaissance de cette dynamique par les acteurs institutionnels, qui mobilisent des soutiens financiers pour appuyer son développement, et son essaimage (MMPT / TETRAA). L'expérience et la visibilité de la DiDA ont permis de convaincre les partenaires institutionnels de l'intérêt de faire essaimer ses projets phares. À l'image de la Métropole du Grand Nancy, le PAT Sud 54 a ainsi intégré, en lien étroit avec l'État, le financement des Labos CAP dans sa programmation Mieux Manger Pour Tous, afin de les développer sur d'autres territoires.

> *« La démarche a fait émerger des pratiques et des actions, qui ont pu, notamment grâce à des programmes tels que MMPT, essaimer sur d'autres territoires, en dehors du territoire Pays Terres de*

> *Lorraine d'origine (…) Ça a permis de faire essaimer des actions sur le grand Nancy et le sud Meurthe et Mosellan » - Un partenaire institutionnel sur le territoire*

En conclusion, les différents partenaires institutionnels confirment l'inspiration qu'a constituée la DiDA pour mettre l'accent, en local, sur la justice alimentaire et l'importance des modèles coopératifs. Le Pays Terres de Lorraine et la DiDA sont considérés comme préfigurateurs, « laboratoire » permettant l'exploration de nouvelles méthodes et approches de la lutte contre la précarité alimentaire. Les instances du PAT Sud 54 et du programme TETRAA ont constitué des caisses de résonances pour diffuser ces pratiques à d'autres territoires, à l'échelle départementale, mais aussi au-delà. On note toutefois des tentatives d'essaimage qui n'ont parfois « pas pris », posant la question de l'outillage et de la capitalisation qui pourrait être appelée pour faciliter plus encore la prise en main, par les territoires, de ces projets et initiatives.

La section suivante poursuit cette analyse en se consacrant plus encore sur les contributions de la DiDA aux réflexions sur les politiques de la lutte contre la précarité au niveau national.

6.5 « C'est une parole mise à l'honneur » : un plaidoyer au niveau national qui alimente les travaux de réflexion autour des programmes alimentaires

6.5.1 Un ancrage territorial fort, socle solide du plaidoyer national

Le plaidoyer national porté par les acteurs du Pays Terres de Lorraine (Pays Terres de Lorraine) et de la DiDA s'appuie d'abord sur une reconnaissance et une légitimité locale acquises au fil du temps. Cette légitimité repose sur un portage politique affirmé, une continuité d'engagement et une forte capacité à structurer des démarches participatives et solidaires à l'échelle du territoire. L'implication d'élus de différents niveaux (Département, Ville de Toul de Neuves-Maisons, intercommunalités, député et président du pays TDL) a renforcé le poids du plaidoyer porté à d'autres échelles, tout en facilitant l'essaimage des pratiques, notamment à travers les démarches du PAT Sud 54 ou du programme Mieux Manger Pour Tous.

> *« Il y a de l'intérêt des élus locaux et de la part de notre député à Paris. C'est porté politiquement, on se sent soutenus… Ça nous a apporté de la reconnaissance sur le territoire et au-delà. »- Intervention ateliers partenariaux*

Cet ancrage territorial faisait partie du projet, avec l'idée fortement portée le Président du Pays « d'impulser une démarche de terrain ».

> *« C'est important de partir du terrain avec les coopératives, les institutionnels, les acteurs sociaux. Pour mieux articuler ce qu'on peut voir sur le terrain avec des réflexions nationales (…) au national, on a des réflexions qui sont très intellectuelles et qui s'imbriquent avec des enjeux politiques, mais ce sont des positions très dogmatiques. Il faut sortir de ces discours-là et aller sur le terrain. Il y a beaucoup de certitude dans les salons qui peuvent rapidement voler en éclat quand on est sur le terrain. » - Président Pays Terres de Lorraine*

6.5.2 Des « propulseurs » de réflexion sur la justice alimentaire au sein de la DiDA, positionnés comme « référent » pour les acteurs institutionnels autour des questions de justice alimentaire

Des figures clés du projet comme Huguette Boissonnat (E&C, ATD Quart Monde) et Magali Ramel, jouent un rôle actif dans des espaces nationaux de réflexions et de conception des politiques publiques, assurant une forme de visibilité de la démarche et une sensibilisation sur ces enseignements auprès des acteurs y siégeant. En particulier,

il faut ici préciser la représentation relativement exceptionnelle de la DiDA au sein du Groupe de Travail n°1[19] et n°5 du COCOLUPA (GT 1 : Mieux caractériser la précarité alimentaire et le parcours des personnes en situation de précarité alimentaire ; et GT 5 : Rendre la politique de la lutte contre la précarité alimentaire participative et inclusive en co-construction avec les personnes concernées). En effet, par le jeu de triple casquettes entre ATD Quart Monde, E&C, recherche, la DiDA est représentée auprès des acteurs (institutionnels et associatifs). Aucune autre entité n'a cette « casquette territoriale » dans le tour de table.

> *« C'est une parole mise à l'honneur. La parole d'*ATD Quart Monde *et d'E&C ont souvent été mises en avant dans les démarches du COCOLUPA (…) Au niveau de la participation des personnes au sein du COCOLUPA, c'est là que la DiDA nous a le plus influencés… Il y a une contribution de la DiDA et de ses "propulseurs" à faire bouger dans le paysage de l'aide alimentaire. » – Entretien DGCS*
>
> *« Le plaidoyer, l'écoute de l'expérience DiDA se passe via Huguette, une visibilité et un portage de Magali Ramel et d'Huguette dans les instances nationales (CNA, GT du COCOLUPA) » - Entretien avec la responsable du programme TETRAA – Fondation Carasso*

Cette présence au sein de ces GT a eu un rôle de levier. En parallèle, la présence de ces « propulseurs » dans des cercles complémentaires de réflexion est constaté (CNA, CPDA…), permettant là aussi d'influencer en matière de participation des personnes concernées, croisement des savoirs, et construction de politiques publiques à partir des réalités du terrain. À titre d'illustration, il nous a été rapporté que le CNA, pour ses travaux, a approfondi l'étude de cas de la DiDA en venant observer un groupe de paroles en Terres de Lorraine.

Ainsi, quelques figures clés jouent un rôle de « précurseur » auprès des instances nationales pour porter les sujets émergents de la lutte contre la précarité alimentaire. On note par exemple des contributions aux réflexions sur la dignité et place des personnes, sujets qui s'imposent dans les débats publics.

> *« Ce sont des questions qui se posent de plus en plus. Les questions autour de l'aide alimentaire se diversifient. Les acteurs s'y intéressent, de plus en plus d'acteurs s'y intéressent, mais ça reste un écosystème resserré. La DiDA, c'est le positionnement d'un territoire comme expérimentateur, incubateur, pionniers, qui vient nourrir les réflexions » – Entretien DGCS*

6.5.3 Des « productions » (livres, rapports, synthèse de groupes de travail, pièces de théâtre) capitalisées, diffusées et bien identifiées au niveau national

La démarche DiDA, en particulier à travers les Labos CAP, a permis la production de contenus riches (rapports, verbatims, témoignages, documentation), qui ont dépassé le cadre local. Ces productions ont été mobilisées dans le cadre des travaux du Conseil National de l'Alimentation, de rapports de l'IGAS, de débats parlementaires (notamment autour du non-recours ou du droit à l'alimentation). Le livre « Se nourrir lorsqu'on est pauvre »[20], à l'origine de la DiDA, est particulièrement identifié par les acteurs institutionnels rencontrés, qui en ont fait une référence en termes de prise en compte de la perception et à l'expérience vécue des personnes en situation de précarité. Des éléments issus de ces productions (verbatims, propositions concrètes) ont ainsi été intégrés dans des réflexions à une autre échelle, et ont potentiellement influencé des dispositifs comme les appels à projets "Mieux manger pour tous".

> *« Les labos CAP : ça m'a inspiré sur la manière de faire participer des personnes précaires. Le rapport « Se nourrir quand on est pauvre » est marquant aussi, on l'a bien en tête. » – Entretien avec la DGCS*
>
> *« Le PAT Sud 54 est un exemple qu'on a utilisé et qu'on réutilise dans les GT, dans une logique de partage de bonnes pratiques. »– Entretien avec la DGCS*

[19] Donnant notamment lieu à une boîte à outils, sur la base des recherches entreprises sur le territoire de Pays Terres de Lorrainne. Les productions sont disponibles ici : https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2023-12/Cocolupa-GT1-Boite-a-outils-diagnostic.pdf

[20] Ramel et al., *Se nourrir lorsqu'on est pauvre - Analyse et ressenti de personnes en précarité*, *op. cit.*

En outre, comme évoqué précédemment, le travail de formalisation, de narration (via la pièce de théâtre « Les mots de la Faim », le film « Et maintenant on fait quoi ») et de transmission de ces productions a favorisé leur circulation dans des espaces stratégiques de décision et d'influence. En particulier, le rôle de la DiDA pour « porter la voix » des personnes en situation de précarité alimentaire est salué par les institutionnels qui se considèrent trop éloignés du terrain, et appellent de leur vœux la multiplication de cette « caisse de résonance ».

> *« Une forte visibilité grâce à la pièce de théâtre et au film (film « Et maintenant on fait quoi », après avoir vu la pièce de Théâtre). TETRAA a financé le film qui a été projeté ensuite dans les autres territoires TETRAA. On avait proposé à l'ensemble des territoires de co-financer la projection dans 3 autres territoires : Pays Cœur d'Hérault, Grande Synthe, le Parc Naturel Régional du Queyras »- Entretien avec la responsable du programme TETRAA – Fondation Carasso*
>
> *« Ça a contribué, comme plein d'autres projets (tels que Territoires à vivre …) qui viennent nourrir les réflexions… et pour le cadrage du programme MMPT. Ce sont des projets qui viennent nous challenger, nous montrer que c'est possible de faire des alliances, d'avoir des personnes qui peuvent faire des choix. Les témoignages des personnes sont importants. Si on en avait plus, ça nous influencerait plus. Au ministère, on est loin du terrain. L'objectif c'est d'aider ces personnes. D'avoir leurs retours, les témoignages est essentiel pour nous et la DiDA contribue à faire porter la voix des personnes en situation de précarité auprès de nous, par la pièce, le documentaire, la participation des personnes… » - Entretien avec la DGCS*
>
> *« On raconte une histoire (via le théâtre, le film, etc). et un discours qui infuse, à mon sens progressivement » - Président du Pays Terres de Lorraine*

Pour la DGCS, les travaux conduits dans le cadre du PAT et autour, sont des éléments sur lesquels ils s'appuient pour construire des démarches associant les personnes concernées. Ces interlocuteurs témoignent directement s'en inspirer et/ou solliciter des échanges avec l'équipe DiDA pour avancer sur ce sujet en propre. Il convient de noter que ce partage d'expérience s'est fait à double sens, la DiDA s'étant aussi inspirée d'autres territoires (par exemple, organisation d'une visite d'une Place à VivreS sur la métropole du Grand Nancy, visite de la ville de Grande Synthe avec le réseau des jardins nourriciers …).

> *« Ce sont des échanges réguliers. C'est vraiment important, dans la mesure où c'est en place depuis longtemps, c'est abouti, c'est vraiment un exemple pour nous (…). Les échanges avec ATD Quart Monde et E&C ont été inspirants : comme on ne l'a jamais fait, on a besoin d'aller voir. Notamment sur le travail entre des professionnels et des personnes concernées. C'est une source d'inspiration pour mettre en pratique ces aspirations » – Entretien DGCS*

S'il est vrai que cette influence reste délicate à documenter auprès des autres territoires[21] à l'échelle nationale, les interlocuteurs rencontrés s'accordent autour de l'idée de sensibilisation et de « graines semées » pour qui rencontrerait les acteurs de la DiDA.

> *« On peut parler d'influence de la DiDA sur les autres territoires. Mais c'est très difficile de le mesurer, car aucun territoire ne se réclame de ça aujourd'hui. C'est plus des graines semées, de voir la précarité alimentaire différemment, de faire participer… Je sais que Douai par exemple a rediscuté en interne sur ce sujet-là, après avoir discuté avec Grande Synthe et Pays Terres de Lorraine. "- Entretien avec la responsable du programme TETRAA – Fondation Carasso*

De fait, bien que les contributions de la DiDA n'aient pas amené un changement de pratiques « franc » au niveau national, et bien que l'influence de la DiDA auprès d'autres territoires puisse être délicate à documenter les interlocuteurs constatent que les choses « bougent », et identifient un lien avec le partage d'expérience et le travail de plaidoyer effectué dans le cadre (ou en lien) avec la DiDA.

> *« Au niveau du COCOLUPA, on sent que les débats sont moins tendus, entre les acteurs de l'aide alimentaire "classique" et ceux qui proposent une alternative. C'est un sujet plus consensuel et apaisé, on remarque une évolution (…)* ATD Quart Monde *et E&C faisaient partie des acteurs qui ont vraiment porté cette dimension » - Entretien avec la DGCS*

[21] Le protocole méthodologique ne permettant pas de rencontrer des territoires au-delà de la Meurthe-et-Moselle pour explorer cette dimension. A la connaissance des interlocuteurs rencontrés, aucun autre territoire ne s'était clairement revendiqué d'un « héritage » de la DiDA.

Conclusions et perspectives

7 Enseignements transversaux

1. Pour **les personnes concernées par la précarité alimentaire, la DiDA est vécue comme un espace d'écoute, de reconnaissance et de pouvoir d'agir**. Elle favorise la confiance en soi, les liens sociaux et la capacité à proposer des initiatives concrètes. Contrairement à d'autres dispositifs parfois perçus comme impersonnels, trop stricts, infantilisants, la DiDA crée un cadre plus respectueux, participatif et valorisant. Les participants y retrouvent un sentiment de dignité, de fierté et une légitimité à prendre part aux décisions qui les concernent. Le soutien par les pairs, la valorisation des savoirs d'usage et la stabilité des collectifs renforcent cette dynamique dans le temps.
2. La DiDA constitue **un puissant levier de transformation à plusieurs niveaux**. Du côté des professionnels et des bénévoles, elle a **bousculé les pratiques habituelles** en proposant un **renversement du cadre classique des politiques publiques locales** : partir de l'écoute des personnes, faire chemin faisant, expérimenter au long cours, croiser les regards et valoriser l'expertise d'usage. Elle suscite motivation, remise en question et engagement personnel. C'est parce que les professionnels et les bénévoles sont sensibilisés et engagés individuellement dans la démarche que les **structures suivent également**, et intègrent **progressivement les valeurs et principes de la DiDA dans leurs orientations stratégiques**. Du côté des bénévoles et des habitants, la DiDA permet de dépasser des jugements hâtifs et valorise les savoirs de chacun, en donnant envie de s'impliquer et d'agir à son échelle. Les dimensions collectives, sensibles et culturelles (rencontres, théâtre, film) **participent à une prise de conscience plus large sur les enjeux alimentaires et sociaux**.
3. Au niveau des professionnels et des bénévoles, le **processus de sensibilisation progressive et « d'infusion » des valeurs de la DiDA semble porter ses fruits**, en particulier à l'échelle des individus. Le croisement des savoirs, la gouvernance multi-partenariale, les projets multipliant la confrontation des points de vue viennent rebattre les perceptions et ouvrir les bénévoles et professionnels à l'écoute et la prise en compte effective des personnes concernées par la précarité sur le territoire. Au-delà du regard, les **personnes rencontrées dans le cadre de l'étude insistent sur une évolution progressive de leurs pratiques et manière d'interagir** : prendre le temps, respecter le choix des personnes, valoriser les compétences, reconnaître les parcours de vie. Cette transformation s'incarne également dans les structures, qui commencent à intégrer ces principes dans leurs cadres d'action.
4. En structurant un collectif dynamique, la **DiDA a œuvré d'une part pour une meilleure lisibilité des ressources et acteurs du territoire**. En parallèle, elle a favorisé la diversification des outils et modalités d'aide alimentaire – collectif d'acheteurs, jardins nourriciers, glanage, cuisine, logistique – permettant de répondre à une pluralité de besoins tout en valorisant l'implication des personnes. Ces outils sont aussi des espaces d'apprentissage et de construction du pouvoir d'agir, dans lesquels les participants développent des compétences et s'émancipent progressivement.
5. **Véritable émulatio**n (bien que cyclique, ayant eu des « hauts » et des « bas »), la DiDA a œuvré pour une **meilleure rencontre et interconnaissance entre champs d'acteurs (social, culture, agriculture, alimentation)**. Elle a ainsi contribué à nourrir le sentiment d'appartenance collective à un projet de territoire. Pour autant, le rapprochement avec le secteur agricole et avec les associations d'aide alimentaire classique demeure partiel. **La mobilisation reste souvent centrée dans certains bassins actifs du territoire** (Toul, Neuves-Maisons …), tandis que d'autres communes peinent à se saisir de la démarche. Le renouvellement constant des participants.es dans les espaces de gouvernance constitue un autre chantier à consolider.
6. **Grâce à un portage politique incarné et à une ingénierie compétente**, le Pays Terres de Lorraine a su impulser une dynamique transversale, ancrée dans les réalités locales, et adaptée à une échelle intermédiaire — ni trop grande, ni trop petite — perçue comme propice à l'expérimentation et à l'innovation. Le Pays Terres de Lorraine semble être passé d'une approche de recherche-action à une approche de soutien plus opérationnel autour des projets (rôle d'incubateur et d'ingénierie

technique). **Cette double fonction a été saluée, mais appelle aujourd'hui une réflexion quant au positionnement clarifié du Pays.**

7. Progressivement, la démarche DiDA a **essaimé à l'échelle départementale**, en résonance avec les réflexions menées par d'autres acteurs, notamment la Métropole du Grand Nancy ou encore dans le cadre du Projet alimentaire territorial (PAT) 54, dans lequel la DiDA est inscrite depuis ses débuts. **Le Pays Terres de Lorraine est reconnu comme un laboratoire d'idées et de pratiques**, inspirant d'autres territoires qui souhaitent structurer des démarches similaires autour de la justice alimentaire. Cet essaimage s'est accompagné d'une reconnaissance institutionnelle croissante, avec des soutiens financiers dédiés (via les programmes MMPT ou TETRAA), renforçant la visibilité et la capacité d'action de la DiDA. Toutefois, cette diffusion n'est pas sans limites. D'une part, certains territoires rencontrent des difficultés à s'approprier ces démarches sans appui extérieur, posant la question des outils et ressources supplémentaires disponibles pour sécuriser le transfert, l'accompagnement et l'autonomie des projets. D'autre part, ces soutiens financiers sont conditionnés à l'action du Pays Terres de Lorraine pour capter ces financements (logique de veille, de réponse à des AAP, de plaidoyer), et demeurent donc fragiles et non-pérennes.
8. Le plaidoyer national autour de la justice alimentaire porté par le Pays Terres de Lorraine s'est construit à partir d'un **ancrage local fort. La DiDA, par son approche précurseur, sensible et centrée sur les vécus**, a gagné en légitimité politique et institutionnelle. Cette légitimité s'est traduite par une **reconnaissance croissante, des soutiens financiers et une capacité à faire entendre la voix des personnes concernées** dans les cercles nationaux de décision. Les productions et capitalisations de la DiDA – y compris les récits sensibles, portés par la pièce théâtre ou le film – ont permis de relayer ces réalités, offrant un canal de dialogue précieux avec les décideurs.
9. Enfin, la **DiDA met en lumière les conditions nécessaires à une transformation durable** : reconnaître l'expertise des personnes, créer des espaces sûrs et horizontaux de participation, assurer un accompagnement humain solide, et intégrer les dynamiques citoyennes dans les politiques locales d'alimentation, de santé, et de lutte contre la pauvreté et les exclusions.

8 ANNEXES

8.1 Repères sur la précarité sur le Pays Terres de Lorraine

Le Pays Terres de Lorraine, un territoire à la fois péri-urbain et rural aux dynamiques démographiques et économiques hétérogènes

Le territoire du Pays Terres de Lorraine **se décompose en deux zones aux organisations spatiales différentes**, du fait de la proximité immédiate de Nancy :

- Les communes situées à l'est et sur l'axe Toul-Nancy bénéficient de l'attractivité de l'agglomération nancéienne, se traduisant par un dynamisme économique et démographique plus prononcé et marqué par une forte industrialisation, la construction, et l'agriculture.
- En revanche, au sud et au nord du pays, les zones rurales sont sous faible influence urbaine, où l'économie repose davantage sur des activités tertiaires et agricoles. Les **politiques sociales et solidaires y sont plus ancrées du fait d'un tissu associatif dense, de la présence de comités agricoles et d'autres acteurs locaux impliqués dans le développement local**[22]

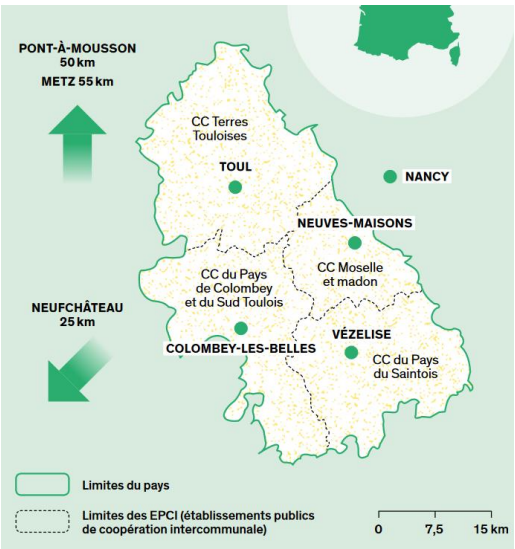

Une précarité moins marquée qu'ailleurs dans le Pays, mais des disparités géographiques pouvant dissimuler des situations préoccupantes

Les indicateurs de fragilité économique, tels que le taux de chômage et le taux de pauvreté (Cf graphique ci-dessous), sont globalement inférieurs à la moyenne du département de la Meurthe-et-Moselle dans les communautés de communes du Pays Terres de Lorraine, traduisant **une précarité relativement moins marquée que celle observée à l'échelle départementale.**

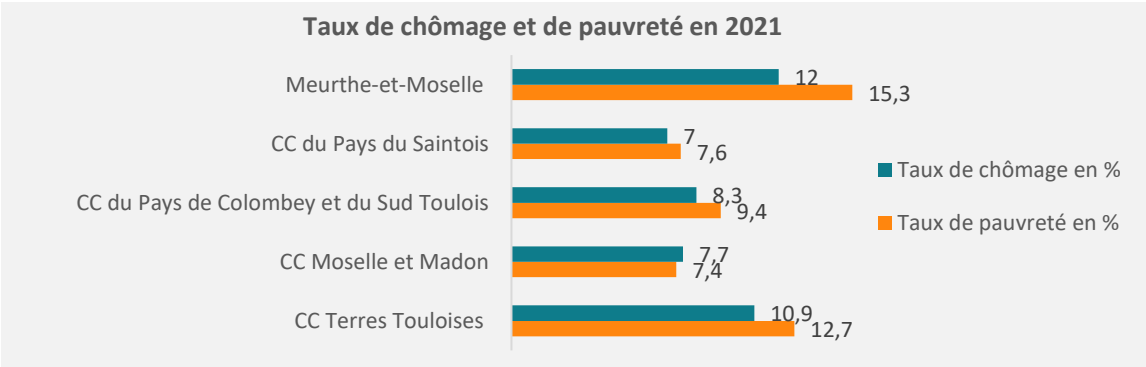

Taux de chômage et de pauvreté en 2021 dans les CC du Pays Terres de Lorraines (Source : Insee – Exploitation pluricité)

Cependant, cette relative résilience **cache des dynamiques territoriales contrastées**, notamment **dans les zones rurales, où la précarité, est plus marquée**. En effet, selon l'INSEE, en 2019, environ **18 % des habitants des zones rurales** vivent sous le seuil de pauvreté, contre 14 % en zones urbaines. Ces ménages sont **davantage concernés par la précarité alimentaire**, notamment en raison de **l'isolement géographique,** des **difficultés d'accès aux services,** des situations de **précarité énergétique exacerbées en milieu rural**[23]**,** des **faibles revenus agricoles ou emplois saisonniers**[24]**,** ainsi que **l'accès limité à l'offre d'aide alimentaire**[25] **en milieu rural**.

[22] Territoires d'innovation sociale – Monographie du Pays Terres de Lorraine - 2019
[23] Dominique Le Roux « Précarité énergétique et milieu rural en France : le rôle des structures de médiation », Penser la justice énergétique en Europe et en Asie, 2015/4 n° 378.
[24] INRAE, "La précarité alimentaire des agriculteurs", 2019.
[25] « Etude « Profils » Qui sont les personnes accueillies à l'aide alimentaire ? » Banque alimentaire, Février 2023

8.2 Le diagramme logique d'impact détaillé

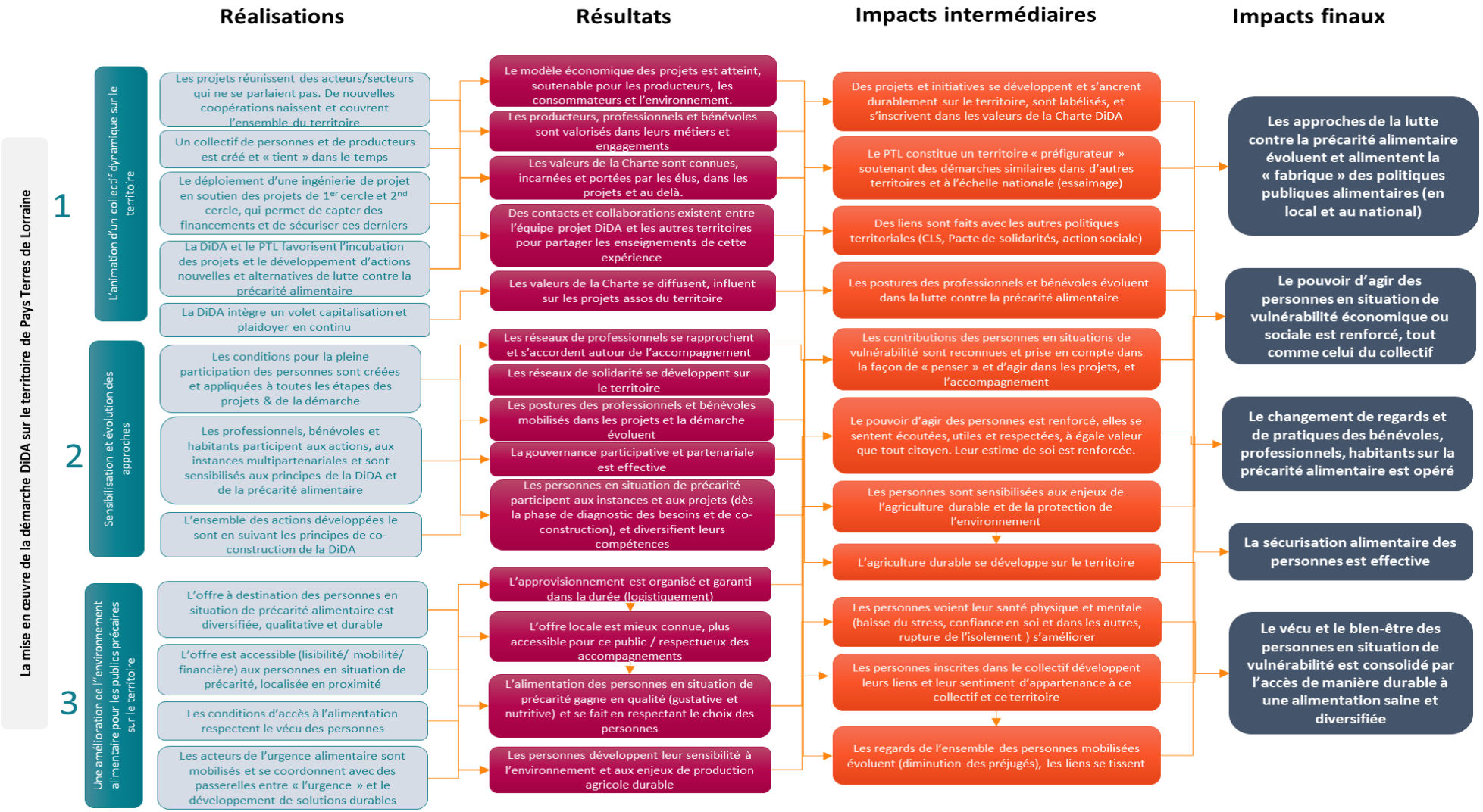

8.3 Le référentiel d'évaluation détaillé

Ce référentiel a été développé sur la base d'un cadre conceptuel élaboré amont de l'évaluation, dans le cadre d'un travail de réflexion collective au sein de la DiDA autour de la préfiguration de l'observatoire et la définition collective d'indicateurs d'impact et de changement.

QUESTION 1 : Comment la démarche DiDA contribue à la sécurisation alimentaire et à l'amélioration du bien-être des personnes en situation de vulnérabilité ?

Critères de jugement	Indicateurs	Sources de vérification
C1. Les personnes en situation de précarité alimentaire voient leur accès facilité à des denrées plus abordables, saines et de qualité *[Focale sur les alternatives à l'aide alimentaire / offre de droit commun]*	_ L'offre d'approvisionnement est diversifiée, durable et en quantité suffisante (développement de l'offre, création de nouvelles actions/projet, évolution de son accessibilité, évolution du nombre de personnes concernées par cette offre et des productions locales) _ L'accès à cette offre nouvelle est facilité pour les personnes présentant des difficultés de mobilité (développement de solutions de mobilité/ de proximité, évolution du nombre de personnes ayant accès à cette offre) _ L'offre proposée est connue, accessible financièrement / logistiquement aux personnes en situation de plus grande précarité (prix en deçà du marché, tarification variable…) _ L'accès / l'approvisionnement est stable et pérenne (inscription de l'offre dans le temps...)	Analyse documentaire, études de cas (Jardins Nourriciers et E&C), enquêtes personnes concernées, ateliers professionnels et personnes concernées
C2. L'aide alimentaire est améliorée sur son offre et ses modalités *[Focale sur l'aide d'urgence]*	_ Les acteurs de la solidarité alimentaire se connaissent, et coopèrent, les personnes sont mieux orientées. _ Les possibilités d'aides alimentaires sont connues et diffusées sur le territoire (Genialy, Alisol, Grain de Sel, Mon frigo bien rempli…) _ L'approvisionnement de l'aide alimentaire est plus qualitatif (E&C, médiation achat) _ Le choix et les préférences (le vécu) des personnes sont davantage pris en compte lors des distributions. L'accueil des personnes est plus respectueux et digne.	Analyse documentaire, enquêtes structures, ateliers professionnels et personnes concernées
C3. Les personnes se réapproprient leur alimentation et retrouvent du plaisir autour de la table	_ Les personnes ont la possibilité de choisir en fonction de leurs goûts et préférences (les aliments et les lieux d'approvisionnement) _ Les personnes ont la possibilité d'acheter/ de produire à leur guise, elles sortent d'une logique de « receveur » pour passer dans une logique d'acteur _Les personnes en situation de précarité alimentaire retrouvent le plaisir de se nourrir et le goût de l'alimentation, quelle que soit leur culture. _ Les personnes diversifient leur alimentation au quotidien, et découvrent de nouveaux goûts, produits, recettes…	Enquête bénéficiaire, ateliers personnes concernées, rencontres personnes concernées dans les études de cas
C4. Les personnes voient leur santé physique et psychique s'améliorer (mieux-être)	_ Les personnes estiment mieux manger, elles sont plus sereines quant à leur accès à leur approvisionnement _ Les personnes concernées témoignent d'une amélioration de leur condition physique et d'un sentiment de valorisation à travers la nourriture _ Les personnes se sentent moins stressées, elles gagnent de la confiance en elle et dans les autres _ Les personnes se sentent moins isolées, elles tissent des liens sur le territoire. Les situations d'isolement social des personnes concernées par les projets	Enquête bénéficiaire, ateliers personnes concernées, rencontres personnes concernées dans les études de cas

	s'atténuent, des relations nouvelles se créent et se consolident ; _ Les personnes développent un sentiment de fierté	

QUESTION 2 : Dans quelle mesure la démarche DiDA permet de renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de vulnérabilité économique et/ou sociale et celui du collectif ?

Critères de jugement	Indicateurs	Sources de vérification
C1. La gouvernance du projet et des actions et les méthodes mobilisées permettent d'effectivement d'associer les personnes concernées	_ Modalités d'association des personnes concernées (instances, conditions de participation effectives, nombre et typologie des participants à ces instances) _ Les personnes concernées ont les moyens, sont outillées, pour pleinement participer et se sentir légitime à le faire. Elles expriment un rôle effectif dans les orientations et les décisions. _ Les personnes concernées participant développent des compétences (comportementales, relationnelles, spécifiques…) qu'elles mobilisent par ailleurs (dans leur vie quotidienne, dans leur parcours d'insertion, dans leur vie professionnelle…) _ Les personnes sont sensibilisées aux principes de la DiDA, l'ensemble des actions menées dans la démarche en applique les principes.	Analyse documentaire, étude de cas « Labo Cap », ateliers personnes concernées
C2. Les personnes gagnent en confiance dans leur capacité (agencéité) et pouvoir d'agir	_Le pouvoir d'agir des personnes est renforcé, elles se sentent écoutées, respectées, à égale valeur des autres participants. _ Leur estime de soi et confiance en soi sont renforcées. _Le projet participe à lever le sentiment de honte qu'elles peuvent être amenées à ressentir. _ Elles se sentent utiles et fières d'être partie prenantes (c'est-à-dire d'être intégrées, d'avoir ce pouvoir d'agir), _Elles considèrent que leurs apports/ leurs compétences /implication améliorent le/s projets. _ Les personnes concernées par le projet s'inscrivent dans des collectifs vecteurs de sens pour elle _Le projet soutient le renforcement des capacités et l'autonomie des personnes accompagnées, qui se sentent plus en confiance et en capacité d'exprimer leurs besoins et participer aux réponses à apporter, dans le cadre des Labos CAP ou la pièce de théâtre les Mots de la Faim, mais aussi E&C, et les jardins nourriciers, notamment. _ Les personnes estiment avoir développé des compétences qu'elles ont pu valoriser par ailleurs (forces d'initiatives et d'impulsion) _ Les personnes deviennent porteurs de projet, porte-parole, ambassadeurs…	Enquête bénéficiaire, ateliers personnes concernées, rencontres personnes concernées dans les études de cas
C3. Par leur participation au projet/ à la démarche, les personnes gagnent en sécurité (au global, sur leurs situations)	_ Les personnes concernées ont des relais pour activer leurs droits et travailler les difficultés multithématiques de leur parcours _ Le projet facilite l'ouverture de droits, l'insertion sociale et la citoyenneté des personnes, plus soutenues et libres d'exprimer leurs choix pour être actrices de leur parcours.	Enquête bénéficiaire, ateliers personnes concernées, rencontres personnes concernées dans les études de cas

QUESTION 3 : En quoi DiDA contribue à faire bouger les pratiques professionnelles, bénévoles et citoyennes dans la lutte contre la précarité alimentaire ?

Critères de jugement	Indicateurs	Sources de vérification
C1. Les salariés et bénévoles de l'aide alimentaire sont formés et sensibilisés aux enjeux de la démarche et aux vécus des personnes concernées de l'aide (absence de jugements de valeur, accueil digne…).	_Nombre et typologie de professionnels et bénévoles sensibilisés et formés par les actions DiDA depuis son démarrage _Nombre d'instances multi partenariales et profils des participants (professionnels, bénévoles, personnes en situation de précarité) _ Les professionnels et bénévoles de solidarité (au sens large, intersecteurs) connaissent et s'approprient les valeurs de la Charte. _Les professionnels et bénévoles indiquent une évolution de postures et de regard sur la précarité _Les professionnels et bénévoles expérimentent d'autres façons de se réunir, de travailler via la DiDA _ les professionnels et bénévoles indiquent un renforcement de leurs convictions (grâce à l'expérimentation de nouvelles approches et méthodes) _Les liens entre les salariés, bénévoles et personnes en situation de précarité se renforcent. _ Des passerelles sont faites entre les différentes solidarités	Analyse documentaire, études de cas, enquêtes structures, ateliers professionnels et personnes concernées
C2. Les professionnels, bénévoles et élus font bouger leurs approches de l'accompagnement	_Les professionnels, bénévoles et élus soutiennent un « faire avec » les personnes en situation de précarité alimentaire en les écoutant et les impliquant concrètement dans le projet. _Les démarches d'accompagnement se construisent et se structurent autour des besoins et priorités des personnes et de leur lecture de ces derniers. Les contributions de ces derniers sont prises en compte et respectées. _Les contributions des personnes en situation de vulnérabilité sont reconnues et prise en compte dans la façon de « penser » et d'agir dans les projets, et l'accompagnement _ La précarité alimentaire n'est plus seulement considérée par les structures de l'accompagnement social comme une thématique à traiter dans « l'urgence »	Analyse documentaire, études de cas, enquêtes structures, ateliers professionnels et personnes concernées
C3. Les actions déployées dans la DiDA suivent/ incarnent les principes de la charte en matière d'accès aux droits	_Nombre d'actions et de projets déployés dans la DiDA, respectant et incarnant les principes de la Charte _ Les actions respectent les principes de mixité, de repartir du besoin des personnes, de coconstruction à toutes les étapes du projet (élaboration, mise en œuvre, évaluation…)	Analyse documentaire, études de cas, enquêtes structures, ateliers professionnels et personnes concernées
C4. Les préjugés (multiples) des personnes sont levés et atténués	_ Que ce soit les préjugés envers le monde agricole, les préjugés envers la précarité, les préjugés envers les aliments « bio »	Analyse documentaire, études de cas, enquêtes structures, ateliers professionnels et personnes concernées

	_Les professionnels, bénévoles et élus adaptent leurs messages pour éviter la stigmatisation sur l'éducation au « bien-manger » et lever les préjugés sociétaux. _Le projet participe au changement d'image sur les personnes en situation de précarité alimentaire et à la levée des préjugés et idées fausses véhiculées sur l'alimentation des personnes pauvres. _ Les personnes accompagnées témoignent d'un sentiment d'évolution des regards portés sur eux par les accompagnants (elles se sentent écoutées, respectées, utiles…)	

QUESTION 4 : Comment la démarche DiDA fait « bouger les lignes » des approches de la lutte contre la précarité alimentaire ? En quoi les approches institutionnelles et politiques sont-elles influencées par la DiDA ?

Critères de jugement	Indicateurs	Sources de vérification
C1. La démarche DiDA, a progressivement transformé les perceptions des acteurs sur les filières de solidarité et sur les modes d'agir auprès des publics vulnérables	_ Nombre de projets développés dans le cadre (sous l'impulsion de) la DiDA et signataire de la Charte _Les projets réunissent des acteurs qui se parlaient peu en amont, de nouvelles coopérations émergent sur le territoire _ La précarité alimentaire est appréhendée de façon plus globale par les acteurs locaux, dépassant l'aide alimentaire (lien avec le secteur de l'insertion professionnelle, de la santé…) _ Les personnes ciblées par les projets ne sont plus désignées comme des personnes concernées (posture passive, dépendance à l'aide d'un tiers), mais comme des participants (posture impliquée). Ils s'intègrent dans des initiatives communautaires et/ou agricole. _ DiDA a suscité la création de nouvelles filières solidaires d'alimentation, associant des acteurs moins traditionnels	Analyse documentaire, étude de cas, entretiens équipes projet et structures partenaires, ateliers professionnels
C2. Le Pays Terres de Lorraine joue « à plein » un rôle d'incubateur de projet dans l'approche DiDA	_ Le portage par le Pays Terres de Lorraine permet la mise à disposition d'une ingénierie de projet (à disposition des projets de 1er cercle et de 2nd cercle) permettant de consolider ces derniers _ Montant des enveloppes financières captées grâce à l'équipe DiDA _Le Pays Terres de Lorraine se positionne comme un « incubateur » de projets, qui ensuite changent d'échelle (Départementale, Nationale) _ Effets multiplicateurs de DiDA pour l'incubation et le développement de nouveaux projets/ actions	Analyse documentaire, étude de cas, entretiens équipes projet et structures partenaires, ateliers professionnels, entretiens avec le panel d'élus et partenaires institutionnels
C3. L'expérience DiDA influence et préfigure une nouvelle approche qui essaime dans les territoires	_DiDA est source d'inspiration pour construire des modèles coopératifs de solidarité au-delà de l'alimentation : la démarche est connue et reconnue sur le territoire et à l'échelle nationale _ La DiDA et le Pays Terres de Lorraine sont considérée (par les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels) comme préfigurateurs dans l'exploration de nouvelles méthodes et approches de la lutte contre la précarité alimentaire (qualification des liens, des allers-retours entre porteurs de projet DiDA et porteurs de projet dans d'autres territoires, à l'échelle nationale)	Analyse documentaire, étude de cas, entretiens équipes projet et structures partenaires, ateliers professionnels, entretiens avec le panel d'élus et partenaires institutionnels

	_ Ce rôle « préfigurateur » permet au Pays Terres de Lorraine de soutenir des démarches similaires dans d'autres territoires et à l'échelle nationale (essaimage) : identification et qualification de ces démarches découlant de l'expérience DiDA. _PLT est identifié comme un territoire d'expérimentation et de collaboration, sollicité par d'autres acteurs pour déployer d'autres initiatives. _La démarche fait l'objet d'une capitalisation sur l'expérience menée et la création d'outils ou de guides pour soutenir la réplicabilité du modèle à d'autres échelles.	
C4. Le travail de plaidoyer pénètre au niveau national et alimente les travaux de réflexion autour des programmes alimentaires locaux ou nationaux	_ Qualification du travail de plaidoyer effectué par l'équipe projet DiDA _ DiDA bénéficie d'une visibilité à plusieurs échelles, ses porteurs sont régulièrement invités à partager leur expérience aux niveaux supra (PAT 54, national) _ Le Pays Terres de Lorraine, et plus largement les acteurs de la DiDA, contribuent de manière significative aux réflexions et élaboration de documents stratégiques concernant les politiques alimentaires locales/nationales _ Les acteurs publics (techniciens des DDETS, du CD…) font évoluer leurs approches dans la mise en œuvre des programmes alimentaires locaux ou nationaux, en lien avec la DiDA	Analyse documentaire, étude de cas, entretiens équipes projet et structures partenaires, ateliers professionnels, entretiens avec le panel d'élus et partenaires institutionnels

8.4 Listing détaillé des personnes consultées dans le cadre de l'évaluation

Entretiens institutionnels		
Pays Terres de Lorraine – Président	1	Entretien individuel
Pays Terres de Lorraine – Directeur	1	Entretien individuel
Pays Terres de Lorraine – Chargée de projet DiDA	1	Entretien individuel
Pays Terres de Lorraine - AMO DiDA	1	Entretien individuel
Pays Terres de Lorraine – Chargé de projet Jardins Nourriciers	1	Entretien individuel
CCAS de Toul – Directrice	1	Entretien individuel
ATQ Quart Monde	1	Entretien individuel
CIAS Moselle Madon	1	Entretien individuel
CD54 – Direction action sociale et insertion	1	Entretien individuel
DEETS - Chargé de Mission Stratégie de lutte contre la pauvreté	1	Entretien individuel
Métropole Grand Nancy – Direction action sociale	2	Entretien collectif
Mission Locale – Direction & conseillers	2	Entretien individuel
GAEC Les Primeurs du Toulois	1	Entretien individuel
PAT54	1	Entretien individuel
Fondation Carasso – Programme TETRAA	1	Entretien individuel
Direction Générale de la Cohésion Sociale	2	Entretien collectif
Etude de cas n°1 Emplettes & Cagettes		
Fonction	Nb	Modalité
Présidente	1	Entretien individuel
Direction	1	Entretien individuel
Membres du CPCPA	3	Entretiens individuels

Membres fondateurs	2	Entretien collectif
Salariés	2	Visite sur site
Acheteurs	3	Visite sur site
Etude de cas n°2 Labos Cap		
Fonction	Nb	Modalité
Initiatrice de la démarche	1	Entretien collectif
Animateurs	2	Entretiens individuels
Participants - professionnels	3	Entretiens individuels
Participants - personnes concernées	2	Entretien collectif
Etude de cas n°3 Jardins nourriciers		
Fonction	Nb	Modalité
Chargé de projet	1	Entretien individuel
Présidence	1	Entretien individuel
Jardiniers	15	Ateliers collectif & échanges visite sur site
Membres du réseau	10	Ateliers collectif & échanges visite sur site
Ateliers collectifs		
Groupe 1 - 23 avril	**18**	Collectif
Pays Terre de Lorraine	2	
Elus	1	
Professionnels / structures sociales	6	
Bénévoles DiDA	3	
Bénévoles aide alimentaire	2	
Collectivités	2	
Professionnels / structures culturelles	1	
Autre (non renseigné)	1	
Groupe 2 - 24 avril	**12**	Collectif
Pays Terre de Lorraine	2	
Elus	1	
Professionnels / structures sociales	2	
Bénévoles DiDA	5	
Professionnels / structures culturelles	1	
Autre (non renseigné)	1	

8.5 Comptes-rendus et notes des ateliers participatifs

Date	23/04/2025 et 24/04/2025
Lieu	Centre socioculturel Michel Dinet (Touls) La Ferme de la Faisanderie
Nombre de participants	31 (17+14)

LE PAYS TERRES DE LORRAINE
Pont-à-Mousson
Toul
Nancy
Meurthe
-et-
Moselle
Terres Touloises
Moselle et Madon
Pays du Saintois
Pays de Colombey et du Sud Toulois
Neufchâteau
Vosges

CE QUE ÇA CHANGE POUR LES AUTRES ?
CE QUE ÇA CHANGE POUR MOI ?

La DiDA c'est quoi ? Le chemin parcouru

« Pour moi la DiDA c'est … »

Des valeurs

- Promouvoir **l'alimentation de qualité**, lutter contre la malbouffe, promouvoir de bons produits
- Un **collectif**, des relations
- De la **confiance**, envers les personnes concernées par la précarité, on fait attention à ce qu'elles veulent
- Porter le **droit** à bien manger, à manger correctement même quand on a peu de moyens
- Respecter la diversité des personnes, des profils et des parcours de vie

Des modalités d'action

- Des projets, plein de petits projets qui font une grande action
- Faire ensemble
- De la joie, une fête parce que c'est un beau projet et qu'on est content d'être là
- Parler, discuter, échanger
- Des actions qui ont l'air légères comme des plumes mais qui en réalité ont du poids
- Des aventures et des obstacles logistiques
- Des outils pour le territoire : un collectif d'acteurs et de structures en lien entre eux et avec le terrain, des ressources (comme grain de sel et le théâtre)

Des personnes :

- Benoît qui est venu nous chercher et qui nous soutient depuis le début, Jean-Michel qui est toujours là aussi et qui porte beaucoup d'actions, fédère.
- La DiDA c'est des **récits**, des histoires des parcours de vie, des témoignages

Des étapes

- **Démarrage** en 2016, ici à Toul sans savoir trop où on allait mais avec un défi commun : accéder à l'alimentation pour tous et pas n'importe quelle alimentation
- Arriver sur la pointe des pieds, sans trop savoir à quoi s'attendre puis faire du bruit
- Des idées lumineuses qui nous ont donné envie d'avancer
- Une démarche qui a connu le **Covid**, on a dû s'adapter passer beaucoup par le téléphone une période assez marquante sur les dernières années
- Un **escalier**, on monte les marches petit à petit
- Une **culture**, on sème des graines par-ci par-là et on voit ce qui pousse et comment ça pousse. Il y a du vent, ce n'est pas toujours un succès mais c'est notre contribution
- On suit le **chemin**, on avance d'un pas décidé, malgré les embuches parfois
- Des difficultés, des passages parfois difficiles à franchir
- Un but qui encore loin, il y a encore **du café à moudre**
- Agir pour demain, pour un avenir plus radieux

Des ressentis

- Changer le regard sur soi
- Apporter du bien-être dans un quotidien qui est souvent compliqué
- Apporter de la dignité qui passe par une culture du bien-manger une diversité de légumes (culture au sens de cultiver la terre)
- La réappropriation de la nature que l'on redonne aux gens dans leur assiette
- Une ouverture sur un sujet fondamental, mais que tout le monde n'arrive pas à entendre il reste du chemin, on pourrait aller encore plus loin
- Faire émerger du nouveau
- Un labyrinthe, un chemin à retrouver pour aller vers un but commun
- Avec des clefs pour ouvrir plein de porte, débloquer des choses
- Une musique commune qu'on joue tous ensemble… mais on ne fait pas de pipo !
- Un mélange d'idées et de personnes
- Des bulles qui permettent de construire un nouveau monde
- Travailler la terre, changer ce qui était triste en quelque chose de beau et de joyeux
- Un projet aux multiples facettes

Des questionnements

- A qui s'adresse la DiDA ? Notamment Emplettes & Cagettes ? Quel public ?
- Comment on définit la DiDA ? Quand je dois expliquer ce qu'est la DiDA c'est dur

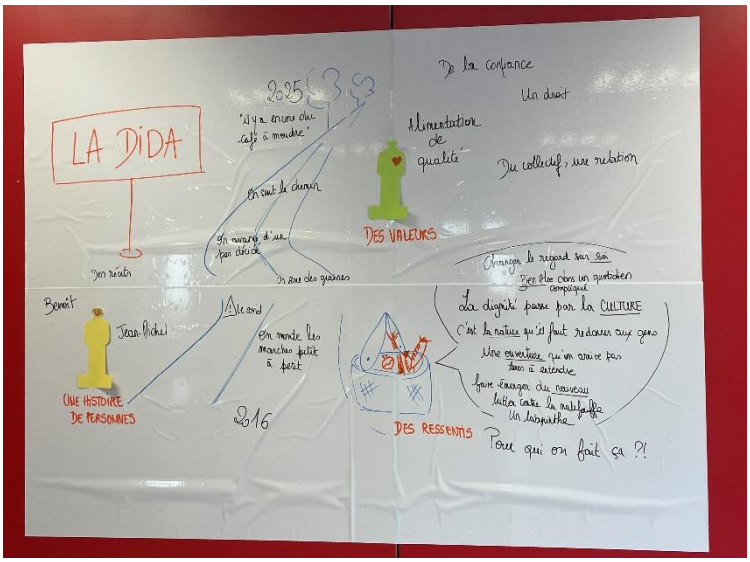

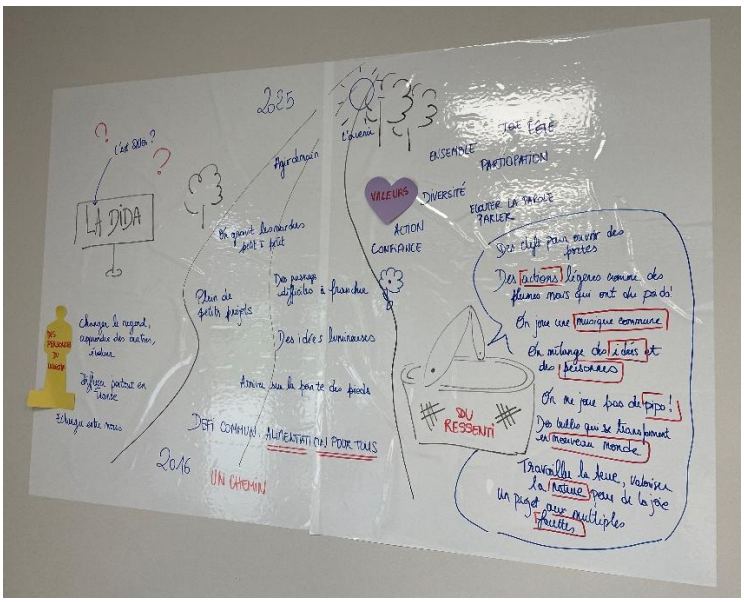

Qu’est-ce que ça a changé ? Les effets de la DiDA

Ce que la DiDA a changé pour MOI

En synthèse, ce qu’on retient

La DiDA est présentée comme un puissant levier de transformation à plusieurs niveaux.

Du côté des professionnels, elle a bousculé les pratiques habituelles en proposant un renversement du cadre classique des politiques publiques locales : partir de l’écoute des personnes, faire chemin-faisant, expérimenter au long cours, croiser les regards et valoriser l’expertise d’usage. Elle suscite motivation, remise en question et engagement personnel. Plusieurs témoignages soulignent l’importance de la liberté, du temps long et de la diversité d’acteurs dans la réussit de la démarche.

Du côté des bénévoles et des habitants, la DiDA permet de dépasser des jugements hâtifs et valorise les savoirs de chacun, en donnant envie de s’impliquer et d’agir à son échelle. Les dimensions collectives, sensibles et culturelles (rencontre, théâtre, film) participent à une prise de conscience plus large sur les enjeux alimentaires.

Pour les personnes concernées par la précarité alimentaire, la DiDA est vécue comme un espace d’écoute, de reconnaissance et de pouvoir d’agir. Elle favorise la confiance en soi, les liens sociaux et la capacité à proposer des initiatives concrètes. Contrairement à d’autres dispositifs parfois perçus comme impersonnels, trop strict, infantilisants, la DiDA créé un cadre plus respectueux, participatif et valorisant.

<u>Verbatims et idées issues des groupes de discussion</u>

En tant que professionnel

- Ça me bouscule dans mes pratiques. Des changements progressifs c’est petit-à-petit mais c’est une autre manière de travailler. Prendre en compte ce qui est dit par les uns et les autres, apprendre à écouter et à sortir du cadre. On n’est pas toujours tous d’accord mais on prend en compte ce que les uns et les autres ont à dire. Dans d’autres politiques publiques on a un cadre qu’on pose et les gens s’adaptent dedans. Là c’est l’inverse.
- Moi ça me motive. Dès que j’ai lu la charte je m’y suis retrouvé je me suis dit que ça correspondait à mes valeurs donc ça m’a donné envie de m’y impliquer.
- Ça me donne l’occasion d’être sur quelque chose de très concret, sur un projet incarné

- Ça me fait poser beaucoup de questions : qu'est-ce qu'on va chercher ? Pour qui ? J'ai travaillé longtemps avec des publics SDF je me demande en quoi ça peut leur parler. Le bien-manger très honnêtement ce n'est pas la préoccupation. Eux ils ont besoin de manger. L'équilibre c'est déjà un luxe. Donc ça m'interroge et ça me heurte aussi. Beaucoup de choses qui doivent changer. J'ai aussi eu l'occasion de travailler avec des réfugiés il faut voir l'accueil qu'on leur fait dans les banques alimentaires « débrouillez-vous pour manger ce qu'on vous donne ». Exemple d'une famille d'origine africaine, on leur donnait des boîtes de conserve mais ils n'ont aucune idée de ce qu'est une boîte de conserve. Et pour eux ça n'a pas de goût. Donc ils étaient réticents mais c'est normal il faut faire avec les cultures et les parcours des gens. J'ai aussi l'exemple d'une personne musulmane on lui donnait des paniers avec du porc dedans. Et j'ai entendu des remarques de bénévoles dire « si on a vraiment faim on mange ce qu'il y a ». Beaucoup de travail à faire encore dans les banques alimentaires
- C'est changer de paradigme : on n'essaie pas de se mettre à la place de, de faire pour. Mais on laisse faire les personnes. On les prend comme elles sont et où elles sont. On n'a pas d'idéal vers lequel prétendre. On doit faire avec les gens. Ne pas forcer.
- J'aime l'esprit de confiance et de liberté que permet la démarche.
- Ça m'a donné envie de m'impliquer à titre personnel dans Emplettes & Cagettes / Moi dans les jardins.
- Une méthode de travail différente : s'autoriser à expérimenter sur le long cours, essayer parfois avec des ratés mais s'autoriser à rater des choses justement. C'est de plus en plus rare d'avoir ce temps long dans l'action publique. On a aussi l'occasion de faire une recherche-action. C'est assez singulier. Faire confiance et avoir la liberté de tester.
- Travailler avec une diversité d'acteurs, rencontrer d'autres professionnels d'autres visions d'autres façons de faire. C'est enrichissant.
- En tant que professionnelle du « social » j'ai pris une claque en arrivant ici et en participant aux Labos Cap. Quand on fait des sous-groupes et qu'on met en commun ensuite, on se rend compte que parfois nous les travailleurs sociaux on est à côté de la plaque de ce que les gens voudraient.

Bénévoles, habitants

- Sortir des jugements préconçus qu'on peut avoir sur les gens et les situations. Eviter de faire des raccourcis et penser qu'on sait mieux que les autres ce qu'il faut faire
- Faire confiance aux gens, aux sachants, leur faire comprendre qu'ils sont des sachants même s'ils ne s'en rendent pas compte ou qu'ils n'en ont pas toujours conscience.
- Donner envie de manger, pas uniquement pour se nourrir comme besoin primaire mais avoir la curiosité des produits, de ce qu'on mange de ce qu'on a dans l'assiette. S'intéresser au sujet.
- Faire ensemble, faire des rencontres, être motivé par un projet collectif. Voir du monde
- Se rendre compte que les gens qui ont besoin ne sont pas forcément ceux qui demandent qu'il y a encore du boulot pour aller chercher les personnes.
- Je suis impressionnée par le cran de certaines personnes !
- Je me sens plus sensibilisée sur le sujet, je me rends compte qu'on peut faire plein de petites actions. Je peux agir à mon échelle, sur mon territoire. Tout ne se joue pas à Paris.
- Le film, la pièce de théâtre : un grand bouleversement. Prendre conscience, oser parler d'un tabou de non-dit.
- On pense bien faire à la place des autres.
- Ça a pu aider sur le plan professionnel en donnant des idées, des inspirations. Un CDD qui s'est transformé en CDI par exemple. Plus généralement de l'expérience valorisée et valorisante.
- Du lien social, une rupture de l'isolement « l'entraide, le partage, le collectif », autour de moment de convivialité (les gâteaux, la petite pause, les barbecues, de l'intergénérationnel avec les visites pédagogiques…)
- Des habitudes alimentaires qui changent, et une bonne santé « à la fin, on mange »

Personnes concernées

- Avec les jardins : Accéder à une alimentation saine : des fruits et des légumes de bonne qualité, qui sont frais. Découverte d'aliments qui sont bons pour la santé. Des aliments qui ont du goût, cueillis à maturité. « A la fin on mange ! ». Et en plus on fait de l'exercice. Ça nous fait prendre l'air (= bonne santé)
- De la dignité « on ne juge pas, on jardine », proactivité et autonomie « on est plus dans la demande » « on peut inventer, offrir, redonner »
- Du goût du plaisir de la fierté
- Un rapprochement avec la nature, des nouveaux jardins qui essaiment
- Se sentir écoutée, être soi-même, avoir son opinion et qu'elle soit valorisée. Sentir que sa parole compte Oser prendre la parole, comprendre que nous aussi a on a des choses dire.
- Des habitudes alimentaires qui changent
- Rencontrer des gens, partager des moments. Finalement on parle surtout sur les temps informels, pas trop dans les réunions. Mais sur le moment du repas alors ça oui on parle beaucoup. On est ensemble !
- Ça nous ouvre sur l'extérieur, on a tendance à rester chez soi, à regarder ses problèmes. Et après on ne bouge plus. Là, ça nous bouge.
- On se sent utile. Ça nous demande beaucoup de temps : 3 demi-journées par semaine pour le jardin ! Mais si on n'est pas là, il ne se passe plus rien. Donc on sait qu'on est importantes.
- Maintenant on est un groupe, on se connait très bien, on se voit toutes les semaines. Si l'une d'entre nous est absente on prend des nouvelles parce que c'est peut-être qu'elle est malade ou qu'elle a un problème. On fait attention les unes les autres.
- On prend des initiatives, par exemple pour aller dans les vergers récupérer ce que les gens ne récoltent pas. J'ai fait passer un mot et derrière on m'a appelé et on est allé avec la camionnette récupérer des mirabelles. C'est nous qui avons eu l'idée.
- Contrairement aux banques alimentaires il y a un SAV : on se retrouve avec un chou sans savoir quoi en faire. Alors que chez E&C il y a forcément quelqu'un qui va nous donner une idée de comment le cuisiner, une recette.
- A la banque alimentaire on prend ce qu'il y a. Pas le choix.
- Avoir le courage de faire bouger les choses, être force de proposition, se sentir légitime pour proposer des choses.
- Ça améliore l'image de soi, on se sent soutenus et reconnus par les politiques aussi quand on voit des élus, quand on voit que notre voix est portée.
- Je sens plus d'empathie chez les autres vis-à-vis de notre situation.
- L'accès à une alimentation saine : « des légumes de bonne qualité, qui sont frais… », « la découverte d'aliments qui sont bons pour la santé », « qui ont du goût, qui sont cueillis à maturité »
- De la dignité : « on ne juge pas, on jardine » / « on n'est plus dans la demande » / « On peut inviter, offrir, redonner »
- Des habitudes alimentaires qui changent : des recettes nouvelles, des adaptations
- Le collectif, l'intégration de tous et dans la diversité : « c'est incroyable la diversité des compétences »
- On se vide la tête, on se sent bien

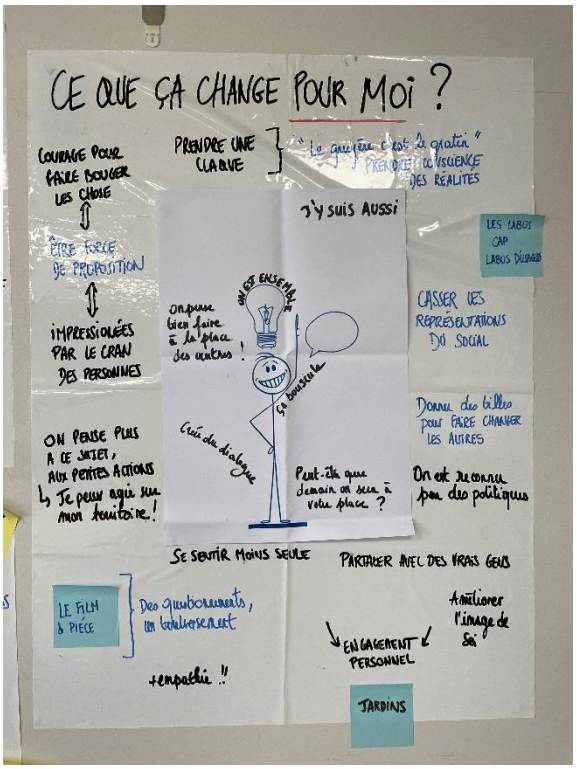

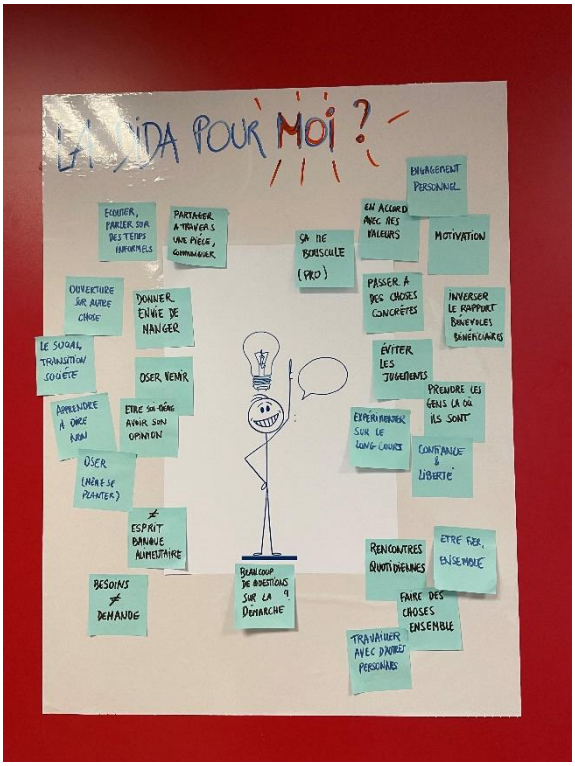

Ce que la DiDA a changé pour LES AUTRES

En synthèse, ce qu'on retient

La DiDA agit comme un catalyseur de transformation collective et d'émancipation pour les autres.

Elle permet d'initier des dynamiques issues de l'envie des personnes elles-mêmes, y compris dans des contextes inattendus, comme l'exemple du frigo solidaire impulsé par des enfants. Cette démarche "par les autres, pour les autres" favorise des déclics personnels et professionnels durables, jusqu'à ouvrir des portes inattendues dans certains parcours de vie.

Le collectif joue un rôle essentiel : il génère de la confiance, une parole partagée, une absence de jugement, et fait émerger des talents souvent invisibles. Le cadre horizontal de DiDA — où chacun peut contribuer selon son vécu et ses compétences — permet de renforcer l'estime de soi et le sentiment d'appartenance. On y apprend à regarder l'autre autrement, à se sentir moins seul, à partager du savoir et de l'attention, jusqu'à devenir un point d'appui pour d'autres.

Les effets sont visibles : participation accrue, envie de s'investir, retour progressif vers l'extérieur. Le lien social prime sur l'aide alimentaire seule — les repas, les échanges, les ateliers deviennent autant de supports à la dignité retrouvée. Toutefois, une vigilance est soulignée quant au renouvellement du collectif, qui demande une attention continue pour embarquer de nouvelles personnes dans la dynamique.

Verbatims et idées issues des groupes de discussion

- **Une démarche qui est partie des autres.** Exemple : conseil municipal des enfants qui a proposé un frigidaire solidaire, ça nous a donné envie de nous lancer, de rester des choses. Alors qu'en tant qu'assistante sociale je connaissais tous les risques des frigidaires solidaires mais on a quand même eu envie de se bouger parce que ça venait des enfants.
- Et aujourd'hui la dimension intergénérationnelle perdure. Cf les distributions de restes des cantines pour éviter le gaspillage alimentaire et sensibiliser sur l'alimentation.
- Des habitudes alimentaires qui changent : des recettes nouvelles, qu'on se partage. Des adaptations.

- Des parcours qui marquent chez les autres
    - Le seul en scène de Jean-Michel ! Il est même venu à la réunion hier alors qu'avant jamais il ne serait venu. Des parcours inspirants. Des personnes qui n'étaient jamais sous les projecteurs et qu'on met sous les projecteurs d'un coup.
    - Je connais aussi une collègue qui aujourd'hui dirige une cuisine centrale. Elle est passée du social à la cuisine centrale. Pourtant ça n'était pas du tout le projet mais en partant à la DiDA elle s'est intéressée au sujet de l'alimentation et voilà. Ça ouvre des portes même professionnelles dans des parcours.
- **C'est un collectif, une ambiance**
- **L'avantage d'être avec les autres**
    - Faire des rencontres, faire du lien
    - Rompre l'isolement
    - Partager des choses et de l'information, des bons plans. Solidarité qui se met en place, entraide, chacun à son niveau « l'entraide et le partage »
    - Venir chacun avec son parcours, sa diversité « c'est incroyable la diversité des compétences »
    - Avoir une parole égale, tout le monde est au même niveau quel que soit son profil, son statut son parcours
    - Ne pas se sentir jugé, oser prendre la parole on voit des gens timides qui ne parlaient pas et qui s'un coup se révèlent.
    - On regarde son voisin, on apprend à regarder sans juger
    - S'appuyer sur les autres, sur ce qu'ils peuvent nous apporter. Partir des autres et pas l'inverse. Cf. les ateliers cuisine où chacun vient avec ce qu'il sait cuisiner.
    - Se rendre compte qu'on n'est pas seul, c'est très fort. On n'est pas tous seuls à vivre ça. On peut se soutenir, ça fait du bien de voir qu'on est plusieurs dans cette situation.
- **Des effets chez les autres qu'on constate**
    - Ça sort beaucoup de gens de chez eux. Même si parfois c'est progressif c'est long, il faut peut-être 2 ans pour que gens osent venir au jardin à une réunion. C'est accepter aussi ce temps long. Mais c'est nécessaire de répéter, répéter, remotiver. Sinon les gens restent chez eux. On fait du lien, la DiDA c'est un support de lien social finalement. C'est très fort. Ce besoin de lien, d'échanger, de collectif beaucoup de gens le font remonter. Ça dépasse même l'alimentation.
    - Ça permet à d'autres de découvrir des produits, d'apprendre à la cuisiner et ça peut même donner envie de cuisiner pour d'autres. Notre quotidien est rythmé par les repas.
    - C'est du liant, du lien social
    - Retrouver de la dignité, oser le dire
    - Se sentir moins jugé que dans les assos caritatives > je dis souvent « chez Emplettes & Cagettes j'y suis moi aussi ! Sans conditions de ressources, c'est pour tout le monde. ». Je pense qu'1/3 des personnes qui vont au Secours Pop vont aussi chez E&C.
- Des moments de convivialité : des gâteaux, la petite pause, des barbecues.
- Une progression, des projets nouveaux
- L'intégration de tous dans la diversité « c'est incroyable la diversité des compétences ».
- Je vois des assistantes sociales plus sensibilisées sur le sujet maintenant, ce n'était pas le cas avant.
- … Mais quid du maintien du groupe et du collectif. Le groupe a du mal à se renouveler. Il faut donner envie autre autres de venir.
- Des bénévoles qui évoluent dans leurs pratiques : ça bouge au niveau des têtes de réseaux, un changement de posture… mais besoin encore fort que ça aille plus loin dans les déclinaisons au niveau des bénévoles
- Un changement dans les manières de faire que l'on voit être incarné dans E&C : ce changement s'incarne dans la participation des personnes

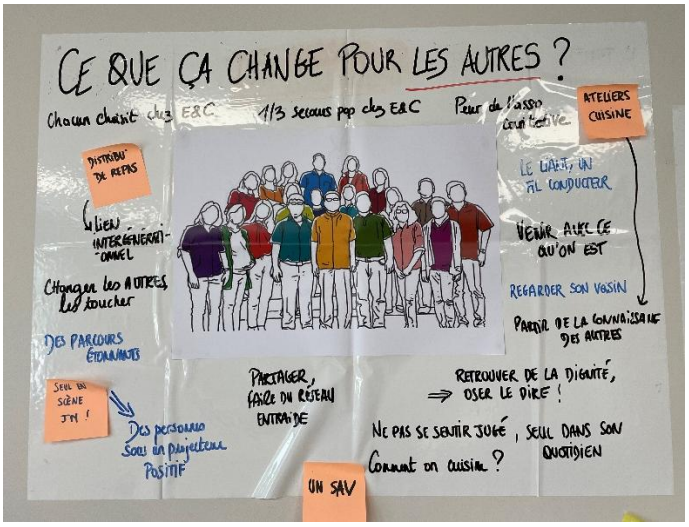

Ce que la DiDA a changé pour LE TERRITOIRE

En synthèse, ce qu'on retient

La DiDA a **contribué à faire évoluer en profondeur la culture territoriale autour de la solidarité et de la coopération.**

Sur un territoire qui n'était pas spontanément tourné vers ces enjeux, elle a accompagné un tournant politique et institutionnel, en plaçant la solidarité au cœur des politiques publiques, avec des outils concrets comme les CIAS. Elle a aussi bénéficié d'un contexte porteur — la structuration du Pays Terres de Lorraine — qui a permis de tester, d'expérimenter, et de montrer que l'innovation sociale pouvait naître à l'échelle locale.

Cette dynamique a favorisé des rencontres inédites entre champs professionnels (social, culture, agriculture, alimentation), suscité une meilleure connaissance entre acteurs, et nourri un sentiment d'appartenance collective à un projet de territoire. Des changements sont observables dans les pratiques des institutions (CCAS, MDS), qui s'ouvrent progressivement à de nouvelles façons d'agir. Le soutien des élus locaux et nationaux vient renforcer la légitimité et la portée de la démarche.

Enfin, la DiDA a renforcé la visibilité du territoire, qui se positionne aujourd'hui comme un territoire précurseur, porteur d'initiatives transversales et reproductibles. Les outils sont là : l'enjeu est désormais de les faire vivre, de les transmettre, et de prolonger cette dynamique dans la durée.

Verbatims et idées issues des groupes de discussion

- Les jardins permettent aussi de produire en quantité, d'avoir suffisamment pour nourrir les participants. Ce sont des solutions nourricières
- La DiDA c'est aussi le respect de l'environnement : Ce sont des produits locaux qui n'ont pas voyagé, c'est une agriculture plus que raisonnée. La lutte contre le gaspillage, un respect des saisons
- La DiDA rapproche les producteurs du territoire
- Il y a 10 ans on ne peut pas dire que le territoire était dans la solidarité. Aujourd'hui on met en place des CIAS. Grosses avancées. On a mis la solidarité au cœur des préoccupations du territoire.
- Une dimension intergénérationnelle et avec tous les partenaires : accueil de visites pédagogiques, garderie de Vézelise qui a son carré, lien avec la mission locale dans le cadre des CEJ
- La DiDA a apporté de l'expérience, des outils.
- Contexte propice : la création du Pays Terre de Lorraine. Au début on ne voyait pas l'intérêt, on se disait encore quelque chose en plus des communes, des intercos. On voyait l'admin. Et finalement aujourd'hui on est convaincus que c'était une bonne chose. Une autre manière aussi de travailler à cet échelon, qui a notamment été propice à l'expérimentation de la DiDA. C'est devenu un territoire précurseur.
- La DiDA a permis de mettre en lumière les acteurs du territoire, meilleure connaissance de qui fait quoi, des pratiques. Source d'inspiration les uns les autres. Se rendre compte qu'on partage un même objectif : agir pour son prochain, pour faire que tout le monde vive décemment sur notre territoire. Mais il manque une interface avec les services sociaux. Les liens restent quand même difficiles
- Rapprochement des associations d'aide alimentaire pour le surplus des jardins (Banque alimentaire, secours populaire et secours catholique)
- La DiDA c'est le social, la culture, l'alimentation, l'agriculture. Plusieurs domaines qui se rencontrent.
- On a changé les réflexes, pratiques des CCAS. Ça évolue progressivement. Pas acquis partout mais on voit que les lignes bougent. Par exemple on a une conseillère ici, qui a une demi-journée pour participer à cet atelier. C'est quand même un signe. La MDS aussi qui est présente. Il y a de l'intérêt.
- De l'intérêt aussi des élus. Locaux et de notre député. C'est porté politiquement, on se sent soutenus.
- C'est une démarche qui infuse sur le territoire mais aussi au-delà : cf. la représentation à Paris !
- On a développé des outils maintenant la question c'est comment on les utilise ?
- On ne couvre pas tout le territoire avec les jardins ! Il reste des communes à embarquer
- Ça nous a apporté de la reconnaissance sur le territoire et au-delà
- Il y a un rapprochement qui est opéré avec les associations d'aide alimentaire, « même si on pourrait aller beaucoup plus loin », le constat d'une meilleure interconnaissance notamment avec les services sociaux « avant, on était chacun dans notre coin »
- La pénétration de l'idée du droit à bien manger pour tous : le fait d'avoir posé au grand jour cette question de dignité.
- Un rapprochement, malgré tout timide, mais existant avec le monde agricole (dans E&C principalement) : pour favoriser les circuits courts en local, notamment avec le collectif d'acheteurs.
- Des projets : une progression des projets, des projets nouveaux qui émergent, des nouveaux jardins qui essaiment

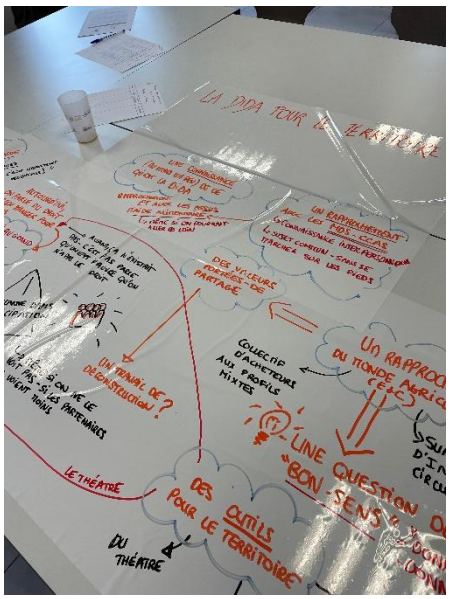

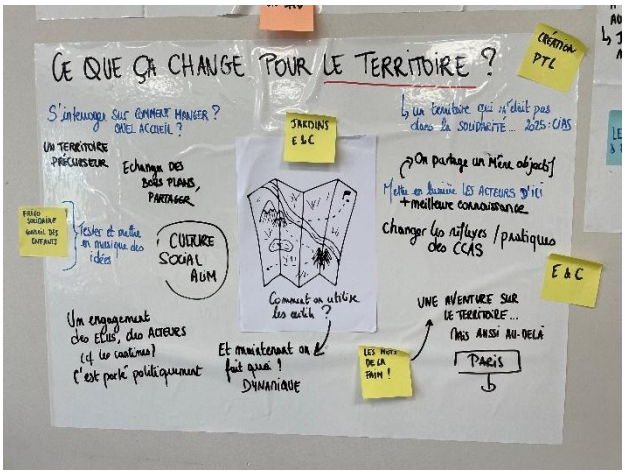

Et demain on fait quoi ? Les propositions pour la suite

Les échanges du dernier atelier confirment l'attachement collectifs aux fondamentaux de la DiDA, tout en mettant en lumière des freins actuels et des perspectives d'évolution à envisager pour consolider et pérenniser la démarche.

Des **fondamentaux largement partagés à préserver.** Les participants ont souligné l'importance de conserver l'ADN de la DiDA :

a. **L'écoute, la bienveillance et l'absence de préjugés**, qui permettent un réel changement de regard et de pratiques.
b. La **diversité des acteurs** (personnes concernées, bénévoles, professionnels, élus) et des projets, favorisant la richesse des échanges et la mise en action d'idées concrètes.
c. Le **caractère expérimental et évolutif de la démarche**, entre actions et réflexions, pour continuer à s'adapter aux besoins sans figer un modèle.
d. La **valorisation de la participation des plus précaires**, qui nourrit la dignité et légitime la prise d'initiatives.
e. **L'approche collective et concrète**, des actions qui s'incarnent au quotidien sur le territoire comme les jardins et Emplettes & Cagettes

Malgré ces avancées, **plusieurs obstacles** freinent le déploiement :

f. Des **contraintes logistiques** (mobilité, disponibilité des professionnels, fracture numérique) et un **manque de ressources humaines** qui limitent l'accès aux activités et le renouvellement des groupes.
g. Une **visibilité encore insuffisante** de la démarche, avec des difficultés à toucher certains publics (personnes isolées, SDF) et à embarquer de nouveaux acteurs (services sociaux, associations d'aide alimentaire, élus).
h. La **précarité des financements** et les échéances électorales à venir fragilisent la pérennité des actions.
i. Des **freins culturels persistent** : habitudes difficiles à changer, inégalités territoriales, stigmatisation liée à la précarité.

Des **envies fortes** pour consolider et essaimer la démarche**.** Les propositions convergent autour de plusieurs leviers d'action :

j. **Consolider l'existant** en renforçant les initiatives concrètes (jardins, Emplettes & Cagettes, ateliers cuisine, glanage/transformations) et en développant des temps conviviaux pour favoriser le lien social.
k. **Mieux communiquer** et diffuser l'expérience DiDA : bouche-à-oreille, visites "hors les murs", valorisation des réussites pour donner envie et embarquer de nouveaux partenaires (jeunes, petites communes, producteurs, réseaux d'aide alimentaire).
l. **Structurer et élargir les réseaux** pour mutualiser les interventions et pérenniser l'animation de la démarche dans un esprit militant.
m. **Faire évoluer les pratiques** : lutter contre la stigmatisation (ex. repenser les terminologies comme les "bons alimentaires"), renforcer l'éthique et l'engagement politique autour d'une alimentation digne pour tous.

Enfin, l'ambition d'**essaimer la DiDA à plus grande échelle** est exprimée, tout en veillant à garder l'ancrage local et la capacité d'adaptation aux besoins.

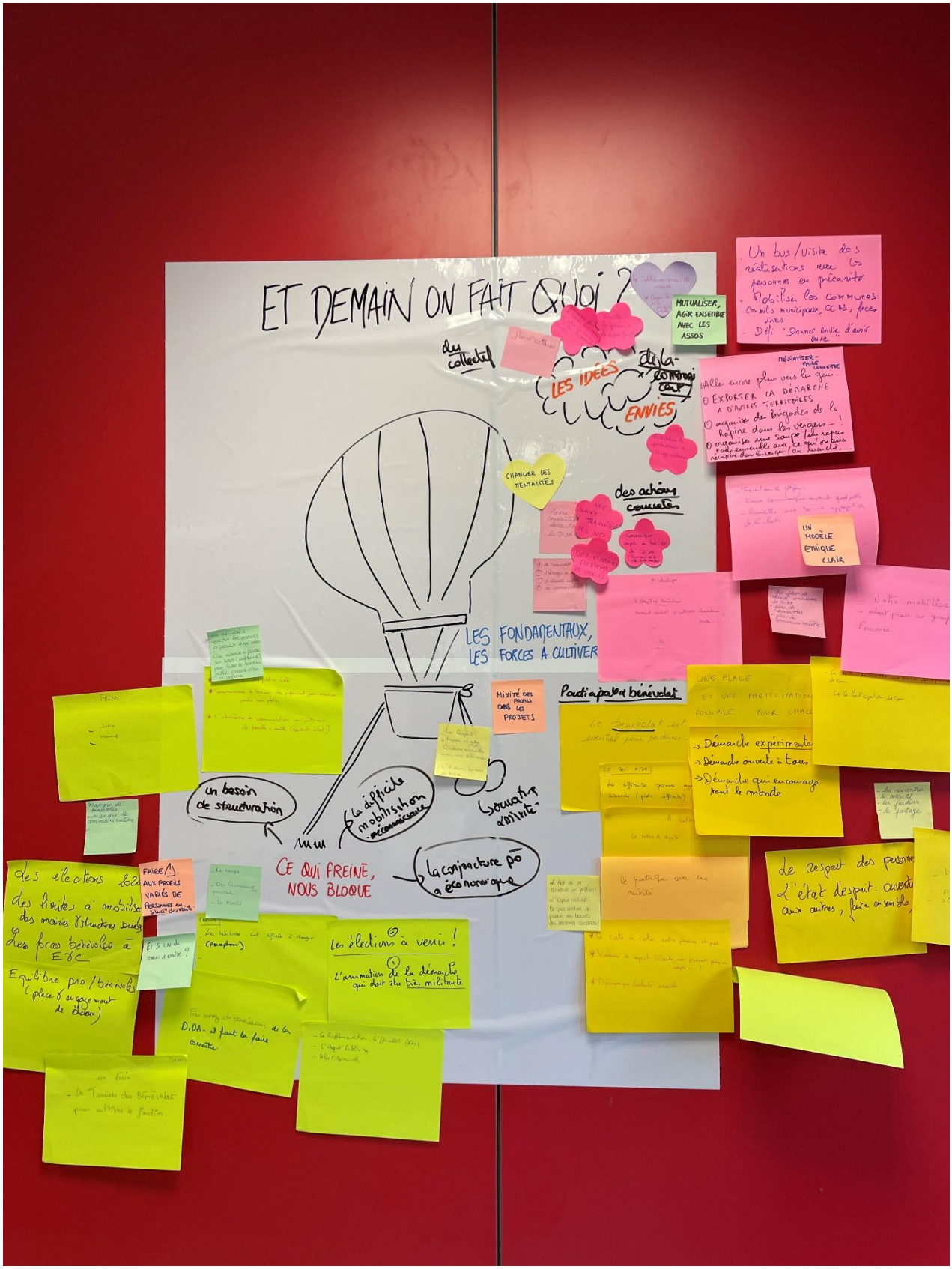

Retranscription des post-it

Les fondamentaux, ce que l'on veut garder	– L'écoute, la bienveillance des uns et des autres – Le bénévolat et les bénévoles, qui ont des profils différents – La notion de dignité qui doit rester au cœur – Une place et une participation pour chacun

	– Caractère expérimental de la démarche, recherche-action – Avoir différents légumes – Rester sur des actions concrètes et collectives, la mise en action des idées – Construire ensemble des projets, respecter les idées des uns et des autres – Le lien social que permet la DiDA – L'art de se remettre en question – L'esprit critique – Partir des besoins des personnes concernées et continuer à partir de là, ne pas tomber dans un modèle immuable – Diversité de projets pour que chacun s'y retrouve – Les labos Cap qui participent à la dignité des personnes – Le travail des réseaux – L'absence de préjugés – La valorisation de la participation des plus précaires – Le mélange d'actions et de réflexions – Le mélange des gens ! Acteurs, décideurs, professionnels, bénévoles – Continuer à cultiver la diversité, richesse des échanges et des idées – Le respect et la valorisation de chacun – Le changement de regard et de mentalités
Ce qui nous freine, nous bloque aujourd'hui	– La mobilité, accéder aux lieux de distribution / jardins c'est parfois compliqué sans voiture – Le manque de bénévoles et le non-renouvellement des groupes – La difficulté à approcher les personnes en situation de précarité et/ou isolées – Être peu autorisé à prendre son temps pour les professionnels pour laisser le temps au public concerné d'être en confiance – Les habitudes restent difficiles à changer – Les personnes mettent beaucoup de temps à sortir de chez elle, il faut accepter de faire bouger petit à petit. – Les problèmes de santé des bénévoles – Et si une de nous s'arrête ? Qui prendra la suite ? – Le manque de visibilité de la démarche et des projets, une approche encore méconnue – Les financements non pérennes et qui diminuent – Les ressources humaines (salariées et bénévoles) – Le manque d'engagement politique au niveau national – Des élus à embarquer – Les élections à venir vont nous freiner – L'absence d'interface avec les services sociaux – Le lien limité avec les assos d'aide alimentaire – Le temps : on n'a pas assez de temps pour avancer et réfléchir à la DiDA – La fracture numérique – La règlementation et la fiscalité pour Emplettes & Cagettes – Le regard des autres dans les petites communes – L'inégalité des aides et des actions selon le lieu de résidence des gens
Les envies, les attentes pour demain	– Consolider les initiatives existantes – Attention aux différents profils des personnes en situation de précarité pour le moment la DiDA ne peut pas toucher tout le monde (SDF par exemple) – Mieux communiquer, une bonne transmission de l'info – Privilégier le bouche-à-oreille – Plus d'équilibre entre les professionnels et les bénévoles qui participent à la démarche – Plus de convivialité, d'échange de recettes. – Organiser une soupe / un repas tous ensemble avec ce qu'on aura récupéré dans les vergers et au marché – Des ateliers cuisine, mieux apprendre comment utiliser les légumes

	– Les jardins ! – Un modèle éthique clair – L'animation de la démarche qui doit être très militante – Un bus/ des visites pour donner envie aux autres, montrer ce qu'on fait – Travailler davantage avec les jeunes et les familles, impliquer les jeunes – Embarquer plus de monde avec nous : les petites communes, les communes, les associations locales, les CCAS – « Donner l'envie d'avoir envie » – Organiser des brigades de la rapine dans les vergers – Il faudrait plus d'actions de proximité – Mutualiser l'intervention des acteurs de l'aide alimentaire (assos, banques alimentaires) – Développer le glanage et la transformation – Supprimer les bons alimentaires, changer la terminologie : pourquoi pas des chèques ? Moins stigmatisant – Toujours plus d'action et de militants – Qu'il y ait plus de personnes engagées – Renforcer et faire connaître les réseaux, partager les bons plans – Impulser le concept de la DiDA dans d'autres territoires, pour que d'autres puissent en profiter – Multiplier à grande échelle la DiDA (plus de jardins, Emplettes & Cagettes) – Remobiliser les producteurs et les agriculteurs dans la démarche – Mobiliser plus d'acteurs autour de la table – Abolir les préjugés, continuer à casser les images de la précarité – Que l'alimentation ne soit plus une variable d'ajustement (qui passe souvent après le loyer et les factures d'électricité) – Que toutes les personnes en situation de précarité puissent avoir une alimentation digne et durable

8.6 Résultats des 3 enquêtes questionnaires

Pour ne pas alourdir le présent document, le rapport d'enquête fait l'objet d'un livrable à part, transmis aux équipes du Pays Terres de Lorraine.

8.7 Fiches « études de cas »

Pour ne pas alourdir le présent document, ces fiches « études de cas » ont fait l'objet d'un livrable à part, transmis aux équipes du Pays Terres de Lorraine.